

**UNIVERSITE Mouloud MAMMARI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET
DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES DE GESTION**

**Mémoire de master en sciences de gestion
Option : Management Bancaire**

TITRE

L'impact de la bancarisation sur le développement socio-économique en Algérie : cas de la BNA de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Présenté par :

M^{lle} CHAOUADI Nardjes

M^{lle} GOUMGHAR Nassima

Sous la direction de :

M^{lle} ZOURDANI Safia

Jury composé de :

- 1. Président:** Mr CHEMOUKHA Arezki, MAA, UMMTO.
- 2. Rapporteur:** M^{lle} ZOURDANI Safia, MCB, UMMTO.
- 3. Examineur:** Mr SAM Hocine, MAA, UMMTO.

Date de soutenance : 14/07/2018

Promotion : 2017/2018

Remerciements

Nous tenons à remercier le

Bon **Dieu** tout puissant de nous avoir offert

L'opportunité de franchir ce stade de savoir, et de réaliser ce travail.

Nous remercions notre encadreur

Madame ZOURDANI Safia, de nous avoir suivi et dirigé tout

Au long de cette recherche, chez qui nous avons trouvé une oreille très attentive et une aide continue.

Ainsi nous remercions les membres de jury d'avoir accepté d'évaluer notre travail.

Nous tenons à exprimer nos remerciements les plus sincères également, à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à ce travail.

Dédicace

*Je dédie ce travail à la mémoire de mon Papa, j'espère que là où tu es
tu es fière de ce que ta petite fille est devenue*

*Je tiens aussi à remercier ma mère, pour son soutien et ses
encouragements*

Mes frères et sœurs, merci d'être là

*Et le meilleur pour la fin, je dédie ce mémoire à mes petits anges que
j'aime énormément, mes nièces et neveux*

*Fares, Rayan, Mélina, Enzo, Malaak, Ilyes, Yastene, Adam, Maya et
Emma*

*Sans oublier tous ceux qui m'aime et que j'aime, qui par leurs simples
présences, ont pus égayer ma vie.*

Nassima

Dédicace

Je dédie ce travail :

A mes chers parents

A ma sœur et mon frère

A ma famille, ainsi qu'à tous mes amis

Nerdjas

SOMMAIRE

Introduction générale.....	07
Chapitre I : Cadre théorique de la bancarisation.....	11
Introduction	12
Section 01 : notions générales sur la banque.....	13
Section 02 : le cadre conceptuel et la mesure de la bancarisation.....	25
Section 03 : essai d'analyse du niveau de la bancarisation en Algérie.....	36
Conclusion.....	44
Chapitre II : facteur du développement socio-économique et son impact sur la bancarisation.....	46
Introduction	47
Section 01 :l'impact des mécanismes socio-économiques sur le niveau de bancarisation..	48
Section 02 :l'exclusion bancaire formes et conséquences.....	57
Section 03 : les dispositifs mis en œuvres dans la réussite d'une inclusion financière....	66
Conclusion.....	78
Chapitre III : Essai d'évaluation de l'impact du niveau de la bancarisation sur le développement socio-économique : cas de la Banque Nationale d'Algérie de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	80
Introduction.....	81
Section 01 : Présentation de la banque nationale d'Algérie	82
Section 02 : essai d'analyse de niveau de la bancarisation dans la BNA de Tizi-Ouzou.....	90
Conclusion.....	108
Conclusion générale	110

INTRODUCTION GENERALE

Le secteur bancaire et financier en Algérie est en pleine mutation, tant sur le plan fonctionnel que structurel, et ce, sur décision des autorités monétaires. En effet, « des réformes sur le plan économique et monétaire ont été engagées particulièrement en Algérie depuis 1990, pour promouvoir le secteur bancaire et la bancarisation de masse, recommandé par la banque mondiale¹ ».

Nous notons aussi, un accroissement des établissements de crédit et une modernisation progressive du secteur bancaire, avec l'automatisation des transferts, le déploiement de la télécompensation et la récente introduction de la monétique et de la banque virtuelle. Cependant, les services financiers demeurent inaccessibles pour une grande partie de la population, selon de récentes statistiques de la banque mondiale, plus de 50% des adultes dans les pays en voie de développement ne sont pas bancarisés, ce faible niveau de bancarisation souvent lié à des facteurs systémiques, tel que le niveau de développement social et économique, institutionnel et juridique d'un pays, nous renseignant alors sur son état de progression, sachant que plus un pays est développé, plus son taux de bancarisation est élevé et inversement.

Dans ce cas là, la question centrale que nous posons dans ce travail de recherche est de savoir si **la bancarisation est une raison ou une conséquence du développement socio-économique d'un pays ?**

Et afin de mieux dissenter cette problématique, nous avons jugé nécessaire de nous poser ces questions secondaires, à savoir:

- Le taux de bancarisation nous renseigne t-il sur le niveau socio-économique d'un pays ou est ce qu'il en résulte ?
- Quelles sont les difficultés susceptibles d'impactées sur le niveau de bancarisation ?
- Les nouveaux produits bancaires contribuent-ils à une amélioration de la bancarisation ?

Et afin de répondre à ces questions, nous avons dressé les hypothèses suivantes :

¹ : Chabha BOUZAR, « Systèmes financiers mutations financières et bancaires et crises », éd El-Amel, 2010, page 93.

H₁ : le taux de bancarisation est étroitement lié au taux de développement socio-économique du pays ;

H₂ : les initiatives faites par les banques afin de bancariser les exclus financiers n'a pas eu l'impacte souhaité ;

H₃ : le niveau de bancarisation aux différentes agences de la BNA de la wilaya de Tizi-Ouzou nous renseigne sur le niveau socio-économique de la région.

Pour atteindre l'objectif fixé, et répondre au questionnement évoqué dans la problématique ci-dessus, nous adoptons une démarche méthodologique à la fois descriptive et analytique, mettant à notre profit une revue de littérature qui correspond à notre thématique, dans l'élaboration du volet théorique d'une part, et d'une autre part, en faisant recours à des données statistiques afférentes à notre cas pratique, nous procéderons à son évaluation.

Dans le but d'affirmer ou d'infirmer ce que nous avons supposé, nous avons structuré notre travail en trois chapitres.

Le premier chapitre est exclusivement conceptuel, il va de la simple définition du concept « bancarisation » jusqu'à ses notions de base, chose qui s'impose dans un pareil travail de recherche, ce dernier est scindé en trois sections :

- La première aura pour vocation de mettre en avant la notion générale de la banque en d'autre terme sa définition, ses typologies et les moyens de paiements ;
- La seconde section, portera sur la notion de bancarisation, les indicateurs de son niveau, et sa hiérarchisation;
- Enfin, la dernière section dressera un essai d'analyse du niveau de bancarisation en Algérie.

Le deuxième chapitre portant sur les facteurs du développement socio-économique et leurs impacts sur la bancarisation en Algérie, sera divisé en trois sections :

- La première section vise à décrire les mécanismes socio-économiques qui impactent sur le niveau de bancarisation ;
- La seconde section, évoquera les caractéristiques de l'exclusion bancaire, ainsi que les conséquences qui en résulte ;
- Et dans la dernière section, nous citerons donc les dispositifs mis en œuvre afin de palier à ce manque.

Dans le dernier chapitre, il sera question d'analyser les résultats obtenus à partir de notre enquête au près des agences de la BNA de la wilaya de Tizi-Ouzou.

- Dans la première section, nous dresserons de manière brève, l'organisme d'accueil ainsi que son paysage socio-économique ;
- Dans la deuxième et dernière section, nous analyserons les résultats obtenus de notre enquête au près de la Direction du Réseau et d'Exploitation (DRE) de la BNA de Tizi-Ouzou.

Chapitre I :
Le cadre théorique de la bancarisation

Introduction

Dans le domaine financier, le secteur bancaire est considéré comme l'un des moteurs du développement de l'économie d'un pays. Selon KARYOTI Catherine, [2017] : « les banques sont le passage obligé du financement d'une économie. Sans les banques, pas de financement, sans financement, pas de capacité d'investissement des entreprises car l'autofinancement ne suffit plus, sans les banques, pas de support pour accueillir l'épargne des ménages »².

Pour cela, on trouve que le rôle principal de chaque banque est la gestion de la liquidité entre offreurs et demandeurs de capitaux, tout en proposant et gérant des moyens de paiement et l'offre de services pour les clients. Lorsqu'une population dans une zone géographique quelconque utilise les services bancaires, cette opération désigne un acte de bancarisation.

La bancarisation ou le nombre de personnes qui utilise un compte et/ou des services bancaires parmi une population donnée, elle ne cesse pas d'attirer l'attention des chercheurs, elle joue un rôle prédéterminant dans la croissance de l'économie d'un pays. L'accès aux services financiers ou bancaires est absolument nécessaire dans la vie quotidienne de chaque personne pour rendre la vie facile dans une société moderne (l'emploi, la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la cohésion sociale).

Ce chapitre sera scindé en trois sections : Dans la première section, nous allons présenter la notion de la banque dans son ensemble, ainsi que ses typologies, les produits bancaires, les moyens de paiement, les instruments de paiement électronique et les ouvertures des services bancaires en ligne. Dans la seconde section, nous allons exposer, le cadre conceptuel et la mesure de la bancarisation ainsi que les facteurs qui influencent positivement sur le niveau de bancarisation.

Enfin, nous allons conclure ce chapitre, par une troisième section qui porte sur l'appréciation statistique de la bancarisation en Algérie, ainsi qu'une comparaison du niveau et le taux de bancarisation avec des pays voisins à savoir le Maroc et la Tunisie.

²Karyotis Catherine [2017], « l'essentiel de la banque », Gualino, 4^e édition, France, pp 4.

Section 1 : notions générales sur la banque

La banque est l'un des plus vieux métiers, l'origine du terme « banque » dérive du concept Italien Banco, qui désigne le banc en bois sur lequel les changeurs exerçaient leurs activités au moyen âge, le mot banque apparait dans la langue française au XVe siècle, les banques sont aussi appelées établissements de crédit ou sociétés de financement.

1. Définition de la banque

Selon Sylvie de COUSSERGUES, Gautier BOURDEAUX et Thomas PERAN [2017] : « le terme de banque est l'appellation générique habituellement utilisée pour désigner des entreprises à fonctions, statuts ou activités fort différents. Il convient donc, de définir plus précisément ce que ce terme recouvre en adoptant successivement trois approches, une approche théorique où la fonction d'intermédiaire financier est privilégiée, une approche institutionnelle liée à la notion d'établissement de crédit et une approche plus professionnelle qui reconnaît la diversité du métier de banque »³.

De ce qui précède, le concept « banque » revêt plusieurs définitions, un intermédiaire financier monétaire entre les agents à excédent de ressources et les agents à déficit de financement, puis comme un établissement de crédit et elle précise que seul les banques sont habilités à recevoir des fonds du publics à vue, et en suite comme une entreprise qui gère les dépôts et collecte l'épargne des clients, accorde des prêts et offre des services financiers.

2. La typologie des banques

L'ensemble des banques, chapeauté par la Banque Centrale, forme le secteur bancaire d'une zone monétaire. On distingue ainsi, différents types de banques selon leur rôle.

2.1. La définition de la Banque Centrale

La Banque Centrale met en circulation la monnaie officielle du pays ou de la zone monétaire⁴, une Banque Centrale a pour rôle de réglementer et superviser les opérations des différentes banques, de veiller à leur solvabilité à l'égard des déposants, de superviser la

³Sylvie de COUSSERGUES, Gautier BOURDEAUX et Thomas PERAN [2017], « gestion de la banque », DUNOD, 8^e édition, Paris, pp 4.

⁴ Peters ANDRE [2016], « DE LA DICTRATURE FINANCIERE A LA DEMOCRATIE MONETIARE », l'Harmattan, Paris, pp 47.

production de monnaie par ces banques, et d'en réguler l'usage par le biais du taux directeur⁵, elle est une institution publique propre à un seul pays qui gère la monnaie et contrôle la masse monétaire, c'est-à-dire la quantité de monnaie en circulation, son rôle principal est d'assurer la stabilité du système bancaire et financier d'un pays ou d'une zone monétaire.

La principale fonction de la Banque Centrale est de préserver le pouvoir d'achat de la monnaie donc, de lutter contre l'inflation. La Banque Centrale est aussi appelée la « banque des banques » car elle contrôle l'émission de monnaie des banques de détails, elle veille à assurer la liquidité bancaire (notamment lors des crises de confiance) et elle joue le rôle de prêteur en dernier ressort quand les banques de détails ne veulent plus se prêter de la monnaie entre elles (panique bancaire, les banques ne se font plus confiance). Toutes les banques de détails sont obligées de détenir un compte créditeur non rémunéré auprès de la Banque Centrale.

Pour émettre de la monnaie, la Banque Centrale peut ⁶:

- soit prêter de la monnaie aux banques ;
- soit acheter des titres, généralement des titres de la dette d'Etat, sur les marchés financiers ;
- accessoirement, acheter des biens et services pour son usage propre.

2.2. La banque de dépôts

Les banques de dépôt ont un champ d'action limité, elles travaillent juste avec leurs clients. Elles ont pour mission de recevoir les dépôts d'argent et de les gérer (compte d'épargne, compte courant), pour les particuliers comme pour les entreprises (professionnels), et sont traditionnellement séparés entre la banque de détail et la banque d'affaire.

2.2.1. La banque de détail

La banque de détail ou la banque de réseau ou la banque commerciale ou encore la banque primaire (second rang après la Banque Centrale) selon Tidiani SIDABE [2016] : « les banques de détails sont des établissements de crédit détenant le pouvoir de création de la monnaie. Elles font profession habituelle de recevoir du public des fonds qu'elles emploient

⁵ Voir le site : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Banque#Typologie> , 28/05/2018 (17 :42).

⁶ Peters André [2016], op cit, pp 47.

pour leurs propres comptes en opération d'escompte, opération de crédit ou opérations financières »⁷.

Donc la banque de dépôt est une banque qui exerce une activité de crédit et d'offre de produits de placement destinés aux particuliers, aux professionnels et aux petites entreprises.

2.2.2. La banque d'affaire

La banque d'affaire est un intermédiaire financier pour les entreprises concernant les opérations financières. Elle ne traite qu'avec des entreprises. Son rôle n'est pas le financement de l'entreprise contrairement aux banques d'investissement. Elle est chargée de monter les dossiers concernant les introductions en bourse, les augmentations de capital, émission de dettes⁸, donc, ce sont des banques spécialisées dans l'accompagnement des entreprises pour une période bien déterminée.

2.3. La banque d'investissement

La banque d'investissement est active sur les marchés financiers, se chargeant des opérations financières comme les émissions d'emprunts obligataires, les souscriptions d'actions, les introductions en bourse, les fusions-acquisitions, etc.

3. Définitions des produits bancaires

Il existe plusieurs produits bancaires qui sont comme suit :

3.1. La présentation des produits de financement

Un produit de financement est un service financier de type crédit en distribution auprès des banques, on distingue :

3.1.1. Le crédit de fonctionnement ou d'exploitation

Les *crédits d'exploitations* sont des *crédits* à court terme (quelques mois maximum), permet aux entreprises de couvrir en temps leurs besoins de trésorerie, en finançant l'actif circulant du bilan.

⁷Tidiani SIDABE [2016], « l'essentiel du management d'une banque commerciale », l'Harmattan, Paris, pp 22.

⁸Voir le site : <http://definition.actufinance.fr/banques-d-affaires-764/> , 29/05/2018 (18 :20).

3.1.2. Le crédit d'investissement

C'est un type de crédits réservés aux entreprises, les *crédits d'investissement* sont destinés à financer la partie haute du bilan (matériel, immatériel ou financier) à moyen et long terme qui a une durée fixe et déterminée à des taux fixes ou variables.

3.1.3. Le crédit de consommation

C'est la catégorie de crédit accordée à des particuliers, pour financer les achats de biens et services (automobile, équipement de maison,...).

3.1.4. Le crédit immobilier

C'est un emprunt destiné à financer tout ou une partie de l'acquisition d'un bien immobilier.

3.2. La présentation des produits d'épargne

L'épargne désigne généralement les économies que nous pouvons faire au cours d'une vie, les principales formes de l'épargne se résument comme suit:

3.2.1. Le compte courant

Il est appelé aussi compte à vue, compte chèque ou compte de dépôts, Il est utilisé comme support pour les opérations de versement, retrait, virement, prélèvement paiement et encaissement de chèques, est un type de compte en banque utilisé dans les relations commerciales et financières.

3.2.2. Le compte sur livret épargne

Le *compte sur livret* est un compte d'épargne rémunéré qui vous permet de faire fructifier votre argent tout en y gardant accès en cas de besoin.

3.2.3. Le compte de dépôt à terme

Est un dépôt bancaire qui ne peut être retiré qu'à l'échéance d'un certain *terme* ou d'une certaine période.

3.3. La présentation des produits de banque/assurance

Les produits d'assurance que peuvent proposer certaines banques concernent aussi bien l'assurance des personnes, l'assurance des biens ou encore des produits divers comme suit :

- assurance des personnes : assurance vie et assurance décès ;
- assurance des biens : assurance multirisques habitation et assurance automobile ;
- assurances diverses : assistance juridique, assurance de voyage et diverses.

3.4. La présentation des produits de placement

Le *produit de placement* est un *produit* qui permet à un investisseur de placer et de fructifier son épargne.

Pour les particuliers, les produits de placement sont essentiellement les comptes de type caisse d'épargne, les comptes et les plans d'épargne-logement, les comptes bloqués à terme, et les contrats d'assurance-vie. Une minorité achète des titres financiers, comme des actions, des obligations, ou des bons de Trésor.

Pour une entreprise, les produits de placement sont générés par ses placements à court terme, et enregistrés en cours d'exercice.

Pour un investisseur professionnel, le choix des produits de placement est déterminant, il peut arbitrer entre de nombreux instruments financiers, comme les options et les devises.

3.5. La présentation des produits de la monétique

Les produits de la monétique concernent les cartes électroniques bancaires qui sont les suivants :

3.5.1. les cartes de retrait

Les cartes de retrait sont raccordées à un compte à vue, elles permettent à son détenteur d'y retirer des fonds en temps voulu dans les DAB et GAB de sa banque.

3.5.2. les cartes de crédit

Elles Permettent le paiement sur terminaux en magasin, retrait simple dans des GAB.

3.5.3. les cartes internationales (carte visa, master card...)

La carte bancaire internationale est une carte bancaire acceptée dans le territoire national aussi bien à l'étranger pour des paiements internationaux. Seul les devises convertibles qui y sont acceptés auprès de tous les GABs du réseau VISA ou Master Card, 24h/24 et 7j/7, dans la limite du montant journalier autorisé par la réglementation de change en vigueur. Le coût de cette carte est habituellement plus élevé que celui de la carte bancaire nationale.

3.6. La présentation des produits de transfert

Ils peuvent se présenter sous formes de virements, de pensions et d'allocations.

3.7. La présentation des produits de change

Il concerne l'achat et la vente de devises.

4. Les moyens de paiement

Les moyens de paiement désignent l'ensemble des techniques ou de supports mis à la disposition des particuliers pour effectuer des règlements et des transferts de fonds, en passant par les moyens de paiement classiques qui synthétisent la monnaie fiduciaire et la monnaie scripturale puis aux moyens de paiement moderne qui se compose de la monnaie électronique (la monétique).

4.1. Les moyens de paiement classique

Il existe deux types des moyens de paiement classique et qui sont les moyens de paiement les plus utilisés :

4.1.1. La monnaie fiduciaire

Selon Marie DELAPLACE [2017] : « la monnaie fiduciaire est une monnaie qui n'a plus de valeur intrinsèque ; sa valeur ne repose que sur la confiance qu'ont les individus dans les institutions qui l'émettent. Cette monnaie a donc une valeur résultant uniquement de l'utilité que représente sa fonction pour les individus qui l'utilisent dans les échanges »⁹.

⁹Marie DELAPLACE [2017], « monnaie et financement de l'économie », DUNOD, 5^e édition, paris, pp 15.

Pour cela, la monnaie fiduciaire est un instrument financier dont la valeur nominale est supérieure à la valeur intrinsèque, sa valeur est déterminée par la confiance que lui accordent ses utilisateurs.

La monnaie fiduciaire est constituée de :

- billets de banque;
- pièces de monnaie.

4.1.2. La monnaie scripturale

L'appellation monnaie « scripturale » vient de ce qu'elle est matérialisée par des écritures sur les livres des banques, elle circule à l'aide d'instruments. Selon Marie DELAPLACE [2017] : « la monnaie scripturale est constituée par les soldes créditeurs des comptes à vue avec carnet de chèque, qui sont appelés dépôts à vue (DAV) monétaires »¹⁰.

En effet, par un simple jeu d'écritures la monnaie scripturale peut servir d'intermédiaire pour les échanges entre des personnes ou des entreprises qui ont un compte dans une banque ou aux chèques postaux. Pour circuler la monnaie scripturale, on doit utiliser les instruments de paiement tels que :

4.1.2.1. Le chèque

Selon Luc BERNET-ROLLANDE [2015] : « le chèque est un écrit par lequel une personne dénommée le tireur, donne l'ordre à une autre personne dénommée le tiré de payer une certaine somme au titulaire ou à un tiers, appelé le bénéficiaire à concurrence des fonds déposés chez le tiré »¹¹. Le chèque fait donc intervenir 3 personnes :

- le tireur : c'est lui qui établit et signe le chèque ;
- le tiré : c'est lui qui détient les fonds et paye ;
- le bénéficiaire : c'est lui qui reçoit le paiement.

4.1.2.2. Le virement

Selon Luc BERNET-ROLLANDE [2015] : « le virement est un ordre de paiement initié par le donneur d'ordre : celui-ci envoie une instruction de paiement à sa banque qui

¹⁰Marie DELAPLACE [2017], *Idem*, pp 42.

¹¹ Luc BERNET-ROLLANDE [2015], « principes de technique bancaire », DUNOD, 27^e édition, Paris, pp 91.

transfère les fonds à la banque du bénéficiaire »¹², donc un virement bancaire est une opération d'envoi ou de réception d'argent entre un compte vers un autre compte bancaires, Il s'effectue électroniquement entre deux comptes bancaires, qui ne sont pas nécessairement tenus dans la même agence ou la même banque, cette opération bancaire doit suivre des règles précises, notamment être autorisée, enregistrée et notifiée.

On distingue différents types de virements bancaires :

- le virement interne entre deux comptes ouverts dans la même banque ;
- le virement externe entre deux banques différentes ;
- le virement domestique réalisé dans le même pays ;
- le virement à destination est un transfert international ;
- le virement ponctuel et le virement permanent qui est virement automatique.

4.1.2.3. Le prélèvement

Le prélèvement bancaire, établit habituellement sous forme de prélèvement automatique, selon Luc BERNET-ROLLANDE [2015] : « les prélèvements automatiques sont utilisés très fréquemment pour le règlement des quittances d'électricité ou de téléphone, pour celui des échéances d'un crédit, et, de façon générale, pour les dettes à caractère répétitif »¹³. Donc, le prélèvement bancaire est un transfert de fonds répétitif, c'est une mode de paiement parfaitement sécurisé qui permet de régler des factures par débit direct du compte bancaire ou postale sans se déplacer.

4.1.2.4. L'effet de commerce

L'effet de commerce est un moyen de paiement non rattaché à un organisme bancaire, il est propre aux entreprises. Il peut revêtir la forme d'une lettre de change ou d'un billet à ordre.

a) La lettre de change

Selon Luc BERNET-ROLLANDE [2015] : « la lettre de change est un écrit par lequel une personne appelée tireur (le créancier, c'est-à-dire le fournisseur) invite une autre personne, appelée tiré (le débiteur c'est-à-dire le client), à payer une certaine somme (montant facturé), à une date déterminée (date d'échéance), à une troisième personne appelée

¹²Luc BERNET-ROLLANDE [2015], Idem, pp 39.

¹³Luc BERNET-ROLLANDE [2015], Idem, pp 110.

bénéficiaire (souvent le tireur ou son banquier) »¹⁴. La lettre de change met en présence trois personnes :

- Le tireur : c'est lui qui prend l'initiative d'émettre la lettre de change et invite, de ce fait, le tiré (son débiteur, son client) à payer ;
- Le tiré : c'est lui qui doit payer à l'échéance la somme indiquée, il doit avoir une dette à l'égard du tireur, c'est cette dette qui constitue la provision ;
- Le bénéficiaire : c'est à lui que le tiré doit payer, le bénéficiaire peut être le tireur lui-même ou une tierce personne désignée par lui et à qui il doit de l'argent.

b) Le billet à ordre

Le billet à ordres est un écrit par lequel un client, le souscripteur (aussi appelé le tireur), s'engage à payer une somme à une échéance déterminée à son fournisseur, le bénéficiaire. A la différence de la lettre de change, ce n'est pas le créancier qui prend l'initiative d'émettre l'effet de commerce mais le débiteur (ou le tiré).¹⁵

4.2. Les moyens de paiement modernes (la monétique)

La monétique appelée aussi monnaie électronique peut être définie selon Sophie BRABNA et Michel CAZALS [2014] : « toute valeur monétaire représentant une créance qui est stockée sur un support électronique ; cette valeur monétaire doit être émise contre la remise de fonds d'un montant dont la valeur n'est pas inférieure à la valeur monétaire émise »¹⁶. Actuellement, la monétique est le moyen le plus efficace pour assurer un maximum de transaction. Elle assure au propriétaire d'une carte bancaire, la possibilité de retirer des espèces auprès de n'importe quel distributeur automatique.

La monétique est donc, l'ensemble des moyens électroniques mis en œuvre pour automatiser les transactions bancaires (cartes de paiement, de retrait,...), ou encore l'ensemble des technologies, procédés et équipements permettant une électrification du transfert de fonds, de mise à disposition de liquide et informations de la clientèle sur ses comptes. Il existe principalement deux types de monnaie électronique¹⁷ :

¹⁴ Luc BERNET-ROLLANDE [2015], Idem, pp 278.

¹⁵ Voir le site : <http://www.comprendrelespaiements.com/le-billet-a-ordre-definition-et-caracteristiques/> , 20/06/2018 (20 :48).

¹⁶ Sophie BRABNA et Michel CAZALS, [2014], « la monnaie », DUNOD, 3^e édition, Paris, pp15.

¹⁷ Sophie BRABNA et Michel CAZALS, [2014], Idem, pp16.

4.2.1. Le porte-monnaie électronique (PME)

Dont le support est une puce implantée sur une carte à usage spécifique ou multiple, il s'agit donc, d'un système de carte prépayée qui permet à son détenteur de régler directement le commerçant.

4.2.2. Porte-monnaie virtuel (PMV)

Utilisant comme support le disque dur d'un ordinateur, il est associé aux paiements en ligne par internet. Il reste encore d'un usage très limité mais pourrait se développer très rapidement avec la forte progression des achats en ligne.

5. Les instruments de paiement électronique

Les instruments de paiement électronique s'agissent de moyens de *paiement* matérialisés. Ils évitent la manipulation d'espèces monétaires, et cela grâce aux *Technologies* de l'Informations et de la Communications (T.I.C.). Ces dernières, sont devenues des moyens incontournables au développement de l'activité bancaire, elles ont profondément modifié la nature des services de la banque.

5.1. La télécompensation

La télécompensation contribue au traitement automatisé des moyens de paiement. Elle permet l'échange de tous les moyens de paiement de masse (chèques, effets, virements, prélèvements automatiques et opération sur carte), la télécompensation a pour principal avantage de réduire le délai de traitement et d'acheminement des opérations interbancaires, de réduire les coûts et d'offrir un service de meilleure qualité aux différents clients.

Il consiste, ainsi, en la mise en place de circuits d'échanges interbancaires dématérialisés et sécurisés, et totalement automatisés, à réduire les délais des transactions avec une meilleure qualité de service.

5.2. Les technologies de système de paiement

Ce sont des appareils permettant le retrait automatique d'espèces qui sont installés au niveau des agences. Il s'agit des GAB, DAB et TPE qui sont :

5.2.1. Les guichets automatiques de billets (GAB)

C'est un système directement relié aux différents comptes du client utilisateur permettant de réaliser différentes opérations bancaires¹⁸, ils sont aménagés à l'intérieur des agences et ils permettent au client d'effectuer eux même leurs opérations bancaire (retrait d'argent, consultation de compte, commande de chéquier), à l'aide de sa carte bancaire et de son code confidentiel.

5.2.2. Les distributeurs automatiques de billets (DAB)

Un DAB est un ordinateur placé dans un lieu public (banque, entreprise agroalimentaire) donnant la possibilité à un client grâce à une carte magnétique (ou à puce) et à un code confidentiel de retirer des sommes d'argent dans la limite d'un plafond hebdomadaire. Ces montants sont ultérieurement portés au débit du compte du client¹⁹.

5.2.3. Le terminal de Paiement Electronique (TPE)

Un terminal de paiement électronique (aussi appelé TPE) est un appareil électronique capable de lire les données d'une carte bancaire, d'enregistrer une transaction, et de communiquer avec un serveur d'authentification à distance²⁰. Il assure ainsi un traitement à la fois sécurisé, rapide et performant des transactions de paiement.

6. L'ouverture des services bancaires en ligne

Avec l'essor généralisé de l'internet dans une population, la banque en ligne connaît un développement important. Une mutation de la relation client est opérée avec l'accès à la banque 24/24h et 7/7j.

6.1. Le E-Banking ou banque électronique

Le développement des technologies de l'information et des réseaux de communication, ont ouvert un nouvel horizon pour les banques, ces derniers ont changé de façon profonde et durable de métier de banquier.

¹⁸Thierry DUCLOS, [2013], « DICTIONNAIRE DE LA BANQUE », SEFI, 6^e édition, Paris, pp143.

¹⁹Thierry DUCLOS [2013], Idem, pp 105.

²⁰ Voir le site : https://fr.wikipedia.org/wiki/Terminal_de_paiement_%C3%A9lectronique 10/05/2018 (15 :25).

Le E-Banking est défini comme la distribution automatisée des produits et services bancaires traditionnels et nouveaux directement à des clients à travers des canaux de communication électronique interactifs²¹.

Le E-Banking, désigne la banque par internet. Grâce au Web, il ya la possibilité de gérer notre compte depuis notre domicile, On peut dire donc, que le E-Banking consiste généralement à l'utilisation des nouvelles technologies afin de réaliser des opérations bancaires. Le service banque en ligne permet :

- la gestion de l'ensemble des comptes depuis un ordinateur, 7 jours/7, 24h/24 ;
- la consultation de toutes les opérations telles que l'historique sur 30 jours ;
- la recherche des opérations déjà effectuées à tout moment ;
- le téléchargement des relevés aux formats Excel, PDF ou CSV ;
- la création des fusions de soldes pour les professionnels ;
- la consultation des cours de devises ;
- la réception des messages personnels en provenance de la banque pour tout mouvement sur le compte.

6.2. Le mobile Banking

Le mobile Banking ou M-Banking appelé aussi la banque sans fil regroupe toutes les techniques permettant de réaliser des opérations bancaires à partir du support d'un téléphone mobile grâce à une application en ligne correspondant aux services financiers consultation des soldes, transfert des sommes, paiement des factures. Les banques sans fil sont utilisées dans de nombreuses régions démunies, surtout les régions éloignées ou rurales.

Elles sont populaires dans les pays dont la plupart de la population manque de compte bancaire et ou les infrastructures bancaires ne se trouvent que dans les grandes villes. Les banques sans fil ont connu un essor en Afrique ou elles ont apporté un grand changement socio-économique à des millions de population.

Après avoir présenté dans le point précédant et d'une façon générale les différentes produits bancaires et l'ouverture de service bancaire en ligne, dans la section 2, nous allons tenter de présenter les mesures de la bancarisation.

²¹Rym BOUCHELIT [2014/2015], « LES PERSPECTIVES DU E-BANKING DANS LA STRATEGIE E-ALGERIE 2013 », thèse de doctorat en sciences économique, Université ABOU BEKR BELKAID, Tlemcen, pp 63. Voir le site : <http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/7322/1/perspectives-e-banking-e-algerie-2013.Doc.pdf> 10/05/2018 (16 :03).

Section 2 : le cadre conceptuel et la mesure de la bancarisation

Dans cette section nous allons présenter d'une manière générale la bancarisation et les indicateurs de ses niveaux.

1. Définition de la bancarisation

Le terme de la bancarisation signifie le processus mené par les banques, cette dernière a une relation directe avec les produits bancaires autrement dit, c'est le nombre de personne qui utilise les services bancaire (ménage, particulier et entreprise) donc, on peut dire que la bancarisation se définit comme « le processus d'appropriation et d'utilisation des services bancaires par la population »²² dans un pays ou dans une région. Ces services sont entre autre l'ouverture des comptes bancaires, l'utilisation des moyens de paiements scripturaux et la demande de crédit.

La bancarisation constitue, de ce fait, un élément clé pour le développement des systèmes de paiement (moyens scripturaux, monétiques,...), elle fait également référence au degré de confiance que confère le système bancaire au public, la bancarisation demeure également tributaire d'autres facteurs structurels tels que le niveau de développement économique, culturel, idéologique, éducatif et la part de la population active²³. C'est par rapport à cela, que les pays ont des niveaux ou des taux de bancarisation différents.

La bancarisation vise :

- les banques : d'élargir leurs ressources et leur clientèle en vue d'optimiser et de développer leurs activités financières ;
- les autorités publiques : permet de contrôler et de mieux gérer la création de la monnaie ainsi que les différents mouvements monétaires ;
- l'économie : donne un indice sur le degré de développement d'un pays.

Selon Thierry DUCLOS [2013] : « la bancarisation est le processus consistant pour les banques à ouvrir à l'ensemble de la population (ménages et entreprises) des comptes

²²Gérard TCHOUASSI et Suzy Flore TAMCHAP [2017], « influence des réformes bancaires et microfinancière sur le taux de bancarisation dans la zone BEAC », pp 1. Voir le site :

https://www.researchgate.net/publication/316241143_Influence_des_reformes_bancaires_et_micro-financieres_sur_le_taux_de_bancarisation_dans_la_zone_BEAC , 19/06/2018 (14 :44).

²³Abdelkrim MIRAOUÏ [2014/2015], « Réforme et modernisation du système bancaire algérien durant la période 1990-2010 », Thèse pour l'obtention du diplôme de doctorat, Université d'Oran 2, pp 494. Voir le site : http://www.univ-oran2.dz/images/these_memoires/FSC/Doctorat/TDSC-2/R%C3%A9forme%20bancaire%20en%20Alg%C3%A9rie.pdf , 21/05/2018 (19 :03).

bancaires, l'objectif des banques est de se procurer les ressources indispensables au développement de l'activité crédit »²⁴.

Selon les organisations financières internationales (le FMI, la BM, la BRI et le CB), le droit au compte bancaire, la protection des épargnants et des emprunteurs ainsi que la présence d'un fonds (ou de caisse) de garantie des dépôts bancaires sont autant de signes positifs témoignant de la crédibilité du système bancaire d'un pays. Ces signes contribuent à améliorer ou à renforcer la confiance des épargnants et des investisseurs vis-à-vis de leur secteur bancaire, ce qui se traduit par la levée du niveau de la bancarisation de la population²⁵.

Le niveau de bancarisation d'un pays est globalement fonction de son stade de développement économique²⁶. En effet, la bancarisation varie d'un pays à l'autre, et cela, selon le niveau de développement économique de chaque pays, plus un pays est développé, plus son niveau de bancarisation est élevé, elle est mesurée par un indice appelé taux de bancarisation, cet indice traduit le niveau de pénétration des services bancaires et financiers d'un pays ou d'une zone donnée.

2. Les indicateurs du niveau de bancarisation

Plusieurs indicateurs permettent de mesurer le niveau de bancarisation d'une économie, nous pouvons citer d'abord l'indicateur le plus utilisé par les pays. Il est le taux qui correspond au rapport entre le nombre de comptes bancaires et le total de la population. Ensuite, il y'a la densité bancaire qui représente le nombre d'habitants par guichet bancaire. Enfin, la proportion de la monnaie scripturale utilisée dans le règlement des transactions commerciales.

2.1. Le niveau de bancarisation par l'utilisation d'indicateur du taux de bancarisation

La bancarisation est mesurée par un indice appelé taux de bancarisation ou le taux de pénétration des services bancaires. Cet indice traduit le niveau d'utilisation de comptes bancaire dans le pays ou la région concernée, le taux de bancarisation est élevé pour les pays développés et très bas pour les pays en développement.

²⁴ Thierry DUCLOS [2013], op.cit, pp 45.

²⁵ Abdelkrim MIRAOUÏ [2014/2015], op.cit, pp 495.

²⁶ Gérard TCHOUASSI et Suzy Flore TAMCHAP [2017], op.cit, pp 1.

Les modes de calcul du taux de bancarisation dans les pays développés se base sur les comptes ouverts au niveau des banques, par contre dans les pays en développement comptabilisent aussi les comptes de caisse d'épargne nationale, les comptes courants postaux et même les comptes ouverts auprès du Trésor.

Le taux de bancarisation peut être calculé pour chaque type de compte²⁷ :

Taux = Nombre de comptes chèques (en banque, au CCP, au Trésor)/ Population active;

Taux = Nombre de comptes de dépôt en banque / Population active;

Taux = Nombre de comptes chèques en banque /Population active;

Taux = Nombre de compte chèque en banque, CCP, Trésor, CNE /Population active;

Le taux de bancarisation donne une information brute sur le nombre de personnes disposant d'un compte en banque sans aucun autre renseignement sur la nature et l'utilisation effective de ce compte.

Le calcul du taux de bancarisation se fait par rapport aux ménages, aux adultes et aux actifs, mais pour avoir des calculs plus en moins justes, il faut déterminer la catégorie de la population occupée, entre population active occupée, l'ensemble des ménages, et l'ensemble des adultes, car chaque catégorie influence le résultat.

2.1.1. Le taux de bancarisation des ménages

Le taux de bancarisation des ménages représente la proportion des ménages ayant au moins un compte en banque. Cette approche se base sur le principe de la solidarité familiale. Un compte au moins par ménage constituerait une assurance de bancarisation des revenus du ménage. En plus, les moyens de paiement scripturaux éventuels pourraient être utilisés conjointement par les membres du ménage.

²⁷ Hocine SAM [2010], « Essai d'analyse de la bancarisation en Algérie : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou », mémoire de magister en Sciences Economiques, Tizi-Ouzou, pp 55.

2.1.2. Le taux de bancarisation des adultes

Le taux de bancarisation des adultes représente la proportion des adultes qui dispose d'un compte en banque. Cela signifie de mesurer le niveau d'utilisation des services bancaires par rapport aux besoins des personnes potentiellement en âge de l'utiliser.

Dans un ménage, il peut y avoir plusieurs adultes qui ont besoin de disposer d'une relation bancaire sans passer par un conjoint ou un parent, cet indicateur est plus proche de la réalité en matière de mesure des besoins de massification des services bancaires.

2.1.3. Le taux de bancarisation des actifs

Le taux de bancarisation des actifs représente la part des actifs ayant un compte en banque, cet indicateur traduit la part réelle du besoin en services bancaires qui est satisfaite. Une personne économiquement active est susceptible d'avoir besoin d'un compte bancaire.

2.2. Le niveau de bancarisation par l'utilisation de la densité du réseau bancaire

Le terme de *réseau* désigne les banques qui disposent de nombreux guichets leur permettant de collecter des dépôts et de placer des produits financiers, l'importance du réseau varie suivant le niveau de développement économique mais aussi suivant le cadre réglementaire.

La densité du réseau bancaire a constitué, la principale force des banques dans le cadre du développement de leurs activités, les banques ont donc bénéficié de la puissance de leur réseau. Le coût de ce dernier et d'acquisition de la clientèle a été minoré. Ceci, leur a ainsi permis d'offrir des produits plus compétitifs en termes de prix²⁸.

Donc, la densité du réseau bancaire est un indicateur pour apprécier le degré de bancarisation d'une nation. Pour cela, la densité démographique du réseau bancaire peut être définie comme étant le nombre d'agences bancaires disponibles.

²⁸Adil EL KHOUTABI [2004], « La pratique marketing dans les banques marocaines », Université Mohamed V, AGDAL de RABAT, licence professionnelle en management. Voir le site : https://www.memoireonline.com/07/06/198/m_le-marketing-bancaire.html , 24/05/2018 (14 :15).

Le nombre des agences bancaires permet aux banques et/ou aux établissements financiers de développer leur politique de collecte de ressources et leur politique d'offre de services financiers. Ce nombre d'agences bancaires ouvertes caractérise un réseau de distribution qui permet aux intermédiaires financiers de développer des relations avec leur clientèle dans tout le territoire national. En effet, plus le nombre de guichets est important, plus le marché est dynamique²⁹.

La densité démographique du réseau bancaire c'est le rapport entre le nombre d'agences bancaires et la population totale. La densité du réseau bancaire indique la disponibilité en agences et bureaux de banque par rapport à la taille de la population sans aucun intérêt, ni pour l'effectivité de la fréquentation de ces agences, ni pour la nature des services qui y sont offerts.

On convient que plus il y a de guichets bancaires dans un pays ou une zone, plus les populations consomment des services bancaires donc plus la bancarisation est élevée. D'où l'utilisation de la densité du réseau bancaire pour mesurer la bancarisation.

2.3. Le niveau de bancarisation par l'utilisation de la proportion de la monnaie scripturale

Certains pays calculent le niveau de la bancarisation par la proportion de la monnaie scripturale utilisée dans le règlement des transactions commerciales qu'est considérée comme l'élément fondamental dans la promotion de la bancarisation. Par exemple dans l'espace UEMOA. Ils utilisent les moyens de paiement scripturaux pour mesurer le taux de bancarisation, généralement les pays qui utilisent cette méthode sont des pays pauvres avec un taux de bancarisation faible.

3. Les niveaux de la bancarisation

Comme nous avons déjà vu, le taux de bancarisation change d'un pays à un autre, on distingue deux niveaux de bancarisation :

²⁹ Abdelkrim MIRAOUÏ [2014/2015], op.cit, pp 500.

3.1. Le niveau de la bancarisation dans les pays en développement

Caractérisé par la sous bancarisation et la non bancarisation et/ou la multi-bancarisation.

3.1.1. La sous bancarisation

Généralement la sous bancarisation ou la faible bancarisation de la population concernant les pays pauvres et les pays en développements, souvent expliquée par des facteurs géographiques et humains. La sous bancarisation c'est la faible bancarisation de la population, un pays sous-bancarisé est celui où les services bancaires n'ont pas atteint un certain seuil de pénétration dans la population, donc, c'est un pays qui est doté d'un réseau bancaire insuffisamment développé.

Parmi les causes de la sous-bancarisation, les populations sont très souvent obligées de se rendre physiquement à leur agence pour réaliser la moindre des opérations bancaires, le traitement des opérations est peu automatisé et/ou même pas du tout automatisé, ce qui rallonge le temps d'attente au guichet ou à l'agence, la concentration des activités bancaires dans des centres villes, l'instabilité politique, les guerres, les pillages,... Pour mesurer cette faible bancarisation, il est nécessaire de retenir un indicateur permettant l'appréciation du phénomène dans le temps appelé la marge de bancarisation³⁰ et qui est représentée par l'équation suivante:

$$\text{Marge de bancarisation} = 100 \% - \text{Taux de bancarisation}$$

La marge de bancarisation représente l'écart entre la situation de bancarisation complète (100%) et le taux actuel de bancarisation. Plus elle est grande, plus le niveau de bancarisation est faible et inversement.

³⁰Agossou Jacques GANSINHOUNDE [2007], « les déterminants de la faible bancarisation dans l'UEMOA », Université Polytechnique du Bénin, Master Banque-Finance. Voir le site : https://www.memoireonline.com/12/07/808/m_determinants-faible-bancarisation-uemoa0.html , 26/05/2018 (10 :45).

3.1.2. Le non bancarisation

La non bancarisation concerne les personnes qui n'ont pas de compte auprès d'un établissement financier formel (banque, coopérative de crédit, bureau de poste ou institution de microfinance).

Ce phénomène de non bancarisation est souvent causé par le manque de la confiance dans le système existant par ladite population non bancarisée.

3.2. Les niveaux de bancarisation dans les pays développés

Les pays développés connaissent une sur bancarisation et une multi bancarisation :

3.2.1. La sur bancarisation

La sur bancarisation est l'implantation d'un nombre relativement important des banques dans une zone ou un pays, cela signifie que la sur bancarisation concerne la densité des implantations géographiques sur le territoire et surcapacité qui entraîne une augmentation des coûts. Cette sur bancarisation a entraîné une concurrence rude entre les banques qui proposaient presque les mêmes produits financiers. Elle a aussi entraîné une diminution des marges bénéficiaires des banques.

3.2.2. La multi bancarisation

Elle signifie le nombre d'individus détenteur de plusieurs comptes bancaires, elle s'est fortement développée depuis le début des années 1990. Ce phénomène de multi bancarisation a renforcé la pression concurrentielle entre les établissements bancaires et notamment la pression sur les taux des crédits immobiliers qui sont souvent le facteur d'attribution du compte principal.

4. Les facteurs qui influencent positivement sur le niveau de bancarisation

Il existe plusieurs facteurs qui influencent positivement sur le niveau de bancarisation parmi eux :

4.1. Le droit au compte

Le droit au compte ou le *droit au compte* bancaire est un droit à toute personne, il rend possible les personnes en situation d'exclusion sociale un service bancaire minimum,

pour cela chaque personne a besoin d'un compte bancaire pour faciliter la vie quotidienne : percevoir un salaire, payer un commerçant ou tout simplement pour conserver son argent en sécurité. Cependant, un établissement bancaire a le droit de refuser d'ouvrir un compte et sans justifier la raison, et en cas de refus le client peut solliciter une autre banque, ou plusieurs, en cas de refus successifs, il peut demander alors à bénéficier du « droit au compte ». Si une banque refuse l'ouverture d'un compte à un client, elle notifié le refus à base d'une « lettre ». Ce document informe du « droit au compte » et indique la marche à suivre pour en bénéficier, dès lors que le client n'a aucun compte de dépôt dans une banque.

Selon Catherine KARYOTIS [2017] : « dans le cadre du droit au compte, le titulaire du compte a droit à un service bancaire de base qui comprend l'ouverture, la tenue et la fermeture du compte, l'édition de relevés d'identité bancaire, les dépôts et retraits d'espèces (dans l'agence gérant le compte), l'encaissement de chèques et de virements et une carte bancaire »³¹.

Il est prévu que l'ouverture d'un tel compte n'intervienne qu'après remise auprès de l'établissement de crédit d'une déclaration sur l'honneur attestant le fait que le demandeur ne dispose d'aucun compte³². En cas de refus de la part de l'établissement choisi, la personne peut saisir la banque centrale afin qu'elle lui désigné un établissement de crédit. En cas d'ouverture du compte imposée par la banque centrale, la banque désignée est tenue d'assurer gratuitement au titulaire du compte les services bancaire de base qui comprennent :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ;
- l'envoi périodique de relevé des opérations effectuées sur le compte ;
- l'encaissement de chèques et les virements bancaires ;
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de la banque teneur de compte ;
- les paiements par prélèvement ou virements bancaires ;
- des moyens de consultation à distance du solde du compte, lorsque la banque offre ce service ;
- une carte bancaire.

³¹Catherine KARYOTIS [2017], op.cit, pp 19.

³² Luc BERNET ROLLANDE [2015] : « l'indispensable pour gérer au mieux la relation client », DUNOD, 27^e édition, Paris, pp 87.

4.2. L'inclusion financière et le rôle de la microfinance dans son développement

Avant de parler de l'inclusion financière et le rôle de la microfinance dans son développement, nous allons définir l'inclusion financière.

4.2.1. Définition de l'inclusion financière

L'inclusion financière c'est une préoccupation socioéconomique majeure, elle prend une importance accrue dans les pays en développement. L'inclusion financière ne se limite pas à l'accès à un compte, mais bien à une maîtrise plus globale des outils bancaires³³. On entend par inclusion financière, la disponibilité et l'utilisation de tous les services financiers par les différents segments de la société dont les institutions et les particuliers³⁴, cette dernière offre des services financiers et bancaires de base à faible coût pour des consommateurs en difficultés et exclus des services traditionnels, elle contribue à leur intégration à l'économie, à promouvoir une croissance et un développement plus inclusifs, à réduire la pauvreté et à renforcer la cohésion sociale.

Selon la banque mondiale :« l'inclusion financière définit la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute une gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins (transactions, paiements, épargne, crédit et assurance) proposés par des prestataires fiables et responsables »³⁵ donc, l'inclusion financière est mesurée par la disponibilité en termes d'offre de services financiers et par leurs utilisations en termes de demande, ainsi que par la qualité de ces services.

Dans certains pays en développement, dont l'Algérie, les banques centrales accordent à l'inclusion financière une attention particulière, en complément de leurs mandats traditionnels de stabilité des prix et de stabilité monétaire et financière.

4.2.2. le rôle de la microfinance dans le développement de l'inclusion financière

Le terme « microfinance » fait référence à l'offre de services financiers aux personnes à faibles revenus ou exclues du système financier traditionnel formel.

³³Voir le site : https://fr.wikipedia.org/wiki/Inclusion_financi%C3%A8re 28/05/2018 (00 :52).

³⁴ Rapport la banque d'Algérie, « brochure sur l'inclusion financière », pp 1. Voir le site : <http://www.bank-of-algeria.dz/pdf/inclusion7.pdf> , 24/04/2018 (11:32).

³⁵Voir le site : <http://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview> , 12/05/2018 (14:00).

A l'origine, le terme était étroitement lié au microcrédit (de très petits prêts accordés à des emprunteurs non salariés, ayant des garanties limitées ou inexistantes, pour développer des activités génératrices de revenus), mais il a depuis évolué pour couvrir toute une gamme de produits financiers tels que l'épargne, l'assurance, les paiements, les transferts d'argent, etc.

Selon Léopold NDIAYE [2011] : « la microfinance fait référence à l'offre des services financiers aux populations pauvres et à faible revenus, qui ont peu ou n'ont pas accès aux services financiers bancaires, dans le but de satisfaire les besoins de leur ménage ou de leur activités économiques et professionnelles »³⁶, la population cible de ce genre de financement sont les personnes défavorisées, ceux dont la demande de financement auprès des établissements bancaires n'est pas acceptée.

La microfinance est en général considérée comme facteur d'amélioration des conditions de vie, de réduction de la vulnérabilité et de promotion de l'émancipation sociale et économique. Elle joue un rôle important dans le rapprochement du secteur financier. Les institutions de microfinance sont des fournisseurs importants de financement aux petites et micro entreprises qui sont incapables d'obtenir du crédit auprès de prêteurs commerciaux en raison de l'asymétrie de l'information et des coûts élevés associés aux prêts. Les micros, petites et moyennes entreprises sont les plus grands créateurs d'emplois et contributeurs à la croissance économique dans de nombreux pays en développement, autrement dit, la microfinance représente une occasion viable pour conduire l'inclusion financière pour les personnes non bancarisées.

4.3. La bancarisation des bénéficiaires du microcrédit

Le microcrédit est un moyen important d'encourager l'initiative entrepreneuriale et l'inclusion sociale et financière des personnes défavorisées qui n'ont pas accès aux services bancaires classiques.

Plus précisément le microcrédit est un prêt remboursable dans un délai de (1 à 8 ans), destiné pour les projets et les activités dont le coût saurait plafonner, permettant l'achat d'un petit équipement et matières premières de démarrage et de la couverture des frais nécessaires au démarrage d'une activité ou un métier. Donc, c'est un crédit qui est destiné pour les

³⁶ Léopold NDIAYE [2011], « dirigeants élus des Systèmes Financiers Décentralisés », MEMENTO DE MICROFINANCE, diasporas noires, L'U-IMCEC/Sénégal, pp 39.

citoyens sans revenus ou disposant de revenus instable est irréguliers et les femmes aux foyers, son objectif est l'intégration économique et sociale des citoyens ciblés à travers la création d'activités de production de bien et de services, en vue de générer des revenus leurs permettant de faire face à leur besoins de première nécessité.

Selon Léopold NDIAYE [2011] : « l'activité de microcrédit consiste généralement en l'attribution de prêts de faible montant à des populations entrepreneurs qui ne peuvent accéder aux prêts bancaires classiques »³⁷, ils concernent en général des entrepreneurs ou des artisans, il permet de concrétiser des microprojets. Le microcrédit se développe surtout dans les pays en développement mais, se pratique aussi bien dans les pays développés, l'accès au financement est un enjeu majeur pour le développement d'une économie. Il permet aux individus de développer leurs projets et de s'insérer dans la société et créer de poste de travail et la richesse pour le pays, ce qu'est conduite une nécessité pour la population d'utiliser des services bancaires, cela, engendre une augmentation de bancarisation. Donc, on conclut que le microcrédit stimule la bancarisation.

Après avoir présenté l'aspect théorique des différents indicateurs de niveau de la bancarisation, nous allons mettre l'accent dans la section 3, sur l'aspect pratique soit une étude chiffrée du niveau de la bancarisation en Algérie.

³⁷ Léopold NDIAYE [2011], op.cit, pp 39.

Section 3 : Essai d'analyse du niveau de la bancarisation en Algérie

Cette section fera objet de l'étude du niveau de la bancarisation en Algérie ainsi, qu'une étude comparative par rapport aux pays voisins le Maroc et la Tunisie, cette étude concerne le nombre d'acteurs bancaires, le niveau et le taux de bancarisation.

1. Bref aperçu sur les banques en Algérie

Juste après l'indépendance, le système bancaire algérien se compose essentiellement par cinq banques commerciales algériennes créées par l'Etat Banque Extérieur d'Algérie (BEA), Banque Nationale d'Algérie (BNA), Crédit Populaire Algérien (CPA), Banque algérienne de Développement Rural (BADR), Banque de Développement Local (BDL).

Ses banques n'ont pas joué leur véritable rôle d'intermédiaires financiers l'étroitesse de leur réseau n'encourage pas la proximité avec la population. Les prestations et les services offerts en leur direction se limitent aux stricts produits de base alors que leurs besoins augmentent progressivement³⁸. Ainsi la période après l'indépendance est caractérisée par l'existence d'une population pauvre et analphabète son dernier soucis est d'avoir un compte bancaire. La population en majorité est sans culture économique et financière, peu incitée par les banques, utilise son épargne plutôt dans les achats de bijoux, de véhicules, de l'immobilier..., l'économie se retrouve dans un état de sous bancarisation d'où la nécessité d'un véritable changement³⁹.

Afin de permettre à plusieurs acteurs bancaires et financiers à capitaux privés de s'installer et pour pouvoir moderniser l'organisation et le fonctionnement du système bancaire dans le cadre de la doctrine de la libéralisation financière, l'Algérie a supprimé le monopole de l'Etat sur les services financiers particulièrement (en 1990).

³⁸Chabha BOUZAR et Benhalima AMMOUR [2011], « LA BANCARISATION DANS LE CONTEXTE DE LIBERALISATION FINANCIERE EN ALGERIE », Les Cahiers du CREAD n°95 /2011, pp 56. Voir le site : [file:///C:/Users/pix%20info/Downloads/125731-342401-1-SM%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/pix%20info/Downloads/125731-342401-1-SM%20(1).pdf) , 24/04/2018 (14 :02).

³⁹Chabha BOUZAR et Benhalima AMMOUR [2011], Idem, pp 57.

2. La composante du réseau bancaire en Algérie

L'ouverture du secteur bancaire algérien à l'initiative privée a changé sa configuration, les banques privées étrangères sont généralement des filiales de grands groupes bancaires internationaux.

En 2017, le secteur bancaire se compose de 29 banques et établissements financiers (20 banques et 9 établissements financiers), la structure du système bancaire est présentée comme suit :

Tableau N°01 : Structure du système bancaire en Algérie 2017

Les banques en Algérie		Les établissements financiers en Algérie	
Les banques publiques	Les banques privées	Les établissements financiers à vocations générales	Les établissements financiers à vocations spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> . Banque Extérieure d'Algérie (BEA) . Banque Nationale d'Algérie (BNA) . Banque Algérienne de Développement Rural (BADR) . Banque de Développement Local (BDL) . Crédit Populaire d'Algérie (CPA) . Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP BANQUE) 	<ul style="list-style-type: none"> . Banque AL BARAKA D'ALGERIE . ARAB BANKING CORPORATION ALGERIE (BANK ABC) . NATIXIS ALGERIE . SOCIETE GENERALE ALGERIE . CITIBANK N.A. ALGERIA (Succursale de banque) . ARAB BANK PLC ALGERIA (Succursale de banque) . BNP PARIBAS EL DJAZAIR . TRUST BANK ALGERIA (TBA) . GULF BANK ALGERIA (AGB) . THE HOUSING BANK FOR TRADE & FINANCE-ALGERIA (HBTF-ALGERIA) . FRANSABANK EL-DJAZAIR . CREDIT AGRICOLE-CORPORATE & INVESTISSEMENT BANK ALGERIE (CA-CIB ALGERIE) . AL SALAM BANK - ALGERIA (ASBA) . H.S.B.C. ALGERIA (Succursale de banque) 	<ul style="list-style-type: none"> . Caisse Nationale de mutualité agricole (CNMA) . Société Financière d'Investissement de Participation et de Placement - SPA - (SOFINANCE - SPA) . Société de refinancement Hypothécaire (SRH) . Arabe Leasing corporation (Société de crédit Bail) (ALC) . Cetelem Algérie . Maghreb Leasing Algérie (MLA) . Société Nationale du leasing (SNL) . Idjar Leasing Algérie (ILA) . El Djazair Idjar (EDI) 	<ul style="list-style-type: none"> . Fonds National d'Investissement

Source : Construction personnelle à partir des sections principales de la banque d'Algérie, voir le site : <http://www.bank-of-algeria.dz/html/banque.htm> , 10/04/2018 (10:20).

Cette ouverture du secteur bancaire algérien à l'initiative privée a favorisé une nouvelle mutation du paysage bancaire algérien, pour cela comme nous l'avons précédemment mentionné les banques et les établissements financiers agréés en 2017 par la banque d'Algérie a enregistré la présence de 29 intermédiaires financiers, 20 banques et 9 établissements financiers, six (6) banques publiques, dont la caisse d'épargne, quatorze (14) banques privées à capitaux étrangers, dont une à capitaux mixtes, trois (3) établissements financiers, dont deux publics, cinq (5) sociétés de leasing dont trois (3) publiques, une (1) mutuelle d'assurance agricole agréée pour effectuer des opérations de banque qui a opté, à fin 2009, pour le statut d'établissement financier.

Tableau N°02 : l'évolution du nombre d'acteurs bancaires et financiers durant (1990 – 2017).

	1990	1995	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
banques publiques	5	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
banques privées	/	/	14	14	14	14	14	14	14	14	14
établissements financiers	1	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
sociétés de leasing	/	/	2	2	3	5	5	5	5	5	5
mutuelle d'assurance agricole	/	/	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total	6	8	26	26	27	29	29	29	29	29	29

Source : Construction personnelle à partir des rapports de la Banque d'Algérie

Le tableau N° 02 retrace le nombre d'acteurs bancaires et financiers qui opèrent sur le marché algérien durant la période (1990-2017), on remarque qu'à partir de l'année 2012 le nombre des banques sur le territoire algérien a enregistré une stabilité, la liste des *banques* et établissements financiers n'a pas changé, et on peut constater que le marché bancaire algérien en 2017 regroupe plusieurs acteurs bancaires et financiers diversifiés par rapport en (1990-1995).

Bien que les banques publiques demeurent toujours prédominantes par l'importance de leurs réseaux d'agences réparties sur tout le territoire national, le réseau d'agences des banques privées s'est densifié au cours des dernières années pour représenter près du quart du

réseau des agences bancaires⁴⁰, et cela, remonte au réseau d'agences des banques publiques qui ont été établi dans l'ensemble des wilayas, alors que les banques privées ont développé leur réseau principalement au nord du pays.

3. Etat de la bancarisation en Algérie

Suite à la lecture du tableau N°02 nous constatons que le processus de la bancarisation en Algérie a commencé à prendre de l'importance à partir des années 1990, et d'après les données de la banque d'Algérie nous remarquons que le calcul de niveau de la bancarisation se base généralement sur les indicateurs suivants :

- La densité du réseau bancaire ;
- Le taux de bancarisation.

A travers ces deux indicateurs, la banque d'Algérie calcule le niveau de bancarisation de la population, ce dernier peut soit prendre en considération les données qui correspondent uniquement au secteur bancaire (banques et établissements financiers), soit prendre également en considération les données qui concernent la société Algérie Poste (Chèques postaux).

3.1. La méthode sous l'angle de la densité du réseau bancaire

On distingue deux méthodes :

3.1.1. La densité du réseau bancaire par le nombre d'agences bancaires

Le nombre d'agences bancaires en Algérie réparties sur le territoire national entre 2011-2016 comme l'indique le tableau suivant.

Tableau N°03: l'évolution du niveau de bancarisation en Algérie durant la période (2011-2016)

année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
total des agences bancaires publiques	1 086	1 091	1 099	1 113	1 123	1 134
total des agences bancaires privées	274	301	313	325	346	355
total des établissements financiers	81	86	87	88	88	88
total des agences bancaires	1 441	1 478	1 499	1 536	1 557	1 577
population/ guichets bancaires	25 700	25 300	25 500	25 630	25 660	25 900
population active / guichets bancaires	7 400	7 700	8 000	7 500	7 600	7 680

Source : Construction personnelle à partir des rapports de la Banque d'Algérie.

⁴⁰Rapport d'activité [2016], banque d'Algérie « CHPIRE VI : INTERMEDIATION ET INFRASTRUCTURE BANCAIRE », pp 59. Voir le site : <http://www.bank-of-algeria.dz/html/communicat2016.htm> , 15/04/2018 (13 :10).

Le total des guichets d'agences des banques et des établissements financiers implanté dans un pays est un indice très important. Il permet de connaître le niveau de la bancarisation d'un pays⁴¹.

D'après le tableau N°03, la densité bancaire passe de 1 guichet bancaire pour 25 900 habitants en 2016 à 1 guichet pour 25 660 habitants en 2015 et à 1 guichet pour 25 600 habitants en 2014. L'évolution de la densité bancaire se confirme lorsqu'on se réfère à la population active soit 1 guichet pour 7 680 personnes en âge de travailler en 2016, 1 guichet pour 7 600 personnes en âge de travailler en 2015 et 1 guichet pour 7 500 personnes en âge de travailler en 2014. Pour cela, le niveau de bancarisation par l'utilisation de la densité du réseau bancaire en Algérie se caractérise par une évolution progressive du système bancaire mais reste relativement modeste.

Selon la déclaration de l'ancien Ministre des finances algérien Karim Djoudi dans un article sur le journal El Watan mercredi 20 décembre 2006, pour atteindre les normes en ce qui concerne la bancarisation, il faut avoir au moins une agence bancaire pour 5 000 habitants. Alors qu'à cette époque nous étions à 1 agence bancaire pour 28 000. Après environ dix ans nous n'arrivons toujours pas à atteindre cette norme malgré les efforts fournis, nous arrivons à avoir 1 guichet pour 25 660 habitants.

3.1.2. La densité du réseau bancaire par le nombre d'agences bancaires et de centre des chèques postaux

Le nombre d'agences bancaires en Algérie réparties sur le territoire national durant la période (2011-2016) en tenant compte du total des guichets du secteur bancaire et du centre des chèques postaux comme l'indique le tableau suivant.

⁴¹Abdelkrim MIRAOUÏ [2014/2015], *op.tic*, pp 494.

Tableau N° 04 : L'évolution du niveau de bancarisation en Algérie durant la période (2011-2016).

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
nombre de guichets postaux	3 453	3 498	3 633	3 533	3 585	3 654
1guichet/ nombres des personnes	1guichet/ 3 200 personnes	1guichet/ 3 260 personnes	1guichet/ 3 290 personnes	1guichet/ 3 240 personnes	1guichet/ 3 320 personnes	1guichet/ 3 320 personnes
total des guichets des banques et des chèques postaux	/	/	/	5 054	5 142	5 231
population actifs/guichets	/	/	2 430 personnes/ guichets	2260 personnes/ guichets	2 320 personnes / guichets	2 316 personnes/ guichets

Source : Construction personnelle à partir des rapports de la Banque d'Algérie.

On remarque que les centres des chèques postaux dispose d'un réseau d'agence beaucoup plus dense que celui des banques, le nombre d'agence en 2016 est de 1 577 agences par contre le nombre des centres de chèques postaux est de 3654 agences .

Si l'on intègre le réseau de la poste, la densité serait de 1 guichet (bancaire ou postal) pour environ 2 316 personnes en 2016 contre 2 320 en 2015, ce dernier taux dépasse le taux du Maroc avec 1 guichet (banque ou postal) pour 5 400 habitants en 2016 et 1 guichet pour 5 500 en 2015.

3.2. La méthode sous l'angle du taux de bancarisation

Pour la deuxième méthode de la banque d'Algérie. On peut calculer également le niveau de bancarisation sous l'angle du nombre de comptes bancaires ouverts à la clientèle comparativement à la population en âge de travailler. Le niveau de bancarisation, en termes de nombre de comptes ouverts par les banques à la clientèle des déposants (compte actifs en dinars et en devises) et par les centres de chèques postaux.

Tableau N° 05: Evolution du taux de la bancarisation (2010-2016).

année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
nombre des comptes par personne	2.5 comptes/ personne	2.6 comptes/ personne	2.5 comptes/ personne	2.71 comptes/ personne	2.91 comptes/ personne	2.93 comptes/ personne	2.95 comptes/ personne

Source : Construction personnelle à partir des rapports de la Banque d'Algérie.

Le taux de bancarisation durant toute cette période retrace une évolution plus ou moins faible du nombre de comptes bancaires dont dispose une personne en âge de travailler.

4. Comparaison entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie du nombre d'acteurs bancaires, le niveau de bancarisation et le taux de bancarisation

Suite à l'inexistence d'aucune norme fixant le nombre d'acteurs que doit recenser un secteur bancaire hautement performant ou efficace, donc, on ne peut confirmer s'il s'agit d'une évolution positive ou pas du secteur bancaire ou de la réforme bancaire en Algérie. En effet, pour avoir une vision claire de la réalité et l'efficacité de la réforme bancaire en Algérie, nous jugeons qu'il est très utile de comparer le nombre et la diversité des acteurs bancaires présents sur le marché algérien, le niveau et le taux de bancarisation par rapport à nos deux pays voisins Marocain et Tunisien.

4.1. Nombre d'acteurs bancaires en Algérie, Maroc et la Tunisie

Le tableau suivant illustre à titre comparatif, le nombre d'acteurs bancaires en Algérie et dans les deux pays voisins.

Tableau N°06 : nombre d'acteurs bancaires présents en Algérie par rapport aux pays voisins (2017).

	Algérie	Maroc	Tunisie
Banques publiques	6	7	7
Banques privées	14	12	16
Banque offshore	/	6	8
Total	20	25	31

Source : Construction personnelle à partir des : rapport annuel de la Banque d'Algérie, rapport annuel de Bank Al Maghrib et le rapport annuel de la Banque Centrale de la Tunisie.

D'après le tableau N° 06, on constate bien qu'en termes d'acteurs bancaires, l'Algérie accuse un retard par rapport à ses deux pays voisins (le Maroc et la Tunisie). De plus, les deux secteurs bancaires des pays en question sont nettement plus diversifiés par rapport celui de l'Algérie. Cette diversification est illustrée par la présence de banques offshore et surtout par la réussite du processus de privatisation de certaines banques publiques engagé depuis quelque année. De plus, il est important de souligner qu'aucune banque privée à capitaux algériens n'active actuellement sur le marché local, le nombre de banques privées présent en Algérie fait uniquement référence aux banques privées étrangères installées dans le pays,

contrairement au Maroc et la Tunisie qui font référence à la fois aux banques publiques privatisées et aux banques étrangères installées dans ces deux pays.

4.2. Comparaison entre les niveaux de bancarisation de l'Algérie, le Maroc et la Tunisie

Le nombre des agences bancaires ouvertes ou opérationnelles dans un pays est également un indicateur important de la dynamique ou de la potentialité de son marché bancaire⁴². En effet, plus le nombre de guichets est important, plus le marché est dynamique.

Tableau N° 07 : niveau de bancarisation dans les trois pays du Maghreb 2016.

	Algérie	Maroc	Tunisie
Nombre de guichets bancaires	1 577	6 283	1 774
Nombre d'habitants par guichet	25 900	5 400	6 369

Source : Construction personnelle à partir des : rapport annuel de la Banque d'Algérie, rapport annuel de Bank Al Maghrib et le rapport annuel de la Banque Centrale de la Tunisie.

A partir du tableau N° 07, nous remarquons que le système bancaire marocain est bien positionné en termes du taux de couverture bancaire. En effet, le Maroc avec une agence bancaire pour 5 400 habitants, la Tunisie, elle dispose d'une agence bancaire pour 6 369 habitants. Alors que l'Algérie affiche le nombre d'habitants par agence le moins développé une agence pour 25 900.

4.3. Comparatif du taux de bancarisation l'Algérie, le Maroc et la Tunisie

Le tableau suivant démontre le taux de bancarisation en Algérie par rapport à nos deux pays voisins marocain et tunisien.

Tableau N°08 : taux de bancarisation dans les pays du Maghreb en 2016

	Algérie	Maroc	Tunisie
taux de bancarisation	33%	69%	47%

Source : Construction personnelle à partir des : article journal LIBIRTE. Voir le site : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/societe-generale-affiche-des-taux-de-croissance-a-deux-chiffres-273698>, 26/05/2018 (11 :05), rapport annuel de la Bank Al Maghrib et pour le taux de bancarisation de la Tunisie voir le site : <https://maghrebemergent.info/finances/banque/78875-le-maroc-affiche-un-taux-de-bancarisation-de-70-le-plus-eleve-dans-la-region-arabe.html> , 31/05/2018 (10 :03).

⁴² Abdelkrim MIRAOUÏ [2014/2015], op.cit, pp500.

Le taux de bancarisation de la population au Maroc affiche un niveau supérieur par rapport aux autres pays du Maghreb. En effet, au Maroc a atteint 69%, la Tunisie affichait un taux de bancarisation de 47%, alors qu'en Algérie selon le président du directoire de la Société Générale Algérie dans un article de journal LIBERTE 2017, il annonce qu'en 2016 seulement 33% de la population algérienne est bancarisée. Autrement dit, ce taux est très faible.

Conclusion

De façon générale, ce chapitre démontre que les banques restent indispensables au développement économique de chaque pays, plus un système bancaire en premier lieu est confiant, solide et stable (pas de crise financière et les risques de liquidité), plus la population fait appel aux services bancaire, ce qui engendre une augmentation du niveau de bancarisation, qui influence positivement sur le développement au sein d'un pays.

En effet, la bancarisation est mesurée par différents indicateurs et cela, revient à la différenciation du niveau de développement des pays, les pays pauvres utilisent la proportion de la monnaie scripturale pour calculer le taux de bancarisation, les pays en développement utilisent le nombre des comptes bancaire et inclus les comptes CCP, par contre les pays développés utilise juste le nombre des comptes ouvert au niveau des banques.

En Algérie, le système bancaire a connu une évolution et ça, après l'ouverture du secteur bancaire à l'initiative privée, d'après l'essai d'analyse du niveau de la bancarisation nous pouvons dire que le projet de bancarisation de l'économie algérienne a connu des améliorations mais cela ne confirme pas que le degré de bancarisation de l'économie est satisfaisant car le système bancaire souffre d'un retard considérable par rapport à nous deux voisins le Maroc et la Tunisie.

Chapitre II :

**Facteurs du développement socio-
économique et leurs impacts sur la
bancarisation**

Introduction

Il existe certains freins au développement de la bancarisation, tels que l'importance du secteur informel, un développement socio-économique régional déséquilibré, la réticence à accepter les moyens de paiement scripturaux, des contraintes culturelles, des convictions religieuses strictes ainsi qu'un taux d'alphabétisation faible, induisant des difficultés à accéder aux services financiers.

Cependant, les multiples actions engagées par l'Etat en vue du renforcement du cadre légal et réglementaire, et par les banques afin de moderniser et sécuriser les systèmes de paiements et d'élargir l'accès aux services financiers devraient permettre un développement plus rapide de la bancarisation durant les années à venir.

Dans ce premier chapitre, nous allons porter l'accent sur le rôle du développement social et économique d'une population dans la construction d'un système bancaire fiable et sécurisé, aboutissant à une bancarisation de masse plus essentiellement pour les populations en marge du secteur financier. Ce chapitre sera scindé en trois sections ;

Dans la première section, nous allons aborder l'aspect socio-économique dans son ensemble, et son impact sur le niveau de bancarisation. Dans la seconde section, nous allons exposer les caractéristiques de l'exclusion bancaire et son retentissement sur la bancarisation. Comme conclusion à ce chapitre, nous allons présenter une troisième section dans laquelle nous allons citer les dispositifs mis en œuvre afin de palier à ce manque (microfinance, Fintech, etc).

Section 01 : l'impact des mécanismes socio-économiques sur le niveau de bancarisation

Les mécanismes socio-économiques sont considérés comme l'un des plus importants piliers pour concrétiser l'inclusion financière à travers la facilitation de l'accès aux services financiers au profit des particuliers et des petites, moyennes et micros entreprises⁴³. En effet, la variable socio-économique peut s'avérer parmi les principaux obstacles obstruant à l'élan du niveau de bancarisation à savoir ;

1. Contexte sociale

Selon (B. DEACON, 1997)⁴⁴ : « l'analyse du rôle des grandes organisations dans le domaine des politiques sociales est un terrain encore peu défriché », en nous appuyant sur ce qui vient d'être cité, nous défendons ici une interprétation reposant sur sept points :

1.1. Le paradoxe culturel

Malgré un large degré de diffusion des produits et services bancaires dans la société et une hausse considérable des personnes actives qui passe de 8,762 millions en 2008 à 10,630 millions en 2012⁴⁵, il en reste pas moins que le taux de pénétration des prestations bancaires par habitant est bien en dessous de la moyenne mondiale. En effet, l'obligation qui est faite en France d'avoir recours à un compte pour percevoir un salaire ou des prestations sociales en fait un service quasiment indispensable⁴⁶, tandis qu'en Algérie cela semble facultatif étant donné que la perception de ces sommes en liquide demeure possible, de même qu'être privé de carnet de chèque ou de carte bancaire n'aura aucun impact sociale, « les bénéficiaires de minima sociaux expliquent plus souvent que s'ils n'en ont pas besoin c'est parce que (ce mode de paiement n'est pas sécurisant) et même (difficile à gérer) »⁴⁷. Ce motif concerne également les personnes âgées et celles vivant en milieu rural⁴⁸ qui ont pris l'habitude de gérer leur argent en liquide et qui souhaitent conserver ce mode de gestion pour lequel elles disposent d'un bon savoir-faire.

⁴³Voir le site : <http://www.bank-of-algeria.dz/pdf/inclusion7.pdf>, consulté le 26/04/2018 (14 : 12).

⁴⁴DEACON, B [1997], « *Global Social Policy* », Sage, London, pp1.

⁴⁵ Voir le site : www.ons.dz consulté le 20/04/2018 (18 : 12).

⁴⁶ Georges Gloukoviezoff [2003-2004], « l'exclusion bancaire et financière des particuliers », les travaux de l'observatoire, Centre Walras, Université Lumière Lyon 2, pp 03.

⁴⁷ Daniel A., Simon M.-O [2001], l'utilisation des moyens de paiement et l'accès au crédit des bénéficiaires de minima sociaux, rapport d'enquête réalisé par le CREDOC pour le conseil national du crédit et du titre, Paris, pp 66.

⁴⁸Ebermeyer S., Clément M., Sévin M [2003], *étude* sur l'exclusion bancaire et financière des ménages en difficulté, rapport pour l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale et la caisse des dépôts et consignations, Lyon : économie et Humanisme, pp19.

1.2. Entrave morale ou religieuse

Il s'agit principalement de personnes qui refusent les services de crédit ou les produits d'épargne rémunérés⁴⁹, selon certaines religions et en l'occurrence l'ISLAM, le recours à un prêt ou à l'épargne rémunérée serait une entorse à cette idéologie et aux convictions de ses protagonistes. En effet, tout intérêt pris sur un prêt ou un emprunt est considéré comme de l'usure, autrement dit « RIBA », « *Ô vous qui croyez ! Ne pratiquez pas l'usure en multipliant démesurément votre capital.* »⁵⁰. Ces personnes vont par ailleurs, rechercher une formule du système bancaire qui ne pratique pas le prêt ou l'emprunt à intérêt, ils se dirigeront alors vers une banque islamique dotée d'un système économique conçu en accord avec les finalités de la SHARIA.

Quant aux dispositifs d'aides aux jeunes mis en place par l'Etat, nous remarquons une divergence d'opinions entre les pratiquants de la religion musulmane, appelés « salafistes » et certains experts en jurisprudence, qui d'une part, stipulerait que faute d'un taux d'intérêt élevé le prêt ANGEM ne rentrerait pas dans la catégorie des prêts à usure et que seul les taux d'intérêts faramineux seraient compris dans cette catégorie, et d'autre part, les salafistes qualifieraient cette pratique de détestable, et ce, quelque soit son taux car elle consiste à créer de la monnaie à partir d'elle-même, or que cette dernière a été créée pour l'échange et non pas pour se servir, laissant donc la révélation Coranique sans ambiguïté au sujet de l'usure.

1.3. L'exode rural

Dans les quatorze premières villes d'Algérie, les ruraux se dirigent vers leur ville de proximité, dessinant autour d'elle une aire d'attraction bien délimitée⁵¹. En effet, l'inégalité économique séparant milieu urbain et milieu rural a fortement attisé la mobilité des ruraux vers les villes dans la perspective de jouir des nombreux avantages qu'elles offrent, perspectives de travail, de meilleures conditions sanitaires, des structures foncières plus modernes, mais aussi, les progrès de la scolarisation qui à eux seuls ont véhiculé au départ de milliers de jeunes villageois qui vont chercher en ville non seulement des emplois leur permettant de valoriser les formations acquises, mais aussi, un mode de vie différent voir meilleur.

⁴⁹Georges GLOUKOVIEZOFF [2003-2004] « l'exclusion bancaire et financière des particuliers », les travaux de l'observatoire, Centre Walras, Université Lumière Lyon 2, pp.09.

⁵⁰Du saint Coran, Sourate 03 verset 130.

⁵¹Cote. M [1996], « l'Algérie espace et société », Masson-A Colin, Paris, pp 87.

Cette dynamique a entraîné une importante concentration de la bancarisation en milieu urbain, cette dernière a altéré à la qualité de service de certaines agences bancaires avec un effectif relativement insuffisant, se voyant très souvent dépassée, engendrant ainsi une détérioration de la prestation notamment, en qualité d'accueil du client, et ce, malgré les efforts qu'ont fait certaines banques dans ce sens, la gestion demeure encore lourde, certaines banques ne transmettent pas systématiquement les états de compte à leurs clients, si elles le font à leur demande, l'envoi se fait tardivement, ce qui peut ôter son utilité au document.⁵²

1.4. La crise de confiance

«L'absence de chéquier est souvent liée à une mauvaise expérience dans le passé, mais ceci, n'est pas spécifique aux personnes en situation de pauvreté. Comme la population globale, elles sont environ 60% à avoir eu un chéquier dans le passé alors qu'elles n'en possèdent pas actuellement »⁵³. Suite à la faillite de plusieurs banques privées, dont la plus notable est celle d'AL KHALIFA en 2003, la confiance des clients envers les institutions financières s'est vue altérée, les plongeant ainsi dans des difficultés économiques et sociales, alors que c'est grâce à l'argent de ses petits épargnants que l'essor de la banque a été rendu possible, nous notons donc, que ces personnes ne désirent plus posséder à nouveau des services qui ont participé à l'aggravation de leur situation.

1.5. Effet de proximité

Concernant la concentration inégale au niveau d'implantation des agences bancaires, nous remarquons que les banques publiques, qui ont des agences présentes dans les 48 wilayas du pays, sont concentrées au Nord particulièrement dans les grandes villes (Alger, Oran, Annaba...). Les régions des Hauts Plateaux et du Sud ainsi que les zones rurales enregistrent un faible niveau de densité bancaire. Nous notons aussi que les banques privées s'installent exclusivement au Nord, leurs directions générales se fixent généralement au niveau de la capitale, tandis que leurs agences s'implantent dans les villes moyennes à savoir : Blida, Bejaia, Bouira, Tizi-Ouzou et Boumerdes.

Dans le tableau qui suit, nous allons illustrer par quelques données statistiques cette inégalité dans la répartition des agences bancaires.

⁵²<http://www.univbejaia.dz/dspace/bitstream/handle/123456789/2814/Essai%20d%27analyse%20du%20niveau%20de%20la%20bancarisation%20en%20algerie.pdf?sequence=1&isAllowed=y> 03/04/2018 (15:34).

⁵³ Daniel A., Simon M.-O [2001], « L'utilisation des moyens de paiement et l'accès au crédit des bénéficiaires de minima sociaux », rapport d'enquête réalisé par le CREDOC pour le Conseil national du crédit et du titre, Paris, pp 65.

Tableau N°09 : répartition des agences bancaires sur le territoire national

Régions	BNA	BADR	CPA	BEA	BDL	CNEP BANQUE	SOCIETE GENERALE	BNP PARIBAS	EL BARAKA
I-Nord									
Centre	94	102	61	31	57	56	37	39	06
Nord ouest	36	54	32	17	22	47	10	07	02
Nord est	28	43	19	13	21	26	02	01	04
Sous total :	158	199	112	61	100	129	49	47	12
II-Haut plateaux									
Ouest	08	12	04	02	09	10	-	-	-
Centre	08	14	04	06	04	06	-	-	-
Est	16	44	16	07	22	25	03	01	03
Sous total :	32	70	24	15	35	41	03	01	03
III-Sud									
Ouest	07	10	02	01	05	05	-	-	-
Est	12	13	07	08	08	10	-	01	02
Hoggar- Tassili	07	07	-	02	02	01	-	-	-
Sous total :	26	30	09	11	15	16	-	01	02
Total :	216	299	145	87	150	186	52	49	17

Source : Chabha BOUZAR [2010], « systèmes financiers, mutations financières et bancaires et crises », éd : El-Amel, Tizi-Ouzou, p 113.

Pour illustrer l'inégalité au niveau local, nous pouvons nous référer à la répartition du réseau bancaire de la Wilaya de Tizi-Ouzou ou sur les 67 communes qui la composent, seules 15 disposent d'agences bancaires⁵⁴, par conséquent, ces 15 communes répertorient un nombre total de 52 agences (dont 48 agences de banques publiques et 04 agences de banques privées). Parmi ces communes, celle de Tizi-Ouzou qui dispose à elle seule de 18 agences de banques publiques et la totalité des agences de banques privées, les 14 communes restantes se répartissent de manière aléatoire les 30 autres agences publiques. Nous concluons donc, que les 52 communes restantes ne sont pas bancarisées en termes de guichets. Par voie de fait,

⁵⁴Chabha BOUZAR [2010], « systèmes financiers, mutations financières et bancaires et crises », éd : El-Amel, Tizi-Ouzou, pp113.

leurs populations résidentes, doivent recourir aux agences des communes avoisinantes ou celles du chef lieu de wilaya pour bénéficier de prestations bancaires. Ces conditions génèrent des coûts de transactions (frais de transport, autres), des encombrements et des files d'attente devant les guichets (parfois très longues) pendant les périodes correspondant aux versements de salaires et les fêtes de l'aïd⁵⁵.

1.6. La discrimination et le manque d'information

Considérant les imperfections de la profession bancaire ainsi que l'indisponibilité de certains services ou leurs inadaptations, une certaine couche de la population dite analphabète pourrait se voir marginalisée. En effet, ces personnes présentent une capacité limitée à obtenir de l'information et de la comprendre, sujet à une importante précarité financière ces derniers se voient soit au chômage ou exerçant un emploi de moindre qualité, ces personnes sont souvent plus enclines à une complexité à réunir les documents administratifs requis ou d'en faire mauvais usages. In fine ces difficultés d'usage ne sont pas liées au niveau de revenu de cette classe mais à l'inadéquation entre les besoins, les capacités de ces personnes et les réponses apportées par les établissements bancaires, qui les jugent comme commercialement inintéressants.

1.7. L'inégalité des sexes

Cette soumission obligée se manifeste dans de multiples aspects de la vie quotidienne⁵⁶, dans certaines régions d'Algérie, ces mesures discriminatoires demeurent ancrées dans les consciences, ou certaines pratiques culturelles et religieuses favorisent presque toujours cette soumission, et ce, malgré les importants progrès de la reconnaissance des droits de la femme, l'absence d'autonomie est encore la règle, car, dans de nombreuses régions les femmes privées ou pas d'école, restent fréquemment sous l'autorité de l'homme, du père avant le mariage, du mari, et lorsque le mariage est rompu du frère ou d'un autre membre de la famille ainsi ces femmes se heurtent dans la quasi-totalité des cas à l'impossibilité de se constituer un capital ou d'accéder aux multiples prestations bancaires. Néanmoins on recense que dans les cas où la femme exerce une activité rémunérée, le recours aux prestations communes avec le conjoint reste inévitable, ce qui nous confirme que les mentalités et les coutumes pèsent encore lourdement sur le développement socio-économique.

⁵⁵ <http://www.univbejaia.dz/dspace/bitstream/handle/123456789/2814/Essai%20d%27analyse%20du%20niveau%20de%20la%20bancarisation%20en%20algerie.pdf?sequence=1&isAllowed=y> le 24/04/2018 (18 :21).

⁵⁶ Yves CHARBIT [2002], Le monde en développement, éd : la documentation, Française Paris, pp174.

2. Le contexte économique

« Sans banquier point d'échange de richesses de stimulant à la production, à la distribution, et à la consommation »⁵⁷. En effet, le secteur bancaire demeure un vecteur important dans le financement de l'économie de tous les pays mais aussi un indicateur irréfutable de son niveau de développement.

2.1. L'obstacle de cout ou « Price exclusion »

Considéré comme une difficulté découlant du prix élevé de l'accès aux services bancaires pour les clients à faible revenu. En effet, certains acteurs économiques n'expriment pas le besoin aux services financiers, et ce, en dépit de leurs volontés, il s'agit ici, d'un manque de faculté à épargner, certains ménages algériens possèdent un revenu insuffisant, ou un revenu non régulier issu d'une activité agricole ou artisanale informelle (non déclarée), ainsi, ces personnes n'ont pas accès à un compte de dépôt parce qu'elles ne peuvent maintenir un solde moyen suffisamment élevé au regard des conditions imposées par la banque.

Constat explicable aussi par le fait que les services bancaires sont assez coûteux et conséquemment en limitent l'accès à des populations disposant en majorité de maigres ressources, « une mensualité de crédit impayée est plus coûteuse qu'un impayé d'électricité pour lequel il est plus facile de négocier », GLOUOVIEZOFF & PALIER [2008], fait plus grave, leur accès aux crédits est difficile voir impossible.

2.2. Le cadre réglementaire de la bancarisation, un rôle à double effet

Le secteur bancaire algérien est fortement réglementé comme tous les secteurs bancaires, et cette même réglementation a connu des évolutions sensibles ces dernières années, dans un souci de rénovation et d'adaptation à un environnement, et à des conditions de fonctionnement connaissant de profondes mutations⁵⁸. En effet, les réformes bancaires en Algérie trouvent leurs rudiments dans la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, qui a constitué la clef de voûte du nouveau système bancaire algérien, il y'a eu par la suite l'ordonnance 03-11 du 26 aout 2003, ayant ainsi pour objectif la consolidation et

⁵⁷ V. DESCHANEL Jean -Pierre [1995], « droit bancaire, l'institution bancaire », Dalloz, Paris, pp 1

⁵⁸ Sylvie COUSSERGUES, Bordeaux Gautier, Péran Thomas [2017], « Normes et réglementations à jour, nouvelles stratégies bancaires », éd : Dunod, Paris, pp 26.

l'abrogation de la loi de 90, qui à son tour a été modifiée et complétée par l'ordonnance 10-04 du 26 août 2010, visant à soumettre les banques à la principale mesure de protectionnisme instaurée par le premier ministre M^r Ahmed OYAHIA, imposant ainsi les participations étrangères à ne détenir que 49% de l'actionnariat et les 51% restant du capital sera détenu par un partenaire résident national. Ces réformes visent à mieux réguler le système bancaire et à protéger l'argent des déposants, et ainsi à densifier le tissu bancaire dans un souci de développement d'un mouvement de bancarisation de masse.

Ces dernières ordonnances avaient pour origines les crises bancaires et financières dont certaines banques privées en avaient fait les frais (faillite d'Al Khalifa, BCIA, l'Union Bank, l'AIB et autre). Il faut savoir que dans la réglementation bancaire qui prévaut aujourd'hui encore en Algérie, seule la banque d'Algérie, plus précisément son Conseil de la Monnaie et du Crédit (CMC), est habilité à agréer les banques et à veiller en permanence à leur bon fonctionnement, sous réserve de leur retirer l'agrément, pourtant en agréant El Khalifa Bank, dont le capital sociale n'avait même pas été souscrit, la Banque d'Algérie a fait preuve de favoritisme sachant qu'elle avait refusé d'agréer d'autres banques pour moins que cela⁵⁹, un laxisme que les déposants ont payé cher.

A décharge de la Banque d'Algérie, il faut citer que le CMC et la commission bancaire, n'ont jamais fonctionné normalement durant la période (2002 à 2004)⁶⁰, en raison de la fin de mandat de plusieurs de leurs membres, qui ne peuvent être désignés que par le président de la république, qui à son tour était pris par le calendrier électoral, et ne désigna ces membres que 15 mois plus tard⁶¹, laissant ainsi le secteur bancaire livré à lui-même, engendrant un dysfonctionnement de haut niveau qui a cédé place à une gigantesque banqueroute, autant de défaillances dans le système dont il faut impérativement prendre compte afin d'éviter que seuls les particuliers en payent le prix.

⁵⁹ Nordine GRIME, Journal El Watan [29/01/2007], Idem.

⁶⁰ Nordine GRIME, Journal El Watan [27/01/2007], Idem.

⁶¹ Nordine GRIME, Journal El Watan [27/01/2007], Idem.

2.3. Marketing exclusion

Le marketing est l'art de créer de la valeur conjointement pour les clients et l'entreprise, ou encore, l'art de satisfaire son client tout en faisant plaisir à son patron⁶². Dans une optique marketing, les besoins et exigences de la clientèle financière, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'un particulier ou d'un professionnel, est la principale source d'inspiration pour le développement des produits et services bancaires. Toutefois, leurs adaptations doit se faire avec beaucoup de rigueur, entre le faible degré de culture du client face aux propositions des banquiers, son besoin de se sécuriser, mais aussi sa relation permanente avec les produits standards (épargne, crédit, assurance), préconisent la nécessité d'une distribution physique dans chaque banque.

L'existence d'un département marketing implanté au niveau des directions générales des banques en Algérie, explique la dominance d'une planification centralisée dans les banques algériennes, cette centralisation présente l'un des problèmes du développement de la bancarisation en Algérie⁶³, cela génère une incapacité des banques à répondre aux attentes d'une clientèle fortement segmentée, en raison d'un ciblage fondé sur le produit et non sur les préoccupations et les problèmes des clients, ce qui peut engendrer, à terme, des résultats contre productifs.

2.4. Asymétrie d'information

Le principe de la banque repose sur les notions de confiance et d'information⁶⁴, limiter l'asymétrie d'information entre la banque et ses parties prenantes est une condition indispensable à l'activité bancaire. En effet, le créancier devra avoir la certitude d'être rembourser à échéance, quant au métier de banquier, il serait d'évaluer les risques liés à la production de crédit, dans le but d'éviter toute crise de liquidité. Les enjeux informationnels sont donc majeurs dans cette activité, ils reposent sur la capacité à évaluer les bons projets des mauvais projets et tout cela justifier par un niveau de taux d'intérêt adéquat. Dans cette optique, la banque devrait avoir la capacité à sélectionner correctement les emprunteurs. Par le fait de l'immoralité de certaines banques ayant proposé des solutions usurières à leurs

⁶²Badoc Michel, Trouillaud Elodie [2013], « Le marketing bancaire et de l'assurance nouvelle tendance », 3^{ème} édition, RB Edition, Paris, pp16.

⁶³ Voir le site : <http://www.univ-bejaia.dz/dspace/bitstream/handle/123456789/2858/L%27impact%20de%20la%20politique%20du%20marketing%20bancaire%20sur%20la%20colecte%20de%20l%27epargne%20.pdf?sequence=1&isAllowed=y> le 22/06/2018 (00 :38).

⁶⁴ Lamarque Eric, Maymo Vincent [2015], « Economie et gestion de la banque », edDunod, Paris, pp21.

emprunteurs et à induire leurs épargnants en erreurs, a vu la qualité de la relation banque-client altérée, alors que cette dernière est considérée comme un déterminant de performance majeur.

2.5. La relation banque-client, entre impératif de rentabilité et perte de repère

Comment gérer son argent lorsque les significations des termes présents sur le relevé de compte, la carte bancaire, ou le chéquier, sont abstraites ? Il est nécessaire de souligner la part de responsabilité des établissements bancaires dans cette perte de repères⁶⁵, par le biais d'une stratégie de réduction de services ou de conseils, les banques marginalisent de manière insidieuse les personnes qui présentent des difficultés de maîtrise du fonctionnement du système bancaire, alors que la nécessité d'un suivi plus important des personnes concernées par de telles difficultés n'est pas mis en œuvre, il concède également que la réponse logique à ces clients à faible potentiel représente un coût à court terme, que peu d'établissement sont prêts à supporter⁶⁶.

En effet, soumis à des impératifs de résultat commerciaux, ils consacrent plus de temps aux clients représentant un potentiel économique réel⁶⁷, négligeant ainsi, les difficultés que peut rencontrer tout un chacun par la complexité des procédures, l'opacité du langage utilisé, mais aussi les dénominations modulables d'un établissement à un autre. Cette absence d'accompagnement qui envenime l'intégration d'une certaine souche de clients au système bancaire, ne limite pas seulement le niveau de bancarisation, mais elle implique également la restriction d'une éventuelle rentabilisation de ces clients à faible potentiel.

⁶⁵ Georges GLOUKOVIEZOFF [2004], Op.cit, pp11.

⁶⁶ Voir le site : <http://www.clcv.org/nos-enquetes/enquete-banque-2017.html> le 20/06/2018 (15: 32).

⁶⁷ Georges GLOUKOVIEZOFF [2004], Op.cit, pp 178.

Section 02 : l'exclusion bancaire formes et conséquences

Le point de départ de cette section, est de donner une définition de l'exclusion bancaire, en relatant les divers mécanismes et formes que peut prendre cette dernière, tant en terme d'accès que d'usage, et en dernier, nous mettrons en évidence les conséquences de cette exclusion, en mettant l'accent sur l'aspect psychologique, économique, et social, engendré par ce phénomène.

1. Définition de l'exclusion bancaire

L'exclusion bancaire, constitue une forme d'exclusion encore peu étudiée à ce jour⁶⁸. En effet, si l'on se réfère au sens littéral du mot exclusion, qui est une action de mettre hors quelque chose ou quelqu'un⁶⁹, par analogie, l'exclusion bancaire serait une absence partielle ou totale aux services bancaires. Par ailleurs, l'expression « exclusion bancaire », possède un champ sémantique rassemblant des définitions complexes⁷⁰, néanmoins, les définitions les plus abouties émanent des recherches et études qu'ont fait, Servet [2002], et GLOUKOVIEZOFF [2006], qui ont permis de dépasser les premiers travaux sur l'exclusion bancaire. Dans ce qui suit, nous allons mettre en évidence ces deux approches :

1.1. Définition N°01

Selon Georges GLOUKOVIEZOFF

Le docteur en économie, Georges GLOUKOVIEZOFF [2004], a défini l'exclusion comme suite : « l'exclusion bancaire et financière concerne les personnes rencontrant de telles difficultés d'accès ou d'usage dans leurs pratiques bancaires qu'elles ne peuvent pas ou plus mener une vie sociale normale »⁷¹, la définition de l'exclusion bancaire par GLOUKOVIEZOFF, est entièrement centrée sur le rapport qu'il y'a entre les difficultés bancaires et leurs conséquences qui empêchent ainsi de mener une vie sociale décente.

Selon l'analyse de GLOUKOVIEZOFF, l'exclusion bancaire se compose de difficultés d'accès et de difficultés d'usages⁷². En effet, l'analyste distingue comme forme d'exclusion bancaire les suivantes :

⁶⁸Sophie Ebermeyer [2014], « Les mécanismes de l'exclusion bancaire », éd Economie et humanisme, Paris, pp 87.

⁶⁹ Voir le site : http://dicocitations.lemonde.fr/definition_littre/21802/Exclusion.php le 26/06/2018 (21:54).

⁷⁰ Voir le site : <https://www.memoireonline.com/02/17/9658/Determinants-de-lexclusion-bancaire-au-Cameroun.html> le 26/06/18 (08:45).

⁷¹ Voir le site : <https://gloukoviezoff.files.wordpress.com/2009/01/these-version-finale.pdf> le 22/06/18 (23:12).

⁷²Martin AMBASSA [2013-2014], Les Déterminants de l'Exclusion Bancaire au Cameroun, Institut universitaire de Bertoua, Cameroun, pp12.

1.1.1. L'auto-exclusion ou exclusion volontaire

Il s'agit ici d'un renoncement total aux services bancaires, néanmoins, le caractère «volontaire» de cette exclusion en termes d'accès doit être très fortement pondéré. Elle comprend une certaine catégorie de clients qui se heurtent à des difficultés d'usages, constat de leur incapacité à saisir le vocabulaire technique, ou résultant d'une inadaptation des services à leurs besoins, une entrave majeure qui exclue d'emblée la clientèle assujetties à ces difficultés.

Le renoncement aux services bancaires est le fruit de difficultés d'usage. Il y a donc un lien direct entre exclusion en termes d'accès et celle en termes d'usage⁷³. Cependant, un autre phénomène a été observé, celui d'une auto-exclusion partielle, se limitant à un renoncement aux moyens de paiement scripturaux et aux services de découvert ou de crédit⁷⁴, les bénéficiaires de minima sociaux retirent l'intégralité des ressources perçues dès leurs versements, ces personnes gèrent leur budget en dehors du système bancaire tout en conservant un compte pour sa fonction indispensable⁷⁵.

1.1.2. Exclusion involontaire

Résultant d'une sélectivité des établissements bancaires, certaines personnes se heurtent à une sévérité de sélection, il s'agit surtout de ménages aux revenus modestes, d'étrangers, des personnes à problèmes, ou les personnes en qui le banquier n'a pas confiance, à priori, cette stratégie repose en fait sur une appréciation du passif du client, d'autant plus fouillée pour des clients qui n'ont guère « d'avenir » bancaire⁷⁶, ainsi le banquier devra procéder à une sélection plus rigoureuse lors de l'ouverture de compte, ou à l'attribution des moyens de paiements, dans ce contexte, le « feeling » semble maître du jeu et implique des jugements très personnels de la part des conseillers. Ainsi, Il existe donc un risque de discrimination pouvant priver d'accès au compte ou autres services bancaires certaines catégories de la population⁷⁷.

⁷³Martin AMBASSA [2013-2014], Op.cit, pp13.

⁷⁴ Les travaux de l'observatoire [2003-2004], « Première partie Actualisation des données relatives à la pauvreté », université de Lyon, pp 174.

⁷⁵Voir le site : <https://gloukoviezoff.files.wordpress.com/2009/01/these-version-finale.pdf> le 20/06/2018 (17:13).

⁷⁶ Sophie EBERMEYER [2014], Op.cit, pp 88.

⁷⁷ Projet de recherche [2011], « laboratoire d'expertise et de recherche en plein air », Université Québec.

1.1.3. Les exclus de l'intérieur

GLOUKOVIEZOFF s'est inspiré par ce titre d'exclus de l'intérieur, de l'analyse de Pierre Bourdieu et Patrick Champagne, des « difficultés rencontrées par l'école pour s'adresser avec succès à tous », Bourdieu et Champagne, [2003]. En effet, l'incompréhension et la complexité liées à l'usage des services bancaires, entraînent des difficultés et peuvent aller jusqu'à mettre en péril un équilibre budgétaire déjà précaire. Peur des dérapages, et représentations des services bancaires comme source de dangers potentiels sont ici à l'origine du renoncement⁷⁸.

Autrement dit, si une personne ne comprend pas la signification des termes « crédit » et « débit » présents sur son relevé de compte, ou éprouve des difficultés dans la maîtrise de son budget, lorsque le rapport entre le chéquier ou la carte bancaire et l'argent dont elle dispose sur son compte est abstrait, c'est là que se trouve le cœur même de ce processus d'exclusion, cette partie de la population, pourtant contrainte de recourir aux services d'une banque, se trouve confrontée à une forme de relation qui n'a pas été pensée pour elle.

1.2. Définition N°02

Selon Jean-Michel Servet

« Si l'exclusion bancaire ne peut être détachée du contexte national dans lequel elle naît, son émergence en tant que phénomène social doit toutefois être mise en lien avec une tendance majeure de nos sociétés, celle de la « financiarisation des rapports sociaux », au sein de laquelle notamment l'usage incontournable des services financiers a rendu obligatoire le passage par l'intermédiaire bancaire », Servet [2002].

Selon Jean-Michel Servet, la finance en générale et la monnaie en particulier sont indissociable quant aux conséquences sociales que leurs difficultés engendrent. En effet, l'exclusion bancaire selon cette théorie, y est comprise et revêt trois facteurs synergiques qui participent directement à ce processus, à savoir ;

1.2.1. La stigmatisation

⁷⁸ Les travaux de l'observatoire [2013-2014], Op.cit, pp 175.

La stigmatisation au sens littérale réfère à une discrimination établie par, le milieu culturel d'appartenance, ou le réseau de socialisation⁷⁹, par analogie, la stigmatisation est la mise à l'écart qui s'apparente à la sélection des banques sur des critères de risque et de rentabilité, considérée comme une cause des difficultés bancaires résultant « d'une action volontaire de bannissement par les institutions financières» Servet [2006].

1.2.2. La mise à l'écart

Appliquée dans certains établissements, cette dernière a pour but d'atténuer le niveau de risque, et pour se faire, les banques procèdent au rejet de tel ou tel type de client, ou en privilégiant l'accès à tel ou tel service pour une frange de sa clientèle, allant du niveau de découvert autorisé par exemple ou crédit offert et aux garanties exigées dans le cas d'un projet d'investissement⁸⁰. «Cet élément correspond plus à une conséquence » Servet [2006]. En effet, il peut remettre en cause l'estime de soi, du fait de leur inaptitude à prendre part à la société, et à la mise en cause de leur potentialité à faire face aux aléas de la vie en réquisitionnant les différents produits bancaires.

1.2.3. La marginalisation économique

« La marginalisation économique consiste à refuser des clients en raison de leur lieu de résidence ou d'autres motifs extérieurs à la personne », Servet, [2006]. Ce sont ici, les entraves que peut rencontrer tout un chacun, et ce, en raison d'une situation, financière, et personnel précaire, ou de son lieu de résidence austère, chose qui pourrai conduire ces individus à une forte marginalisation économique, dépourvu d'offre financières, ce qui pourrai s'avérer ségrégant pour ces derniers, compte tenu des risques encourus par ces lieux d'implantations et de leur manque supposé de rentabilité⁸¹.

⁷⁹ Dictionnaire Larousse [2004], Tome 4, Ed Hachette, pp 178.

⁸⁰ Voir le site : <https://www.memoireonline.com/02/17/9658/Determinants-de-lexclusion-bancaire-au-Cameroun.html> le 30\05\2018 (12:45).

⁸¹ Voir le site : <https://www.memoireonline.com/02/17/9658/Determinants-de-lexclusion-bancaire-au-Cameroun.html> le 02/06/2018 (11:09).

Tableau N°10 : récapitulatif des niveaux d'exclusion bancaire

Niveau d'exclusion bancaire	Spécificités
Exclus bancaire	Les personnes qui n'adhèrent à aucune institution financière, et ne procèdent aucun produit bancaire.
Faiblement exclus	Les personnes disposant d'un produit bancaire minimum (compte), mais qui n'en font pas usage, s'abstenant ainsi à l'utilisation des moyens de paiements, à savoir, les chèques, les cartes bancaires, les virements, etc
Totalement exclus	Les personnes possédant une panoplie de produits bancaires, adaptées à leurs besoins et à leurs situations socio-économiques, et qui n'hésitent pas à utiliser un large éventail de produit financier

Source : Fait par nos soins, à partir de la littérature précédente.

2. Les conséquences de l'exclusion bancaire

La partie précédente nous a permis de comprendre l'exclusion bancaire ainsi que ses différentes nuances, il importe à présent d'étudier les conséquences de cette dernière, en termes de détérioration des liens socio-économiques, civiques, psychologiques, familiaux ou amicaux.

Afin d'identifier les conséquences de l'exclusion bancaire, nous prendrons en compte la définition de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale de Lyon (2003-2004) : « la notion d'exclusion fait référence à l'ensemble des mécanismes de rupture, tant sur le plan symbolique (stigmates ou attributs négatifs), que sur le plan des relations sociales (rupture des différents liens sociaux qui agrègent les hommes entre eux) ».

2.1. Les conséquences socio-économiques de l'exclusion bancaire

Le chômage est considéré comme le principal vecteur d'exclusion sociale, dans la mesure où il rend impossible la participation à la société⁸². Il est vrai qu'une personne qui a une part active au sein de sa société, est une personne qui s'engage, y compris en votant, en y

⁸²GLOUKOVIEZOFF [2003-2004], les travaux de l'observatoire sur l'exclusion bancaire, Lyon, pp198.

investissant son patrimoine, ou même en intégrant l'armée. Cependant, dans notre cas de figure, nous allons nous limiter à deux dimensions d'appartenance à la société, à savoir :

2.1.1. Les droits sociaux

Les personnes qui se voient privées d'accès aux services bancaires, ou qui présentent des difficultés d'usage de ses derniers, pourraient percevoir cette situation comme une mise à l'écart menant à l'isolement et au délabrement des liens sociaux. En effet, le fait de ne pouvoir posséder un compte bancaire afin de recevoir ne sera ce que des prestations sociales, déjà étant que celles-ci sont l'expression d'une solidarité nationale⁸³, les personnes concernées peuvent perdre l'estime d'elles-mêmes. Il est aussi question de leurs incapacités à encaisser des chèques établis à leurs noms par une tierce personne, ils se voient dans l'obligation de toucher leurs dus en espèces leurs donnant ainsi un fort sentiment d'humiliation, « les paiements en espèces donnent l'impression que l'argent n'est pas propre ou a été volé » (Anderloni et Carluccio 2006).

2.1.2. La contribution économique

Par son coût, l'exclusion bancaire peut restreindre la consommation, en étant privé des moyens de paiements scripturaux, les vendeurs se verront décourager et ne procéderont à aucune transaction. « Sans épargne, personne n'a les moyens de résister à des chocs financiers même limités ou à des dépenses inattendues, et ceux qui conservent leur épargne en espèces ne bénéficient pas du paiement d'intérêts », (Kempson et al, 2005), ce qui pourra inciter certaines personnes à sortir du cadre de l'économie légale, en ayant recours à une économie parallèle principalement le travail au noir, pour obtenir les ressources nécessaires plutôt que de s'adresser à leur banque⁸⁴, de plus ceux qui conservent leur épargne chez eux, s'exposent de manière accrue au vol.

2.2. Les conséquences psychologiques de l'exclusion bancaire

Dans le cas de l'exclusion bancaire, la dimension psychologique est déterminante, d'une part, car elle engendre un sentiment de souffrance dans la mesure où elle contribue à une exclusion sociale, d'autre part, la sociabilité étant affectée, l'isolement vécu dans ce cas

⁸³GLOUKOVIEZOFF [2003-2004], Idem.

⁸⁴ Brunet F., Robert C., Siganos F [2003], « l'exclusion bancaire et financière, FORS-Recherche sociale », Paris, pp40.

contribuerai à la rupture de ces relations qui affirment l'appartenance à la société, engendrant ainsi les sentiments de honte et de culpabilité :

2.2.1. Le sentiment de honte

Dans une société où la réussite financière et sociale individuelle est fondée sur une valeur centrale, et où l'éminence de cette réussite passe de plus en plus par une forme monétaire, en l'occurrence, les personnes qui se trouvent confrontées à l'exclusion bancaire, connaissent toute une situation économique ou sociale plus ou moins dévalorisée, ce qui pourra avoir pour effet, un sentiment d'infériorité accrue par le caractère sélective des établissements bancaires, où chaque refus ou difficulté peuvent être ressentis comme un stigmate supplémentaire, un jugement porté par la société par le biais d'une institution qui la représente : l'institution bancaire⁸⁵.

Selon GLOUKOVIEZOFF [2004] « si le sentiment de honte est une conséquence de l'exclusion bancaire, il en est aussi une cause ». En effet, pour garder un semblant de fierté, certains pourraient adopter des réactions défensives voir agressives à l'encontre des banquiers, leurs réclaments des facilités financières qu'ils considèrent comme un droit. Tandis que d'autres, s'arment d'insouciance, car submergés par l'idée de ne plus rien avoir à perdre, ces derniers refusent catégoriquement de tenir leurs comptes, prônant le dicton selon lequel « plaie d'argent n'est pas mortelle », ils demeurent en quête de subterfuges afin de contourner le système, ces comportements particulièrement visibles par les banquiers renforcent leurs préjugés liés à l'insouciance et à la malhonnêteté supposées d'une partie de leurs clients⁸⁶.

2.2.2. Le sentiment de culpabilité

La honte se transforme en culpabilité, dès lors que les personnes ne parviennent plus à justifier leur situation, ni à faire abstraction de leurs tracas. En effet, le sentiment de culpabilité né d'une frustration liée à des désirs ou des besoins qu'on ne peut satisfaire⁸⁷, selon l'analyse de FORS [2000], « ces personnes vivent dans l'angoisse et sont donc prêtes à tout pour honorer ce qu'elles considèrent comme dette, quitte à restreindre de manière

⁸⁵ Les Travaux de l'observatoire [2003-2004], Op.cit, pp 194 :

⁸⁶ Sophie Ebermeyer [2014], Op.cit, pp 89.

⁸⁷ Jean BEAUJOUANE [11-13 Octobre 2006], « conférence européenne sur l'éducation financière », Observatoire du crédit et de l'endettement, Charleroi, pp 13.

drastique leur consommation », cette dimension psychologique est révélatrice, vu qu'elle n'est pas qu'une conséquence de l'exclusion bancaire, mais elle participe aussi à l'aggravation de la situation financière de ces individus.

2.3. Les conséquences de l'exclusion bancaire sur les liens familles et amis

Confrontées à un besoin urgent de liquidité, les personnes aux revenus précaires ne pourront pas compter sur l'aide de leur banque, et vont donc se retourner vers une autre voie de financement, à savoir celle des proches. En revanche, si cette solution est en apparence plus simple, les conséquences d'un échec du prêt sont bien plus importantes lorsqu'il a été accordé par un proche, car il pourrait entraîner la rupture d'une relation amicale ou familiale dont la valeur est supérieure à celle de la relation bancaire⁸⁸.

2.3.1. Solidarité familiale ou amicale, une mise à contribution

Dans cette forme de solidarité, ce sont les membres de la famille ou des amis qui mettent à disposition de leurs proches exclus, leurs comptes bancaires ou leurs cartes de paiement, afin de leur permettre de percevoir des prestations sociales, ou de régler des achats, sachant que la situation bancaire de ces derniers ne le permet pas. Selon le rapport annuel d'Economie et Humanisme ⁸⁹[2003-2004], ce soutien est considéré comme indispensable par les personnes en ayant bénéficié et étant aujourd'hui sortie d'affaire, mais il indique également que les choses ne sont pas toujours aussi simple.

En effet, tout dépend de l'éducation, de la culture, et du milieu de résidence, les conséquences de cette sollicitation ne seront pas les mêmes, il est effectivement plus difficile de rendre publiques ses difficultés en milieu rural, solliciter sa famille ou ses amis n'est pas une démarche facile, encore une fois, il semble que le milieu rural se prête moins que d'autres, par tradition ou par principe, à ce type de pratique⁹⁰, cela est peut être dû à la dette morale engendrée par cette aide, et qui est difficile à supporter.

⁸⁸ Voir le site : <http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Travaux2003-2004-1-2-3-exclusionbancaire-Gloukoviezoff.pdf> le 30/06/2018 (16 :02).

⁸⁹ Economie et Humanisme est une association Catholique, fondée en 1914, et qui publie annuellement des rapports liés à des recherches sociales, économiques, culturelles, etc.

⁹⁰ Voir le site : <http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Travaux2003-2004-1-2-3-exclusionbancaire-Gloukoviezoff.pdf> le 05/07/2018 (21:56).

Concernant les amis, cela ne veut pas dire qu'ils se dérobent à leurs engagements mais que, pour préserver leur vie privée, ils posent certaines limites⁹¹, cette forme d'aide unilatérale, pourrai porter préjudice à la relation amicale et ainsi entrainer une rupture de ces liens.

2.3.2. La désunion des liens familiaux et amicaux, un processus à double effet

Comme cité dans le point précédent, bien que cette pression psychologique favorise la réussite de ce type de prêt, étant rattachée à une dette beaucoup plus morale que financière, les personnes qui la subissent vivent assez mal les obligations engendrées par cette dernière, ainsi pour s'acquitter de leur dette certains se voit contraint de rendre service à contrecœur⁹².

Face à ce processus de dégradation des liens familiaux et amicaux, apparait un épuisement de la solidarité et une honte de la sollicitation, ces personnes se voit ainsi isolés ou se mettent volontairement à l'écart. Que ce soit par honte ou pour éviter les sentiments de dette lié à l'aide apportée, dette parfois explicitement rappelée par les proches, ces personnes préfèrent ne plus solliciter leur entourage⁹³. Selon le rapport annuel d'Economie et Humanisme [2003-2004], les conséquences de ce repli sur soi sont le renforcement d'un sentiment d'exclusion, d'échec et d'isolement affectif, mais aussi l'absence de conseils et d'avis extérieurs pouvant permettre de trouver des solutions.

⁹¹ Les travaux de l'observatoire [2003-2004], Op.cit, pp 200.

⁹² Brunet F., Robert C., Siganos. F [2003], « Banque et responsabilité sociale, Groupe société générale », France, PP 21.

⁹³ Les travaux de l'observatoire [2003-2004], Op.cit, pp 200.

Section 03 : les dispositifs mis en œuvres dans la réussite d'une inclusion financière

Le développement de produit et service bancaire, est primordiale pour la réussite de l'inclusion financière. Principalement destinés aux personnes en difficultés économiques et sociales, et aux personnes sans accès aux financements classiques notamment en zones éloignées et rurales, on cite avant tout, le E-Banking, la Fintech, le microcrédit, etc. L'objectif de la section qui suit, est d'identifier les différents procédés mis en œuvre dans un souci d'inclure financièrement, et de manière plus large, une population réticente ou démunie.

1. La Fintech, un prestataire alternatif

En proposant des domaines d'innovation prioritaires pour l'industrie bancaire, les acteurs réunis autour du pôle FINANCE ET TECHNOLOGIE dessinent les chemins de la transformation numérique. Ce faisant, ils identifient les opportunités et lèvent les barrières permettant d'actionner les leviers du changement socio-économique.

Fintech est une nouvelle industrie financière qui déploie la technologie pour améliorer les activités financières⁹⁴, donc de manière plus simple, ce sont les entreprises anciennes ou récentes, qui mêlent la technologie aux services financiers tel qu'on les connaît, mais avec souvent des conditions de prix et de marché plus avantageuses que les facteurs traditionnels, on les trouve dans la banque, et dans l'assurance.

1.1. La Fintech et la banque de détail

« Les Fintech proposent des services de paiements, des crédits, et de l'épargne, mais elles le proposent de façon innovante par rapport aux banques, car elles utilisent la technologie » (Stéphane DALIFARD 2016). En effet, tous les secteurs traditionnels ont vu leurs modèles économiques bouleversés par la révolution Internet : après Amazon pour la distribution, Blablacar pour le transport, Uber pour les taxis ou Airbnb pour les locations, c'est au tour du secteur bancaire de se faire challenger par les nouvelles technologies. Ce bouleversement du secteur bancaire et financier a vu naître trois différentes familles de Fintech, à savoir ;

⁹⁴Patrick SCHUEFFEL [2017], Supplément Bilan, Suisse, pp 06.

1.1.1. La famille des activités de financement participatif, ou « Crowdfunding »

La définition du Crowdfunding est implicite au nom anglais : financement par la foule, ce sont donc plusieurs personnes qui se rassemblent pour financer un projet commun⁹⁵, en d'autres termes, le Crowdfunding, permet de lever des fonds auprès du grand public via une plateforme internet, et il en existe trois types différents ;

➤ **Le don :** « c'est lorsqu'un particulier bénéficie d'une somme d'argent et reçoit en retour un avantage sur le produit, ou le service proposé » (PICALE 2016), cela est une forme de prévente qui permettra aussi de tester son marché ;

➤ **Equity ou investissement en capital :** pour ce type de Crowdfunding, le financeur devient actionnaire⁹⁶ ;

➤ **Le prêt :** c'est lorsque des investisseurs particuliers prêtent une somme d'argent à une entreprise, qui s'engage à ce moment là, à rembourser selon un échéancier prédéterminé⁹⁷. Si pour les dossiers complexes, les entreprises feront toujours appel aux banques, les dossiers plus simples peuvent être financés et traités par le grand public⁹⁸. En effet, tirés par des soucis de temps pour les entreprises, et des avantages de rendement assez séduisants pour les particuliers, cette solution alternative, connaît un important engouement, de par l'aisance et la rapidité du rythme de travail face à celui du canal traditionnel bancaire.

1.1.2. La famille des applications mobiles et des plateformes

Elles permettent de gérer ses activités bancaires, que ce soit la maîtrise de ses dépenses ou ses choix d'investissements⁹⁹. En effet, ce sont des outils simples et accessibles à tout le monde pour gérer ses comptes sur une seule et même plateforme, « toutes personnes possédant un compte et un Smartphone peut utiliser cette application » (Joanne BUROVITCH, 2016), ces nouvelles technologies (agrégateurs), peuvent aider les clients à mieux gérer leur compte courant, leur évitant ainsi d'être à découvert¹⁰⁰. Ces applications servent à ;

⁹⁵ Voir le site : <https://marianne2.fr/financement-participatif-ne-replacera-banques.html> le 06/06/2018 (21:45).

⁹⁶ Bouyala, Regis[2018], « La révolution fintech acte2 », RB édition, Paris, pp 66.

⁹⁷ Bouyala, Regis[2018], Idem.

⁹⁸ Voir le site : <https://marianne2.fr/financement-participatif-ne-replacera-banques.html> le 06/06/2018 (15:23).

⁹⁹ Voir le site : <http://blog.bolden.fr/les-fintech-definition-evolutions-ambitions/> le 08/06/2018 (22 :34).

¹⁰⁰ Bouyala, Regis[2018], Op.cit, pp 77.

- synchroniser les comptes bancaires, pour les multi bancarisés ;
- représenter les données des comptes bancaires de façon intelligente, afin de garder une trace de chaque dépense ;
- une fonctionnalité pour gérer ses budgets ;
- des alertes en cas de détection d'activité inhabituelle (risque de découvert, transaction plus ou moins élevée...) ;
- la gestion de l'épargne et des crédits et leurs évolutions;

1.1.3. Les monnaies virtuelles

La troisième famille concerne les monnaies virtuelles, dont la plus connue est le système de Bit coins notamment en vigueur sur le «Deep web ». Mais des systèmes d'échange monétaire se sont également développés sur le réseau social Facebook, les Facebook Credits, et sur le jeu virtuel Second Life, les Linden Dollars¹⁰¹. L'intérêt de cette monnaie est d'avoir le plein pouvoir d'effectuer des transactions anonymes, et ceci, sans passer par l'intermédiation afin d'être indépendant du système bancaire, « les interventions des organismes centraux sont la source de tous les maux de l'économie et notamment de la spirale inflationniste » (Satoshi NAKAMATO¹⁰², 2010). Cette forme de monnaie, de plus en plus adoptée par les marchands de l'occident, détient d'innombrables avantages à savoir :

- leur utilisation est anonyme ;
- les opérations de paiements à l'international sont plus souples, puisque cette dernière n'adhère à aucun pays et n'est soumise à aucune réglementation ;
- elle n'engendre aucun frais supplémentaire contrairement aux cartes de crédit.

1.2. Les Insurtechs

La Fintech vient aussi dépoussiérer un autre univers assez proche du secteur bancaire, à savoir, celui des assureurs. En effet, équivalent des Fintech dans le monde bancaire, ces start-up ont pour vocation d'enclencher une disruption dans les services d'assurances en y intégrant des développements technologiques pour améliorer et simplifier l'offre en la rendant moins chère¹⁰³.

¹⁰¹ Voir le site : <http://blog.bolden.fr/les-fintech-definition-evolutions-ambitions/> le 08/06/2018 (13 :35).

¹⁰² Satoshi NAKAMATO, est le créateur du Bitcoin en 2009, il a quitté le projet en 2010.

¹⁰³ I.L, Revues Money Store, 2017, Belgique.

Cette renaissance de la mutualisation est caractérisée par des distinctions du service traditionnel qui s'avère assez avantageuses. Selon Michel de la Bélière (2016) « un assureur prend les risques de plusieurs personnes les mets ensemble, sachant que tout le monde n'aura pas de problème en même temps, aujourd'hui il y'a des entreprises qui vous permettent de vous passez d'un assureur, et c'est vous-même qui vous mettez en groupe, avec des personnes que vous connaissez, pour renaitre cette notion d'assurance ». En plus de cette innovation en terme de mode de consommation, cette dernière a apporté de nombreux avantages dont :

- la dématérialisation de la documentation ;
- diminution des coups de gestion ;
- optimisation de la gestion du risque et ce grâce au big Data ;
- amélioration de la relation client.

A l'instar des Fintech, ces Insurtechs ont 10 ans de retard. En effet, cette branche demande une variété de compétences car les produits sont complexes à construire et les enjeux technologiques doivent être bien cernés¹⁰⁴. Dans le monde mouvant qu'est le notre, afin de mieux comprendre le champ de développement de ce secteur, nous vous avons sélectionné les plus importantes innovations en cours¹⁰⁵ :

- la dématérialisation des contrats d'assurance ;
- la souscription et la gestion rapide des contrats en ligne ;
- la gestion des sinistres en ligne ;
- la personnalisation des offres et l'automatisation des processus via l'intelligence artificielle ;
- l'individualisation de la gestion de la relation client ;
- la réduction des coûts ou le costkilling ;
- la montée en puissance de la satisfaction clientèle et l'excellence de l'expérience utilisateur ;
- l'exploitation poussée du big Data ;
- l'utilisation des technologies des objets connectés au sein des habitations et des recherches sur les voitures autonomes.

¹⁰⁴ I.L [2017], Op.cit.

¹⁰⁵ Voir le site : <https://www.rachatducredit.com/> le 08/06/2018 (02 : 54).

1.3. La Fintech de demain

A condition que les législations lui en laissent la possibilité, ce n'est donc qu'une question de temps avant que les Fintech ne révolutionnent le secteur bancaire¹⁰⁶, il est vrai que la réglementation est beaucoup plus lourde pour les acteurs traditionnels et plus légère pour ces Startups.

Selon Michel de la Bélière [2016] : « la réglementation est la même pour tout le monde pour les mêmes services, seulement la Fintech n'ayant qu'un seul objectif, elle peut donc plus facilement trouver soit des moyens innovants, soit se focaliser sur un objectif et la réglementation qui est afférente », effectivement on remarque que pour les pays qui ont pris de l'avance en terme de développement de Fintech, c'est l'approche des pouvoirs publics et leurs volontés d'adapter la réglementation, dans le but d'aider les Fintech à faire face à un certain nombre de risque réglementaire, qui a permis l'essor de tout ce secteur d'activité.

« L'Afrique, un marché ou y'a un gros potentiel de développement pour les Fintech, il y'a un réel besoin de conquérir ce continent, cela va se faire probablement à partir de pays qui sont déjà développés en terme de technologie, et ayant aussi des raisons démographiques, sociales, économiques et culturelles d'adhérer à ce service » (Michel de la Bélière, 2016). Effectivement, l'impact social et économique de ces technologies ne serait pas négligeable, en considérant les nouveaux moyens de financements pour les PME qu'elles proposent à travers le Crowdfunding, et les facilités de transfert de fonds partout dans le monde, ces dernières pourraient à elles seules révolutionner le monde de la finance des pays sous bancarisés.

2. La banque prestataire continu

Même si la Fintech semble a priori concurrencer les banques, le secteur bancaire traditionnel garde une position très largement dominante sur le marché. Si leur place d'intermédiaire est remise en cause par ces nouvelles plateformes qui mettent directement en relation les particuliers entre eux, peu de Startups Fintech concurrencent réellement les banques. En fait, il s'agit souvent de services complémentaires à l'offre traditionnelle, qui interviennent d'abord dans des zones qui ne sont pas financées par les banques, forçant ainsi les banques à innover, et les Etats qualifiés de sous bancarisés, de trouver des solutions.

¹⁰⁶Voir le site : <http://blog.bolden.fr/les-fintech-definition-evolutions-ambitions/> le 09/06/2018 (00 :21).

Dans ce qui suit nous allons relater les remèdes qui ont été engagés dans la promotion de la bancarisation.

2.1. Droit au compte

Il convient de citer que l'institution du droit au compte, est une mesure mise en œuvre par l'instruction n° 03-2012 du 26 décembre 2012 de la banque d'Algérie, dans la perspective de développer l'inclusion financière à travers une bancarisation soutenue¹⁰⁷, par ailleurs, selon l'article 119 bis de la loi sur la monnaie et le crédit¹⁰⁸, les banques ayant refusé l'ouverture d'un compte à un demandeur, sont dans l'obligation de lui délivrer une attestation de refus, qui après avoir été vérifiée par la Banque d'Algérie, désignera un établissement d'office qui sera tenu d'ouvrir un compte au demandeur en question.

Selon M. DIB [2012] : « La banque peut également limiter sa prestation au client aux seuls services bancaires de base qui exclut la délivrance de chèques, notamment pour les sans revenus afin de mettre fin à l'émission de chèques sans provision ». Cependant l'efficacité de ce dispositif reste très limitée¹⁰⁹, tout d'abord, les personnes ignorent bien souvent l'existence de ces dispositifs. Ensuite, les banques se montrent particulièrement peu coopératives, ne délivrant ni informations, ni lettres de refus. Enfin, l'existence de la poste est une solution plus simple pour ouvrir un compte que la réalisation de démarches longues et intimidantes auprès de la banque centrale¹¹⁰.

« L'appartenance à la société ne réduit pas au fait de disposer de droit, mais implique la possibilité effective de les mettre en œuvre » (Servet, 2003).

2.2. Les micros crédits

« Le microcrédit est comme une horloge en panne. Deux fois par jour, elle indique la bonne heure, alors forcément vous trouverez toujours des situations où le microcrédit a permis de réduire la pauvreté » (Servet, 2015). En effet, avec la globalisation de la financiarisation, l'accès aux services financiers reste un besoin vital au même titre que l'accès à l'eau et à l'éducation. Le développement des populations sans accès aux financements classiques,

¹⁰⁷ Voir le site : <http://www.bank-of-algeria.dz/html/notesauxbanques2018.htm> la 09/06/2018 (13:22)

¹⁰⁸ Article El Mouwatin [2012], « Les procédures afin d'ouvrir un compte bancaire simplifié », pp 02.

¹⁰⁹ Rapport du Haut Conseil du secteur financier public et semi-public, 2001, pp 75.

¹¹⁰ Gloukoviezoff [2003-2004], Op.cit, P07.

spécialement dans les zones éloignées et rurales passe donc par l'inclusion financière. Seulement celui-ci doit être bien accompagné, en priorisant les crédits aux micros entreprises et non à la consommation.

Le Bangladais Muhammad Yunus, lauréat du Prix Nobel de la paix 2006, a créé officiellement en 1983 la Grameen Bank pour offrir des microcrédits aux exclus du système bancaire et contribuer à leur réinsertion sociale. Depuis, son modèle a été copié partout dans le monde¹¹¹.

Le micro crédit en Algérie est représenté par le dispositif ANGEM, créé par décret présidentiel en 1999, ce dernier s'inscrit dans un programme de développement social visé par les pouvoirs publics algériens, ce développement a pour souci de promouvoir les capacités des individus et des populations à s'auto prendre en charge, à atteindre un niveau de vie digne et un emploi significatif, en mettant en œuvre une nouvelle politique sociale, ayant pour objet essentiel la réduction du coût social de la transition vers l'économie de marché¹¹².

Venu en réponse aux exigences de crédit non satisfaites, traduites par, les besoins des ménages en services financiers de proximité qui sont encore loin d'être couverts, et un taux de bancarisation relativement bas, qui est estimé à 30%, ainsi que les 1,25 millions de travailleurs du secteur informel¹¹³, considéré comme exclus bancaire, mais aussi la faible bancarisation des ménages, les objectifs de cette microfinance sont de¹¹⁴ :

- contribuer à la lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales en favorisant l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez les populations féminines ;
- sensibiliser les populations rurales dans leurs zones d'origines par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus et d'emplois ;
- développer l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui de l'assistanat et aiderait ainsi à l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes ;

¹¹¹ Djamchid Assadi, Anaïs Cudi [2011], « Mangement et Avenir », Ed Management Perspective, Paris, P 227.

¹¹² Voir le site : <http://www.elmouwatin.dz/IMG/pdf/anggem.pdf> le 09/06/2018 (18:23).

¹¹³ Voir le site : <https://www.microfinancegateway.org/fr/pays/alg%C3%A9rie> le 09/06/2018 (02 :23).

¹¹⁴ Voir le site : www.angem.dz le 30/05/2015 (09 : 32).

- soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités, notamment, en ce qui concerne le montage financier de leurs projets et dans la phase d'exploitation ;
- suivre les activités réalisées par les bénéficiaires en veillant aux respects des conventions et contrats qui les lient à l'ANGEM ;
- former les porteurs de projets et les bénéficiaires de micro crédits aux techniques de montage et de gestion d'activités génératrices de revenus et des très petites entreprises ;
- soutenir à la commercialisation des produits issus du microcrédit par l'organisation des salons d'exposition/vente.

Tableau N° 11 : répartition des crédits selon le type de financement année 2017

Type de financement	Nombre de crédits	Part par programme
Financement Achat de Matières Premières	723 120	90,22 %
Financement triangulaire « ANGEM-Banque-promoteur »	77 932	9,79 %
Total	801 052	100,00%

Source : www.angem.dz consulté le 10/06/2018 (16 :00).

Tableau N° 12 : répartition des crédits selon le type de financement année 2018

1. Répartition des crédits octroyés par type de financement		
Type de financement	Nombre de crédits	Part par programme
Financement Achat de Matières Premières	753 326	90,30%
Financement triangulaire « ANGEM-Banque-promoteur »	80 944	9,70%
Total	834 270	100%

Source : www.angem.dz consulté le 10/06/2018 (16 :00).

Comme le montre les tableaux 11 et 12, ci-dessus, on remarque une hausse de 02.03% en 2018 des crédits octroyés par type de financement.

Une importante concentration de ces derniers, qui sont financés directement par l'ANGEM au titre de l'achat de matière première, destinée au personne dépourvus de moyens financiers, chose qui nous renseigne sur le respect de l'objectif mère de ce dispositif, qui est de contribuer à l'insertion des exclus financiers au monde économique, et à aider les plus démunis dans la concrétisation de leurs projets professionnels pour une meilleur inclusion sociale.

Tableau N°13 : nombre de crédit octroyé par genre année 2017

Genre	Nombre	Part(%)
Femmes	497 194	62,44%
Hommes	4 350	17,91%
Total	796 333	100,00%

Source : www.angem.dz 10/06/2018 (16 :00).

Tableau N°14 : nombre de crédit octroyé par genre année 2018

2. Répartition des crédits octroyés par genre		
Genre	Nombre	Part(%)
Femmes	525 386	62,98%
Hommes	308 884	37,02%
Total	834 270	100%

Source : www.angem.dz 10/06/2018 (16 :00)

A travers les tableaux 13 et 014, nous constatons que le dispositif ANGEM, a placé la femme au centre de ses objectifs d'aides à travers l'attribution des microcrédits à la gente féminine par surcroît, prônant pour objectif l'émancipation de la femme dans notre société, en valorisant ses projets. « L'appui de l'autonomisation de la femme rural sur le plan économique "compte parmi les objectifs prioritaires des projets de développement", notamment à travers l'application des mécanismes du plan national pour la promotion de la femme rurale » affirma Mme EDDALIA (2015), ce qui nous accorde à dire, que ce sont ces encouragements au profit de la femme qui ont attisé un tel engouement.

Tableau N° 15 : nombre de crédit octroyé par secteur d'activité année 2017

Secteurs d'activités	Nombre de prêts octroyés	Part (%)
Agriculture	112 880	14,08%
TPI	310 426	38,73%
BTP	68 134	8,50%
Services	166 534	20,78%
Artisanat	139 617	17,42%
Commerce	3 164	0,39%
Pêche	758	0,09%
TOTAL	801 513	100,00%

Source : www.angem.dz 10/06/2018 (16 :00).

Tableau N° 16 : nombre de crédit octroyé par secteur d'activité année 2018

3. Répartition des crédits octroyés par secteur d'activités		
Secteurs d'activités	Nombre de prêts octroyés	Part (%)
Agriculture	116 047	13,91%
TPI	325 762	39,05%
BTP	70 988	8,51%
Services	170 873	20,48%
Artisanat	146 305	17,54%
Commerce	3 497	0,42%
Pêche	798	0,10%
Total	834 270	100,00%

Source : www.angem.dz 10/06/2018 (16 :00).

La lecture des tableaux 15 et 16 montre que les crédits octroyés par l'ANGEM au titre de création d'activité, valorisant ainsi l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales. Etant inscrits dans une politique de promotion du produit local, l'ANGEM priorise la création des très petites industries, qui en dépit de leurs tailles, ces dernières sont aptes à se développer, et ainsi relancer l'économie locale et nationale.

Tableau N°17 : nombre de crédit octroyé par tranche d'âge année 2017

Tranche d'âge	Nombre	Part(%)
18 - 29 ans	295 037	36,81%
30 - 39 ans	252 747	31,53%
40 - 49 ans	143 569	17,91%
50 - 59 ans	79 936	9,97%
60 et plus	30 224	3,77%
Total	801 513	100,00%

Source : www.angem.dz 10/06/2018 (16 :00).

Tableau N°18 : nombre de crédit octroyé par tranche d'âge année 2017

4. Répartition des crédits octroyés par tranche d'âge		
Tranche d'âge	Nombre	Part(%)
18 - 29 ans	304 349	36,48%
30 - 39 ans	262 494	31,46%
40 - 49 ans	150 603	18,05%
50 - 59 ans	84 436	10,12%
60 et plus	32 388	3,88%
Total	834 270	100,00%

Source : www.angem.dz 10/06/2018 (16 :00).

D'après les tableaux 17 et 18, la prédominance des jeunes de moins de 39 ans et de plus de 18ans dans cette catégorie de microcrédit est plus qu'évidente, car souverains par leur jeunesse et leur énergie, ces jeunes dans le besoins de s'affirmer professionnellement mais dans la plupart du temps, ne possèdent pas les moyens de s'accomplir, se dirigeront donc vers ce dispositif d'aide qui dans ce cas fait son office, et même plus vu qu'il contribue non seulement à l'insertion professionnel et socio-économique d'une catégorie de personne démographiquement dominante, mais il participe aussi à la création de richesses et de l'emplois.

Tableau N° 19 : nombre de crédit octroyé par niveau d’instruction année 2017

Niveau d’instruction	Nombre	Part(%)
Sans niveau	130 195	16,24%
Alphabétisé	12 585	1,57%
Primaire	121 640	15,18%
Moyen	398 246	49,69%
Secondaire	106 231	13,25%
Universitaire	32 616	4,07%
Total	801 513	100,00%

Source : www.angem.dz 10/06/2018 (16 :00).

Tableau N°20 : nombre de crédit octroyé par niveau d’instruction année 2018

5. Répartition des crédits octroyés par niveau d’instruction		
Niveau d’instruction	Nombre	Part(%)
Sans niveau	134 262	16,09%
Alphabétisé	12 945	1,55%
Primaire	126 229	15,13%
Moyen	415 634	49,82%
Secondaire	111 641	13,38%
Universitaire	33 559	4,02%
Total	834 270	100,00%

Source : www.angem.dz 10/06/2018 (16 :00).

Comme précédemment évoqué, les personnes analphabètes sont plus enclines à une marginalisation socio-économique, que les personnes ayant jouie d’un niveau d’instruction minimal, face aux tableaux ci-dessus nous ne pouvons qu’affirmer cette théorie, car pour son caractère de palliatif le microcrédit est plus présent pour cette tranche de personne. En ce qui concerne les individus qui ont jouie d’une instruction moyenne et qui sont prédominants, sachant que ceux apparentés à ce niveau ouvre droit aux formations professionnelles diplômantes (plomberie, maçonnerie, électricité, pâtisserie, cuisine...), qui aboutissent au final à un métier, par conséquent, cela encourage ces jeunes à entreprendre et à être leur propres patron.

Tableau N°21 : nombre de crédit octroyé par catégories spécifiques année 2017

Catégories	Nombre		
	Femmes	Hommes	Total
Handicapés	543	956	1 499
Ex-détenus	61	1 614	1 675
Victimes de la tragédie nationale	171	223	394
Candidats à l'émigration clandestine	9	86	95
Personnes atteintes du VIH/Sida	61	2	63
Personnes rapatriées	1	769	770
Total	846	3 650	4 496

Source : www.angem.dz 10/06/2018 (16 :00)

Tableau N°22 : nombre de crédit octroyé par catégories spécifiques année 2018

6. Bilan des financements des catégories spécifiques			
Catégories	Nombre		
	Femmes	Hommes	Total
Handicapés	549	973	1 522
Ex-détenus	63	1 678	1 741
Victimes de la tragédie nationale	171	223	394
Candidats à l'émigration clandestine	9	86	95
Personnes atteintes du VIH/Sida	61	2	63
Personnes rapatriées	1	769	770
Total	854	3 731	4 585

Source : www.angem.dz 10/06/2018 (16 :00)

Souvent stigmatisé par la société, ces individus appelés « différents », se voit marginalisés et mis de côté par les acteurs économiques, et pourtant un handicap n'est pas un frein pour ceux qui détiennent un réel potentiel, et une volonté souvent accrue par ce besoin de s'affirmer et de prendre part dans une société qui finalement est la sienne. Nous constatons à partir des deux tableaux précédents, ce processus de l'ANGEM, qui est destiné à accompagner l'insertion de ces personnes marginalisés et laissés pour compte, que cela soit à cause de leurs différences, ou de leurs passés, les épaulant ainsi dans la construction ou la reconstruction, pour la plupart, de leur avenir, et ainsi briser des stigmates et des tabous, et faire valoir une solidarité nationale qui jadis était notre identité.

Conclusion

L'objectif de ce chapitre a été d'identifier les facteurs socio-économiques impactant sur le niveau de bancarisation. A l'issue de notre étude, il ressort que, les hommes ont plus accès aux services bancaires que les femmes. En outre, le fait d'habiter dans les zones rurales réduit la probabilité d'être bancarisée car, les établissements bancaires en Algérie sont plus concentrés vers les milieux urbains. Par ailleurs, l'illettrisme financier, le chômage, et l'âge expliquent significativement l'exclusion bancaire. Cette recherche nous a également fait remarquer que, le niveau d'éducation et le niveau élevé des prix sont des facteurs explicatifs.

Pour conclusion, nous pouvons dire que le développement socio-économique en Algérie a connu des améliorations, mais cela ne confirme pas que ce dernier ai impacté sur le degré de bancarisation de l'économie, car le système bancaire souffre toujours d'un retard considérable par rapport aux autres pays.

Chapitre III :

Essai d'évaluation de l'impact du niveau de la bancarisation sur le développement socio-économique : cas de la Banque Nationale d'Algérie de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Introduction

La wilaya de Tizi-Ouzou enregistre une croissance démographique importante, ainsi qu'une progression de nombre des entreprises privées installer dans la région sous l'effet de la mise en place des dispositifs de soutien aux jeunes et l'emploi, ce qui entraîne des mutations importante tant sur le plan socio-économique que sur le plan financier, et contribue à l'accroissement de la demande de services bancaires et financiers dans la wilaya.

La wilaya de Tizi-Ouzou se caractérise par un espace géographique intéressant et une activité économique fleurissante, qui font d'elle un atout commercial, pour l'exercice d'une activité bancaire et son épanouissement. A cet effet, de nombreuses banques sont installées, que ce soit nationales ou étrangères pour bénéficier de ces avantages.

D'ailleurs, c'est dans ce contexte que nous allons fonder notre travail et qui sera devisé en deux sections :

Dans la première section, nous allons présenter plus précisément le réseau bancaire de la BNA ainsi que son niveau de bancarisation.

Dans la seconde section, nous allons tenter d'analyser le niveau de la bancarisation des agences de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) implantées au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Section 01 : présentation de la banque nationale d'Algérie

Dans ce chapitre, notre étude sera portée sur la BNA et son réseau d'agences au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

1. Historique de la banque nationale d'Algérie

La banque nationale d'Algérie (BNA), première banque commerciale algérienne, elle exerce toutes les activités d'une banque de dépôt, elle assure notamment le service financier des groupements professionnels, des entreprises, exploitation du secteur socialiste et du secteur public et de participer au contrôle de leur gestion.

La BNA a connu sur le marché national un développement remarquable, nous pouvons citer les plus performantes :

Le 13 juin 1966 est créée la première banque commerciale en Algérie, elle exerce toutes les activités d'une banque universelle et elle était chargée en outre du financement de l'agriculture. En 1982, la restructuration de la BNA a donné naissance à une nouvelle banque, la BADR, « banque de l'agriculture et développement rural », spécialisée dans le financement et la promotion du secteur rural.

En 1990, « la loi n°90-10 du 14 avril 1990 relative à la Monnaie et au Crédit quant à elle, a provoqué une refonte radicale du système bancaire en harmonie avec les nouvelles orientations économiques du pays. Elle a mis en place des dispositions fondamentales dont le passage à l'autonomie des entreprises publiques »¹¹⁵.

En septembre 1995, la BNA a été la première banque algérienne à obtenir son agrément conformément aux dispositions de la loi 90-10 relative à la Monnaie et au Crédit.

En 2005, « une organisation de malfaiteurs parvient, en l'espace de 18 jours, à détourner 21 milliards de dinars algériens des caisses de la BNA. Les trois principaux accusés sont arrêtés en février 2006 au Maroc et incarcérés à la prison de Salé. En 2009, les principaux accusés sont condamnés à 18 ans d'emprisonnement »¹¹⁶.

¹¹⁵ Voir le site : <http://www.bna.dz/index.php/fr/a-propos-de-la-bna/presentation-de-la-bna.html>, 19/06/2018 (16 :38).

¹¹⁶ Voir le site : <http://www.algerie-focus.com/2012/10/achour-abderrahmane-lhomme-qui-a-detourne-2100-milliards-de-centimes/>, 19/06/2018 (18 :04).

Au mois de juin 2009, « la direction de la Banque nationale d'Algérie annonce que son capital a augmenté de 27.000 milliards de dinars algériens passant de 14.600 milliards de dinars algériens à 41.600 milliards de dinars algériens »¹¹⁷. Le 1er mars 2011, la BNA se voit confier la gestion de dix fonds d'investissement de wilayas dans le cadre de la loi de finances complémentaire de 2009.

En 2013, la BNA annonce un résultat net bénéficiaire de 30,2 milliards de dinars algériens. Le magazine Jeune Afrique la classe alors 13^e banque du continent africain¹¹⁸. La banque annonce en janvier 2013 un partenariat avec la Compagnie d'Assurances des Hydrocarbures (filiale de SONATRACH) pour le développement d'une offre assurance de personnes. En octobre 2013, le conseil des participations de l'Etat a donné son accord pour l'introduction à la bourse d'Alger de la BNA.

En janvier 2014, « la BNA dégage un crédit à Air Algérie pour l'achat de 9 avions »¹¹⁹ et vers la fin mai 2015, ABBOUD Achour est nommé P-DG de la BNA.

En mars 2017, « la direction de la Banque nationale d'Algérie Achour ABBOUD annonce qu'elle vient de signer un partenariat avec le groupe Sonelgaz pour permettre aux abonnés de Sonelgaz le paiement électronique des factures »¹²⁰.

Le 03 juin 2018, la Banque Nationale d'Algérie a lancé une nouvelle offre low-cost sur le produit assurance voyage, au profit des pèlerins algériens dans le cadre du Hadj & Omra. Cette offre est une assurance voyage sans assistance proposée à des prix imbattables qui varient entre 203 DZD et 480 DZD suivant l'âge du souscripteur et du type de pèlerinage (Hadj ou Omra). Les clients ciblés par cette offre sont les personnes physiques, âgées entre 13 et 80 ans, effectuant le pèlerinage aux lieux saints dans le cadre de Hadj et Omra. La zone de couverture de cette assurance se limite aux territoires de l'Arabie saoudite et offre une garantie individuelle accident avec un capital décès de 150.000 DZD.

2. L'organigramme de la banque nationale d'Algérie

Présentation de l'organigramme de la banque nationale d'Algérie (consulter l'annexe N° 01)

¹¹⁷ Voir le site : <http://www.bna.dz/index.php/fr/a-propos-de-la-bna/presentation-de-la-bna.html> 20/06/2018 (20 :00).

¹¹⁸ Voir le site : <http://www.jeunefrique.com/15555/economie/afrique-francophone-le-classement-exclusif-des-200-premi-res-banques/> 26/06/2018 (20 :12).

¹¹⁹ Voir le site : https://www.aeronautique.ma/Air-Algerie-et-la-banque-nationale-d-Algerie-signent-une-convention-de-credit-pour-l-acquisition-de-9-avions-d-ici-2017_a3363.html , 26/06/2018 (21 :02).

¹²⁰ Voir le site : <http://www.bna.dz/index.php/fr/a-propos-de-la-bna/message-du-dg.html> , 26/06/2018 (21 :11).

3. L'organisation et les missions d'une agence de la BNA

On essayera d'expliquer l'organisation d'une agence BNA, ses missions et ses objectifs principaux.

3.1. L'organisation d'une agence de la BNA

L'agence entretient des relations fonctionnelles avec l'ensemble des structures de la banque. Selon les attributions qui lui sont conférées, l'agence est classée en fonction du niveau d'activité déployée. Elle relève des catégories suivantes :

- agence principale.
- agence première catégorie.
- agence de deuxième catégorie.
- agence de troisième catégorie.

L'agence principale et celle de première catégorie sont dirigées par un directeur et deux directeurs adjoints selon leur importance et le nombre de clientèle géré. L'agence de deuxième et celle de troisième catégorie sont dirigées par un directeur et un directeur adjoint. Elles sont respectivement restructurées en cinq et trois services.

3.2. Les missions d'une agence de la BNA

La BNA traite toutes les opérations de banque, de change et de crédit dans le cadre de la législation et de la réglementation des banques et peut notamment :

- recevoir du public des dépôts de fonds, en compte ou autrement, remboursable à vue, à terme ou à échéance fixe, émettre des bons et des obligations : emprunts pour les besoins de son activité ;
- effectuer et recevoir tout paiement en espèce, par chèque, virements, domiciliation, lettre de crédits et autres activités de banques ;
- consentir sous toute forme de crédits, prêts ou avances avec ou sans garanties ;
- exécuter, en y attachant ou non sa garantie, toute opération de crédit pour le compte d'autres institutions financières ou pour le compte de l'Etat, répartir toutes les subventions sur fonds publics et en surveiller l'utilisation ;

- payer au lieu et place du débiteur toutes créances avec subrogation dans les droits et rang du créancier ;
- souscrire, escompter, prendre en pension ou acheter tout effet de commerce : bons, annuités et valeurs émis par le trésor public ou par les collectivités publiques ou semi-publiques et en général tout engagement à échéance fixe transmissible à ordre résultant d'opération faite par tout établissement et administration publique ;
- financer par tous modes les opérations de commerce extérieur ;
- recevoir en dépôts tous titres et valeurs ;
- recevoir ou effectuer tous paiements et tous recouvrements des lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, titres remboursables ou amortis, factures et autres documents commerciaux ou financiers.
- louer tous les coffres et compartiments de coffres ;
- servir d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente de tous effets publics, actions, obligations, plus généralement, de toutes les valeurs mobilières, ainsi que des métaux précieux.
- procéder ou participer à l'émission, à la prise ferme, à la garantie, au placement, ou à la négociation de toutes valeurs mobilières, soumissionner tout emprunt public ou autres, acquérir, aliéner ou nantir toutes valeurs mobilières, assurer les services financier de tout titre.
- traiter toutes les opérations de change, au comptant ou à terme, contracter tous emprunts, prêts, nantissements, report de devises étrangères.

3.3. Les objectifs de la BNA

La réaction des fonctions bancaires ainsi que le mode de fonctionnement des entreprises jouent un très grand rôle dans l'évolution de l'économie du pays. En relation avec cette évolution, la banque nationale d'Algérie a pour objectifs de :

- s'adapter aux règles de la commercialité dans ses rapports avec sa clientèle commerciale qui connaît déjà de profonds changements dans ses structures et son organisation ;
- améliorer sa rentabilité via un accroissement des ressources, contrepartie des crédits et par la promotion des services qui directement ou indirectement peuvent encore augmenter d'avantage cette rentabilité ;

- la préservation de ses propres équilibres ;
- respecter les règles de gestion providentielle afin de créer de la monnaie, du crédit, des changes et les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie nationale.

4. La BNA à distance

La banque à distance facilite le quotidien en gérant l'activité bancaire à distance, on distingue plusieurs produits à savoir :

4.1. L'E-Banking

La BNA a procédé le 28 mars 2017 à la présentation de son nouveau produit de banque à distance « bna.net », c'est un service continu et mobile que permet avec un simple clic d'accéder en toute sécurité au compte bancaire 24h/24 et 7j/7 à travers le lien « ebanking.bna.dz ».

4.2. Le mobile GAB

Permet de consulter le solde bancaire, réaliser des virements, payer des factures téléphonique Mobilis depuis un mobile, à n'importe quel moment et endroit.

4.3. Les virements de salaire par EDI

La BNA met à la disposition de ses clients le service EDI, c'est un service qui permet de procéder aux virements de salaires par un traitement automatique en utilisant les nouvelles technologies de communication.

4.4. Le E-Paiement

La BNA met à la disposition de sa clientèle le service e-paiement, qui offre la possibilité de régler des factures et des services, sur des sites internet acceptant ce type de moyen de paiement.

5. La densité de réseau de la BNA

Comme on a vu déjà dans le chapitre précédant, la densité du réseau bancaire est la principale force des banques dans le cadre du développement de leurs activités, la proximité des agences motive les personnes à les rejoindre facilement afin de bénéficier des services offerts par les banques. La BNA poursuit de manière intense son plan de développement et de modernisation de son réseau d'exploitation. La stratégie adoptée dans ce cadre vise un triple objectif ¹²¹:

- Mettre en œuvre sa politique de proximité et de rapprochement de sa clientèle ;
- Assurer des conditions d'accueil conviviales et de qualité à la clientèle ;
- Améliorer les conditions de travail du personnel.

Le plan de développement du réseau d'exploitation se poursuit à travers le lancement de plusieurs études pour la rénovation et l'aménagement de sièges, ainsi que la réalisation de nouvelles directions du réseau d'exploitation (DRE) et agence sur plusieurs localités du territoire national. Nous allons ci-dessous vous présenter l'essentiel des chiffres que nous avons pu dégager à travers notre analyse :

Tableau N°23 : quelques chiffres de la BNA durant 2015 et 2016.

	Direction régionale	Agence	Collaborateurs	DAB	GAB
2015	17	210	5 250	138	90
2016	17	211	5 288	142	92

Source : construction personnelle à partir des rapports d'activité 2015 et 2016.

En 2016, le réseau de la BNA est composé de 211 agences, réparties sur tout le territoire nationale et d'autres sont programmées dans le cadre de densification et de développement de son réseau d'exploitation. Le réseau de la BNA est encadré par 17 directions régionales appelées direction du réseau d'exploitation (D.R.E). Chaque D.R.E a un pouvoir hiérarchique sur un nombre des agences. Malgré que le développement du réseau de la BNA soit timide, il couvre pratiquement tout le territoire national (voir tableau n° 24), ce

¹²¹Rapport annuel [2016], Banque Nationale d'Algérie, 08 Boulevard Ernesto Che-Guevara, Alger, pp 21.

qui permet de développer la politique de collecte de ressource et d'offre de services financiers,

Tableau N° 24 : nombre d'agences de la BNA en 2018.

	Nombre d'agence	Nombre d'agence principale	Totale
Nord	142	45	187
Sud	24	3	27
Total	166	48	214

Source : construction personnelle à partir site officiel de la BNA. Voir le site : <http://www.bna.dz/index.php/fr/trouver-une-agence.html> , 28/06/2018 (20 :58).

Selon le tableau N°24, on remarque que les agences bancaires en 2018 ont atteint 214 agences, mais aussi l'implantation des agences est concentrée au Nord par rapport au Sud, et cela est justifié par la densité de la population. On prend l'exemple de la capitale Alger, on trouve 46 agences dont 18 agences principales, par contre à Tamanrasset 1 agence et a Bechar 3 agences dont 1 agence principale. En effet, plus la BNA ouvre des nouvelles agence plus son réseau bancaire devient plus dense.

6. La bancarisation par le nombre de compte bancaire BNA

La bancarisation en termes de compte bancaire montre que ce dernier durant la période (2014-2016) s'est bien amélioré comme le montre le tableau suivant :

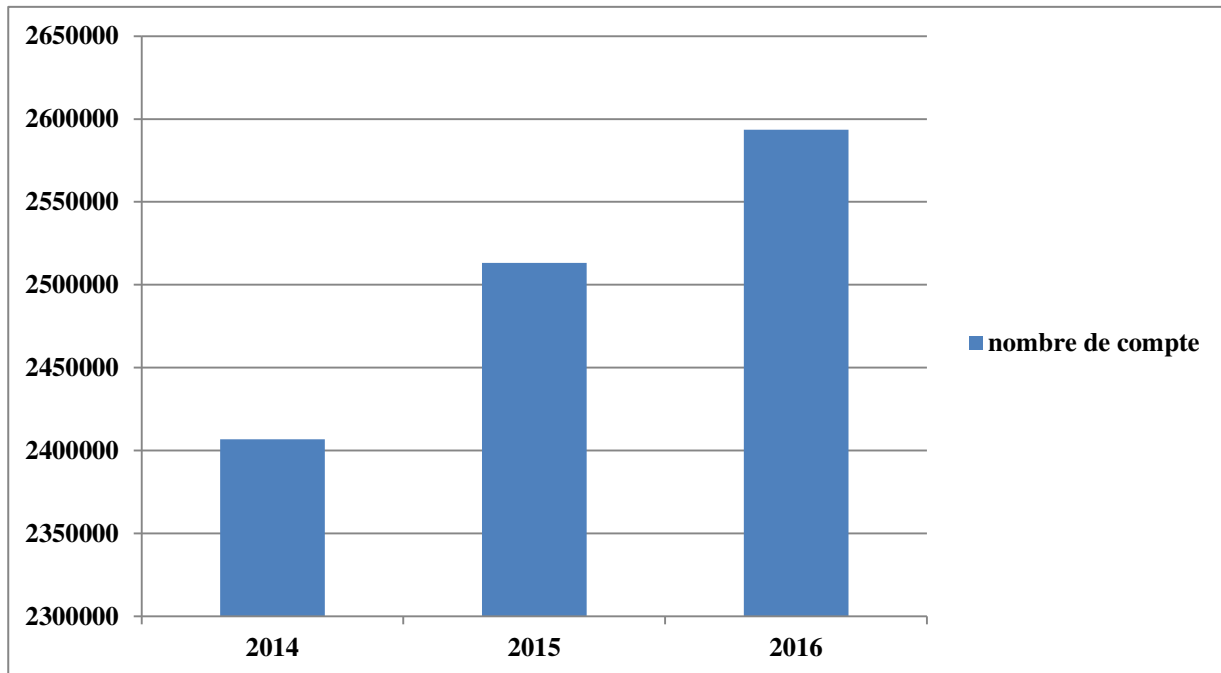
Tableau N° 25 : nombre des comptes bancaires ouvert au niveau de la BNA

Année	2014	2015	2016
nombre de compte	2.406.796	2.513.197	2.593.529

Source : construction personnelle à partir des rapports d'activité 2015 et 2016.

Afin de mieux illustrer l'évolution de nombre de comptes bancaire durant la même période, nous avons dressé le graphique suivant :

Graphe N°01 : nombre de compte clientèle de BNA (2014-2016).



Source : établi par nous-mêmes d'après le tableau N°25.

Nous constatons, à travers ce graphe, qu'il y a une augmentation positive du nombre de compte clientèle de la BNA.

Section 2 : la bancarisation dans la BNA de la wilaya de Tizi-Ouzou

Afin de bien commencer notre section, nous essayerons dans un premier temps de présenter la région qui fait l'objet de notre cas pratique.

1. Présentation du tissu socio-économique et bancaire de la wilaya de Tizi-Ouzou

1.1. Présentation du contexte socio-économique

La wilaya de Tizi-Ouzou, est une wilaya algérienne située dans la région de la grande Kabylie en plein cœur du massif du Djurdjura. Elle est divisée administrativement en 67 communes et 21 daïras répartie tout au long de la wilaya. Elle est limitée par :

- au nord la mer méditerranée ;

- au sud la wilaya de Bouira ;
- à l'est la wilaya de Bejaïa ;
- à l'ouest la wilaya de Boumerdes.

1.1.1. Evolution de la population de Tizi-Ouzou

La wilaya s'étend sur une superficie de 3 568 Km² pour une population estimée en 2017 à 1.185.010 habitants, soit une densité de 332.12 habitants / Km². Cette population a connu une forte croissance en passant de 1.145.897 habitants en 2011 à 1.185.010 habitants en 2017. Le tableau suivant retrace l'évolution de la population de Tizi-Ouzou dans la période allant de 2011 à 2017.

Tableau N°26 : évolution du nombre de la population de Tizi-Ouzou

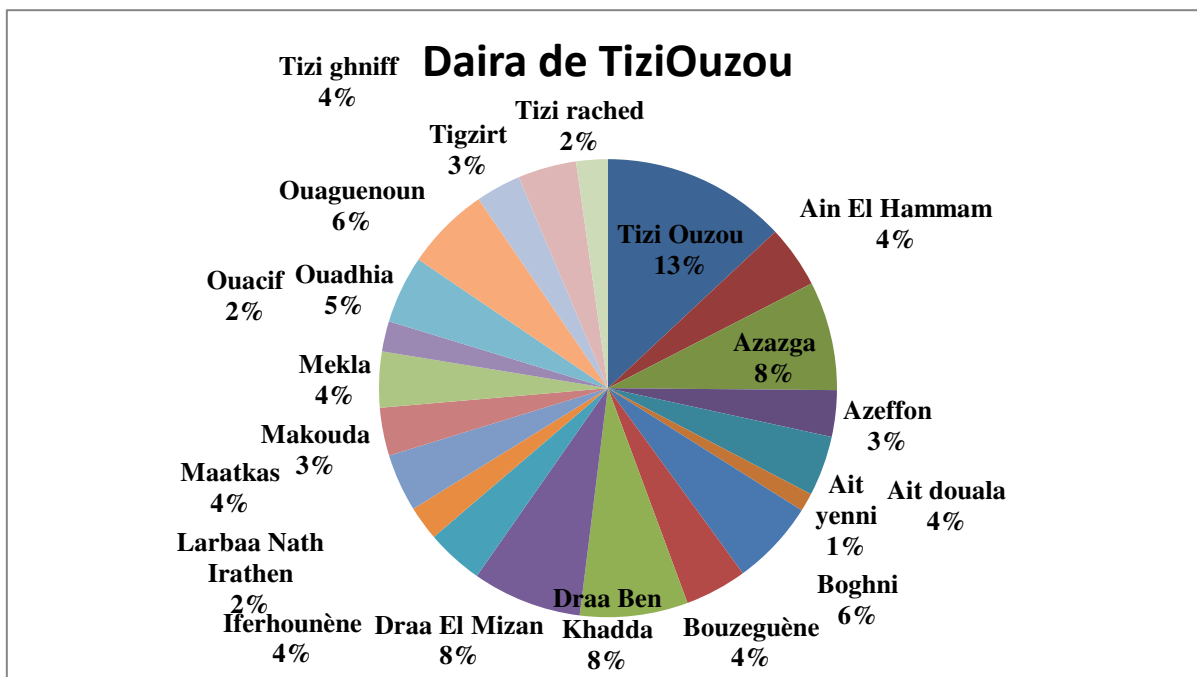
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Population	1.145.897	1.152.261	1.158.685	1.165.170	1.171.720	1.018.335	1.185.010
Taux de croissance%	0.550	0.552	0.554	0.556	0.559	0.561	0.563

Source : construction personnelle à partir des données de direction de la programmation et de suivi budgétaires de la wilaya de Tizi-Ouzou.

En se référant au tableau N°26, le nombre de la population est en croissance avec un taux d'une moyenne de 0.5% chaque année.

Concernant la répartition de la population par localité, nous constatant une concentration dans certaine localité en détriment les autres (se référé au graphe ci-dessous) :

Graphe N°02 : répartition de la population par commune



Source : construction personnelle à partir des données de direction de la programmation et de suivi budgétaires de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Nous constatons également que le chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou est la commune la plus peuplée avec 13% de la population.

1.1.2. La population active de la wilaya de Tizi-Ouzou

Après avoir évalué la répartition de la population de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous nous intéresserons dans cette partie à la situation de la population active au sien de ladite wilaya, comme indiquer dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°27 : évolution de la population active durant la période (2011-2017).

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Population active	821.950	826.515	831.111	835.775	840.554	845.297	850.088

Source : construction personnelle à partir des données de direction de la programmation et de suivi budgétaires de la wilaya de Tizi-Ouzou

La lecture du tableau ci-dessus permet de comprendre que : d'abord la population active est représentée par les personnes ayant plus de 15 ans et moins de 64 ans qui représente en (2017) 850.088 individu soit 71.72% du totale de la population, ce qui nous permet d'affirmer que la wilaya de Tizi-Ouzou procède un potentiel humain intéressant.

1.2. Présentation de l'espace bancaire de la wilaya de Tizi-Ouzou

Dans ce point, nous allons présenter le réseau bancaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, ci-après un tableau qui résume l'extension du réseau bancaire :

Tableau N°28 : le réseau de banques publiques et privées de la wilaya

Banque	Nombre d'agence en 2009*	Nombre d'agence en 2017**
BADR	11	11
BDL	11	12
BEA	02	04
BNA	07	07
CNEP	09	10
CPA	05	05
Société Générale	02	03
ABC Bank	01	01
BNP Paribas	01	01
Natexis	01	01
El Baraka	01	01
AGB	-	01
TOTAL	51	57

Source : construction personnelle à partir de : *SAM Hocine, Op.Cit. pp 162

**l'annuaire économique les pages Maghreb.

La lecture du tableau N°28 nous renseigne sur la présence de différentes banques réparties sur la wilaya, que ce soit des banques étatiques ou privées, mais l'extension de ces agences reste timide, au cours de 8 ans, le réseau a connu une légère extension de 6 agences et qui est un chiffre très faible.

Tableau N°29 : La densité démographique du réseau bancaire de la wilaya de Tizi-Ouzou (2009-2017)

Année	2009	2017
Population totale	1 133 349	1185010
Nombre d'agence bancaire	51	57
La densité démographique du réseau bancaire	1 agence pour 22.223 habitants	1 agence pour 20.789 habitants

Source : réalisé par nos soins à partir des données collectées.

Les tableaux N° 26 et 28 nous permettent de dire que la wilaya de Tizi-Ouzou, en termes de densité bancaire, est peu bancarisée, avec une agence bancaire pour 20.789 habitants en 2017 alors que la norme est d'une agence bancaire pour 5.000 habitants selon les experts.

2. Appréciation statistique de la bancarisation au niveau de la BNA de la wilaya de Tizi-Ouzou

Maintenant que la répartition de la population de la wilaya de Tizi-Ouzou est connue, nous essayerons de faire un rapprochement entre la localisation de la BNA et celle de la présence de la population.

2.1 La bancarisation en compte des agences BNA de la wilaya de Tizi-Ouzou

Dans la partie qui suit, nous allons mettre en avant, et en donnés chiffrés, les nombres d'ouvertures de compte (commercial, particulier, livret d'épargne, devise), sur une échelle de sept années, des différentes agences implantées dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

2.1.1 L'agence principale BNA Tizi-Ouzou « 581 »

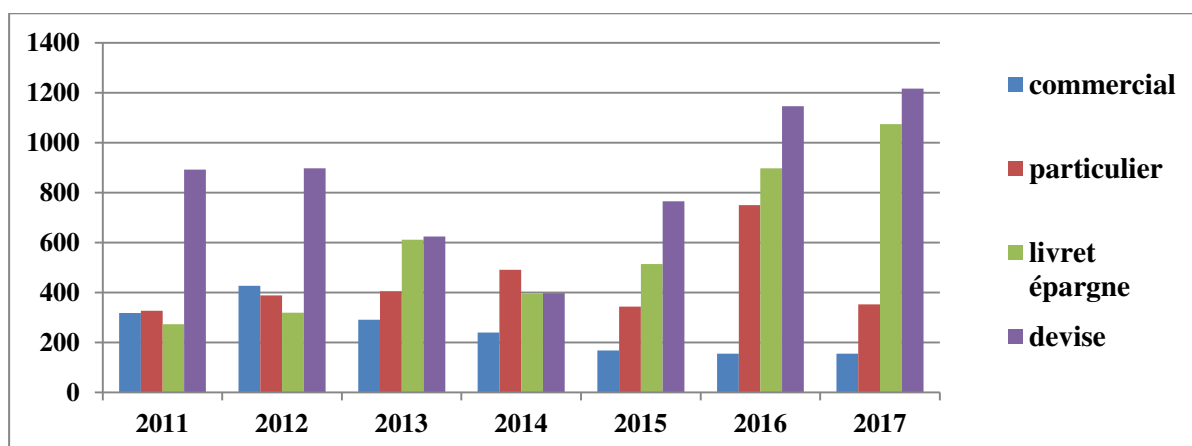
Tableau N° 30: Le nombre d'ouverture de comptes à l'agence BNA Tizi-Ouzou (agence principale) 581

année	type de compte	nombre d'ouverture	année	type de compte	nombre d'ouverture
2011	commercial	318	2015	commercial	168
	particulier	327		particulier	344
	livret d'épargne	273		livret d'épargne	514
	devise	892		devise	766
2012	commercial	427	2016	commercial	155
	particulier	389		particulier	750
	livret d'épargne	320		livret d'épargne	898
	devise	897		devise	1146
2013	commercial	291	2017	commercial	156
	particulier	406		particulier	353
	livret d'épargne	612		livret d'épargne	1074
	devise	624		devise	1216
2014	commercial	240	Total	commercial	1750
	particulier	491		particulier	3060
	livret d'épargne	397		livret d'épargne	4088
	devise	398		devise	5809

Source : élaboré par nos soins à partir des données de la DRE BNA Tizi-Ouzou.

Afin de mieux illustrer l'évolution du nombre d'ouverture de compte au sein de cette même agence, durant la période de 2011 à 2017, nous avons élaboré le graphique suivant ;

Graphique N°03 : les ouvertures de comptes au sein de l'agence principale Tizi-Ouzou « 581 »



Source : établi par nous-mêmes à partir du tableau n°30.

A partir des données précédentes, nous remarquons une fluctuation quant au taux d'ouverture des comptes, commerçants, particulier, épargne, et devise au sein de cette même agence.

Notons qu'à partir de l'année 2012 le nombre d'ouverture de compte commercial n'a pas cessé de diminuer, sachant que cette catégorie de compte qui ouvre accès aux différents type de crédits, néanmoins ce déclin pourrai être caractérisé par l'essor des banques privés à Tizi-Ouzou, qui proposent des produits et services plus attractifs pour les entreprises et nettement adaptés à la demande et à l'ère actuelle.

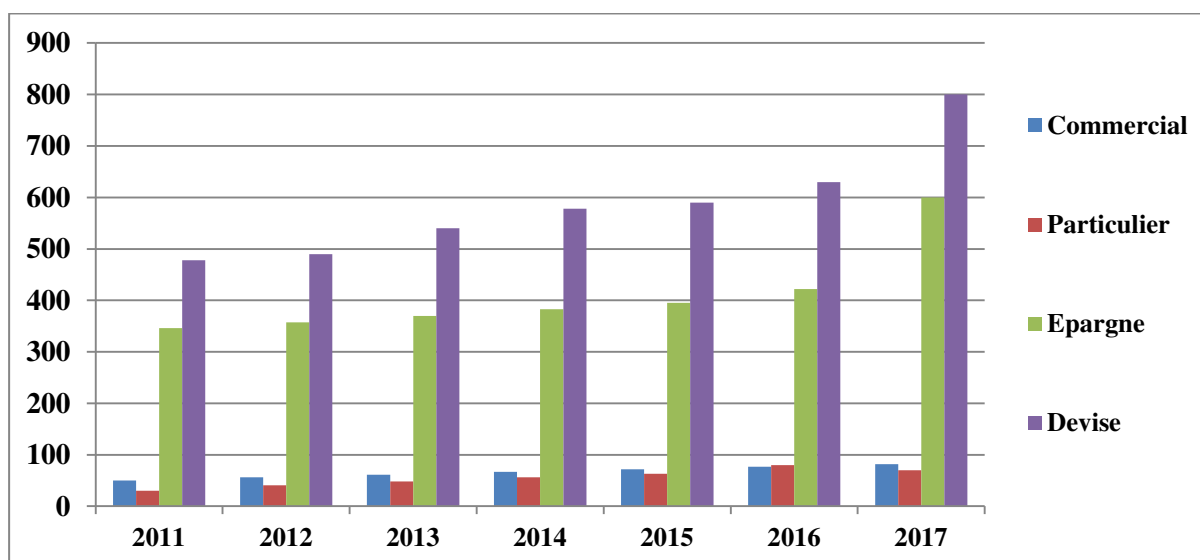
Le nombre de compte devise ouvert croît de manière significative, cette hausse est étroitement accompagné par celle des comptes épargnes, et ceci est relative à la politique de la banque qui exige l'ouverture d'un compte épargne en dinars afin que cette dernière concède à l'ouverture d'un autre en devise. Ceci étant dit, cette dynamique d'accroissement des trois dernières années, est motivée par le phénomène d'immigration des jeunes étudiants par le biais de l'organisme Campus France ou la loterie Américaine, créant ainsi une condensation de ces comptes au sein de la dite banque, et ce malgré sa sélectivité.

2.1.3 L'agence BNA Boghni 577

Tableau N°31 : Le nombre d'ouverture de comptes à l'agence BNA Boghni 577

année	type de compte	nombre d'ouverture	année	type de compte	nombre d'ouverture
2011	commercial	50	2015	commercial	72
	particulier	30		particulier	63
	livret d'épargne	346		livret d'épargne	395
	devise	478		devise	590
2012	commercial	56	2016	commercial	77
	particulier	41		particulier	80
	livret d'épargne	357		livret d'épargne	422
	devise	490		devise	630
2013	commercial	61	2017	commercial	82
	particulier	48		particulier	70
	livret d'épargne	370		livret d'épargne	600
	devise	540		devise	800
2014	commercial	67	Total	commercial	465
	particulier	56		particulier	388
	livret d'épargne	383		livret d'épargne	2873
	Compte devise	578		Compte devise	4106

Source : élaboré par nos soins à partir des données de la DRE BNA Tizi-Ouzou.

Graphique N°04 : les ouvertures de comptes au sein de l'agence de Boghni « 577 »

Source : établi par nous-mêmes à partir du tableau n°31.

Comme nous le montre le tableau et le graphe ci-dessus, nous remarquons une évolution soutenue et permanente des ouvertures de compte épargne conjointement au compte devise, semblablement à l'agence de Tizi-Ouzou, et ce pour les mêmes causes.

Et pour chacun des comptes, commercial et particulier, nous relevons une légère hausse maintenue pour les sept années, mais qui demeure négligeable car l'implantation de cette agence en milieu rural en est le motif principal.

2.1.3 L'agence BNA Ouadhia « 582 »

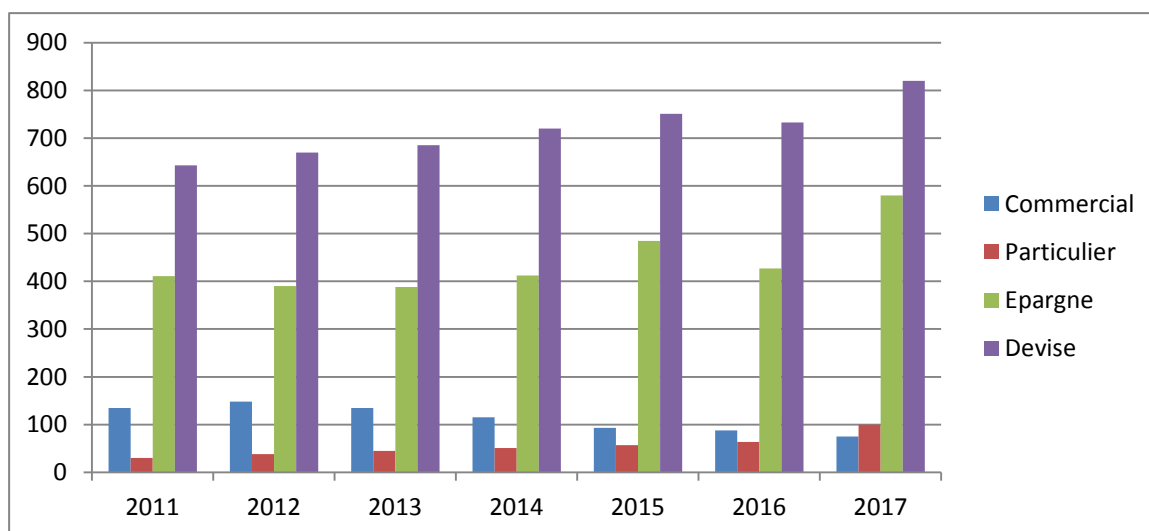
Tableau N° 32 : Le nombre d'ouverture de comptes à l'agence BNA Ouadhias « 582 »

année	type de compte	nombre d'ouverture	année	type de compte	nombre d'ouverture
2011	commercial	135	2015	commercial	93
	particulier	30		particulier	57
	livret d'épargne	411		livret d'épargne	485
	devise	643		devise	751
2012	commercial	148	2016	commercial	88
	particulier	38		particulier	64
	livret d'épargne	390		livret d'épargne	427
	devise	670		devise	733
	commercial	135		commercial	75
	particulier	45		particulier	100

2013	livret d'épargne	388	2017	livret d'épargne	580
	devise	685		devise	820
2014	commercial	115	Total	commercial	789
	particulier	51		particulier	385
	livret d'épargne	412		livret d'épargne	3093
	compte devise	702		compte devise	5004

Source : élaboré par nos soins à partir des données de la DRE BNA Tizi-Ouzou.

Graphique N°05 : les ouvertures de comptes au sein de l'agence BNA Ouadhia 582



Source : établi par nous-mêmes à partir du tableau n°32

Au même titre que les agences citées auparavant, cette volonté des jeunes à quitter le pays dans la perspective de poursuivre leurs études à l'étranger, a fortement influencé le taux d'ouverture de compte devise au sein de cette même agence, cependant et contrairement aux agences précédentes, le nombre d'ouverture de compte épargne ne croit pas avec la même ampleur, à l'évidence les détenteurs de ces comptes devises sont des retraités ayant exercé à l'étranger, et qui perçoivent leur pension à partir de ces derniers, cela va sans dire que cette catégorie de clientèle, justifiant ainsi ce revenu, ne sont pas dans l'obligation de détenir un compte épargne dinars, afin d'ouvrir droit à celui en devise.

Concernent les ouvertures de comptes particuliers et épargne, ils demeurent relativement bas.

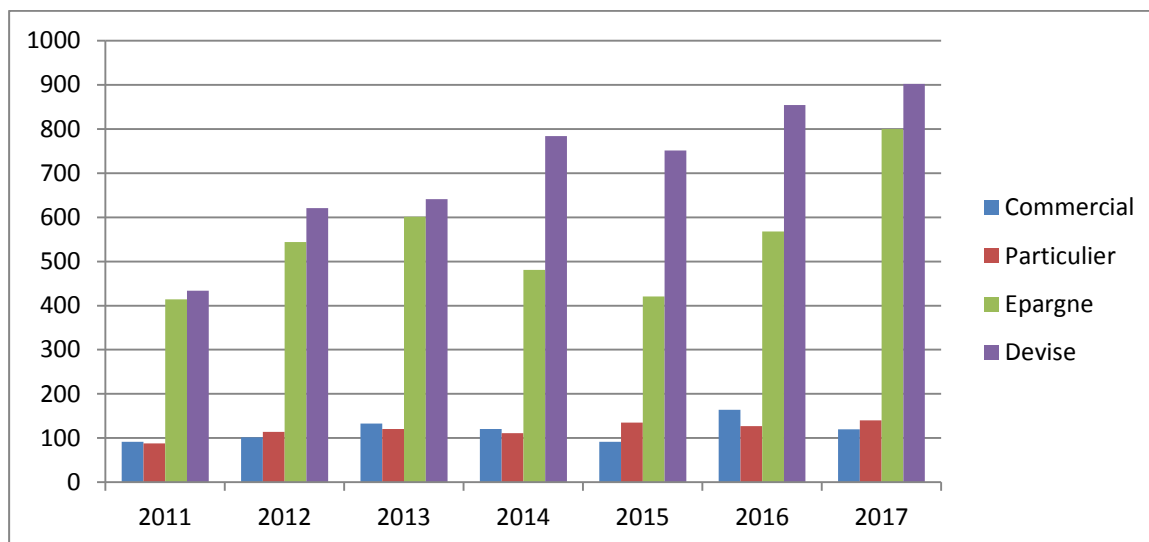
2.1.4 L'agence BNA Azazga « 462 »

Tableau N°33 : Le nombre d'ouverture de comptes à l'agence BNA Azazga 462

année	type de compte	nombre d'ouverture	année	type de compte	nombre d'ouverture
2011	commercial	92	2015	commercial	92
	particulier	88		particulier	135
	livret d'épargne	414		livret d'épargne	421
	devise	434		devise	751
2012	commercial	102	2016	commercial	164
	particulier	114		particulier	127
	livret d'épargne	544		livret d'épargne	568
	devise	621		devise	854
2013	commercial	133	2017	commercial	120
	particulier	121		particulier	140
	livret d'épargne	601		livret d'épargne	800
	devise	641		devise	902
2014	commercial	121	Total	commercial	824
	particulier	111		particulier	836
	livret d'épargne	481		livret d'épargne	3829
	Compte devise	784		Compte devise	4987

Source : élaboré par nos soins à partir des données de la DRE BNA Tizi-Ouzou.

Graphique N°06 : les ouvertures de comptes au sein de l'agence BNA Azazga 462



Source : établi par nous-mêmes à partir du tableau n°33

De même pour l'agence de Azazga, la sollicitation de la population à l'ouverture de chacun des comptes commercial et particulier est relativement faible, et ce, en dépit du développement socio-économique observé au sein de cette Daïra.

Et pour les mêmes raisons que les agences précédentes, le nombre d'ouverture des comptes devise et épargne, demeure soutenu pour cette agence aussi.

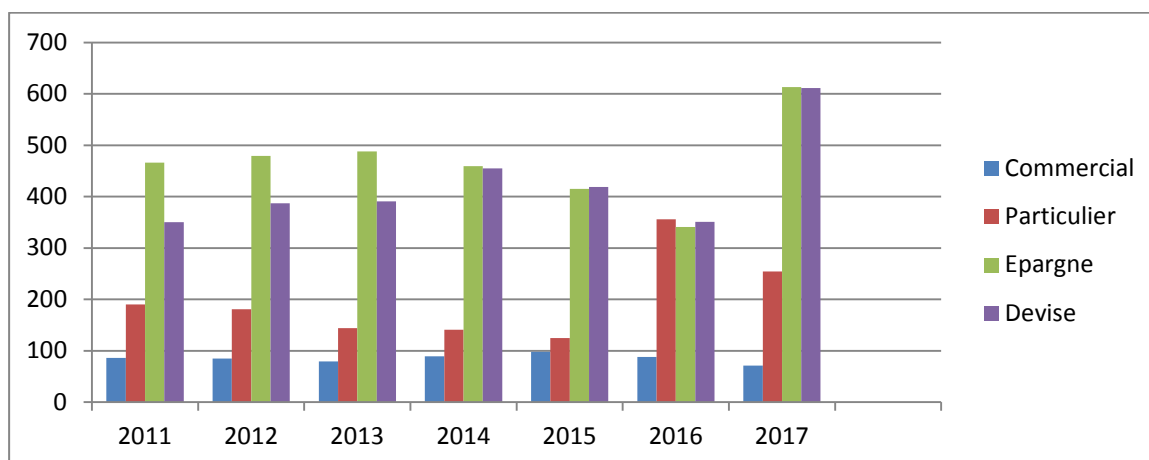
2.1.6 L'agence BNA Larabaa Nath Irathen (LNI) « 578 »

Tableau N°34 : Le nombre d'ouverture de comptes à l'agence BNA LNI 578

année	type de compte	nombre d'ouverture	année	type de compte	nombre d'ouverture
2011	commercial	86	2015	commercial	98
	particulier	190		particulier	125
	livret d'épargne	466		livret d'épargne	415
	devise	350		devise	419
2012	commercial	85	2016	commercial	88
	particulier	181		particulier	356
	livret d'épargne	479		livret d'épargne	341
	devise	387		devise	351
2013	commercial	79	2017	commercial	71
	particulier	144		particulier	254
	livret d'épargne	488		livret d'épargne	613
	devise	391		devise	611
2014	commercial	89	Total des 7 dernières années	commercial	596
	particulier	141		particulier	1391
	livret d'épargne	459		livret d'épargne	3261
	Compte devise	455		Compte devise	2964

Source : élaboré par nos soins à partir des données de la DRE BNA Tizi-Ouzou.

Graphique N°07 : les ouvertures de comptes au sein de l'agence BNA Larabaa Nath Irathen 578



Source : établi par nous-mêmes à partir du tableau n°34

Alors que l'étude de l'évolution des ouvertures de compte au sein des agences précédentes, nous a appris sur la motivation de leur clientèle dans chacune des ouvertures des comptes devise et épargne, qui était d'une part, l'inspiration à l'immigration, et d'une autre part, l'existence d'une clientèle de retraité de France, cependant, une distinction est relevée au cœur de cette agence, elle repose sur le fait que le nombre de compte épargne est souvent supérieur ou égale au compte devise, cela nous apprend donc que la population de Larabaa Nath Irathen, se délecte d'une culture d'épargne à l'instar des régions cités auparavant.

Pareillement pour les comptes commercial et particulier, qui face aux exemples précédents, la fréquence de leur ouverture est plus importante, ceci est dû à l'emplacement de cette agence, étant établi au milieu des plus importantes zones industrielles de la willaya, a attirer le mouvement de la clientèle particulière (professionnelle) et des entreprises, a être bancarisé au siège de cette agence.

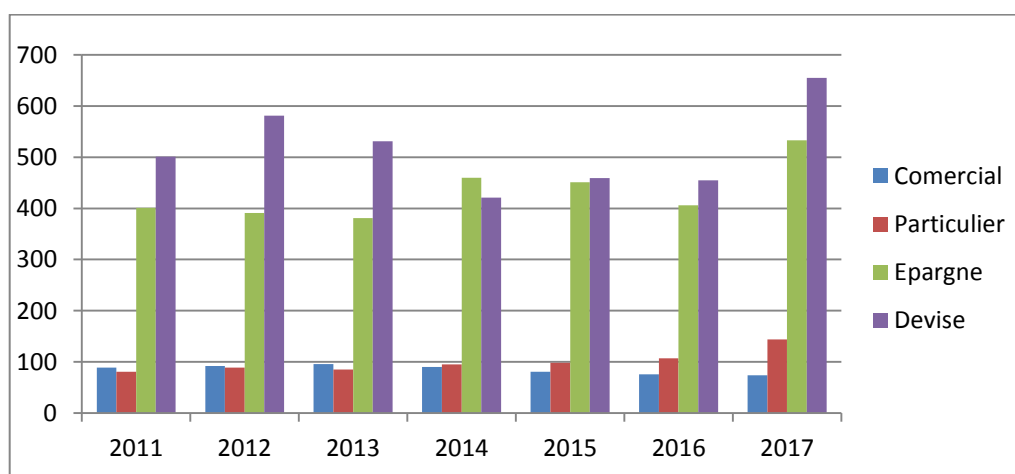
2.1.7 L'agence de Draa Ben Khedda (DBK) 578

Tableau N°35 : Le nombre d'ouverture de comptes à l'agence BNA Draa Ben Khedda « 578 »

année	type de compte	nombre d'ouverture	année	type de compte	nombre d'ouverture
2011	commercial	89	2015	commercial	81
	particulier	81		particulier	98
	livret d'épargne	401		livret d'épargne	451
	devise	501		devise	459
2012	commercial	92	2016	commercial	76
	particulier	89		particulier	107
	livret d'épargne	391		livret d'épargne	406
	devise	581		devise	455
2013	commercial	96	2017	commercial	74
	particulier	85		particulier	144
	livret d'épargne	381		livret d'épargne	533
	devise	531		devise	655
2014	commercial	90	Total des 7 dernières années	commercial	598
	particulier	95		particulier	699
	livret d'épargne	460		livret d'épargne	3023
	Compte devise	421		Compte devise	3603

Source : élaboré par nos soins à partir des données de la DRE BNA Tizi-Ouzou

Graphique N°08 : les ouvertures de comptes au sein de l'agence BNA Draa Ben Khedda « 584 »



Source : établi par nous-mêmes à partir du tableau n°35

Malgré l'établissement de cette agence au niveau d'une zone urbaine, cette dernière récence les mêmes caractéristiques que celles citées, et présentent en zone rurale.

L'infime présence de clientèle particulière et commerciale est notable, en l'occurrence, et au même titre que les agences précédentes, la simultanéité des ouvertures de chacun des comptes épargne et devise, est régentée par des raisons semblables à celles citées.

2.2 Les facteurs socio-économiques et la bancarisation : la mise en évidence par le cas des agences BNA de la willaya de Tizi-Ouzou

Le faible niveau de bancarisation que connaît la BNA de la wilaya de Tizi-Ouzou doit être examiné, afin de déterminer ses facteurs explicatifs. L'objectif de cette partie, consiste à évaluer les déterminants socioéconomiques de cette exclusion bancaire. La littérature qui a précédemment fait objet a indiqué un nombre vaste de facteurs expliquant l'exclusion bancaire. Dans le souci de vérifier certains de ces facteurs, et afin de rendre notre analyse plus complète, nous adoptons, d'une part, les faits sociaux (démographie, milieux, technologie), et d'une autre part les faits économiques, et nous procéderons à l'articulation avec les données étudiées antérieurement.

2.2.1 Les faits sociaux et leurs impacts sur le niveau de bancarisation au sein de la BNA de la willaya de Tizi-Ouzou

Dans un souci de donner une meilleur illustration à notre analyse, nous avons procédé à une répartition de l'ensemble des agences BNA de la willaya de Tizi-Ouzou, en ratissant l'horizon géographique de plus ou moins 20 Km autour de chacune de ces dernières, en faveur des critères suivants ;

a. Selon le critère géographique (proximité)

Dans cette partie, nous allons démontrer l'inégalité quant à la répartition du réseau d'agence BNA de la willaya de Tizi-Ouzou.

Tableau N°36 : les Daïra et commune incluse et non incluses au réseau BNA Tizi-Ouzou

Agence	Daïra <20Km	Nombre de commune incluse	Daïra >20Km	Nombre de communes exclus
BNA Tizi-Ouzou	04	12	17	55

BNA Boghni	03	10	18	57
BNA Ouadhia	02	07	19	60
BNA Azazga	02	12	17	55
BNA LNI	03	09	18	58
BNA DBK	01	04	20	63

Source : établi pas nos soins à partir des statistiques récoltés au près la direction de la programmation et de suivi budgétaires de la wilaya de Tizi-Ouzou.

A partir du tableau ci-dessus, nous constatons une répartition arbitraire quant au réseau d'agence de la BNA willaya de Tizi-Ouzou. En effet, sur un total de 21 Daïra, 4 d'entre elles ne serai pas bancarisées en terme de guichet BNA, soit un totale de 13 communes qui composent cette dernière, par vois de fait, la population de ces communes devons donc se dirigé vers des agences BNA, et ainsi ils subiront les aléas d'un effet de proximité paralysant un éventuel désire de bancarisation, causé par des déplacements pénibles et un coup de transport onéreux.

b. Selon le critère démographique

Cet aspect de l'analyse, nous permettra de déterminer le nombre de guichet BNA par personne, car en dépit du fait que 17 des daïras de la willaya soit considérées comme bancarisées en terme de guichet BNA, il en reste pas moins que relativement à l'ensemble de leur population, le nombre de ces dites agences demeure insuffisant et nous allons le démontré.

Tableau N°37 : nombre de guichet agence BNA par personne

Agence	Nombre de la population adhérente	La densité
Tizi-Ouzou 581	154 458	1 guichet pour 154 458 personnes
Boghni 577	260 316	1 guichet pour 260 316 personnes
Ouadhia 582	72 074	1 guichet pour 72074 personnes
Azazga 462	189 729	1 guichet pour 189 729 personnes
LNI 578	107 278	1 guichet pour 107 278 personnes
DBK 584	90 297	1 guichet pour 90 297 personnes

Source: établi par nos soins à partir des données récoltées au près de la direction de la programmation et de suivi budgétaires de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Le tableau ci-dessus nous apprend sur la lacune de la BNA wilaya de Tizi-Ouzou, en ce qui concerne le nombre de ses agences. En effet, cette imperfection démontre une sérieuse inaptitude concernant, la qualité de la prestation, suivant l'importante concentration de la population pour une seule agence, face à un effectif relativement limité, pourrai avoir pour effet, la détérioration quant à la qualité d'accueil, qui à son tour pourrai engendrer une dissuasion à adhérer à cette dite banque.

c. Selon le critère technologique

A l'ère de l'évolution technologique, et de la révolution numérique, il devient aujourd'hui difficile pour une banque de ne pas détenir à son actif, des produits qui suivent cette évolution.

Comme nous l'avons démontré dans la section précédente, la BNA a fourni d'importants efforts dans l'optique de moderniser ses services, de répondre à l'attente de sa clientèle et de faire face à ses concurrents.

Mais qu'en est-t-il de la pénétration de ses derniers dans la population de Tizi-Ouzou, dite incluse au réseau de la BNA ? Nous allons maintenant le démontrer.

Tableau N°38 : démonstration de la pénétration de la technologie au sein de la population de Tizi-Ouzou à travers les nouveaux produits de la BNA

	Tizi-Ouzou 581	Boghni 577	Ouadhia 582	Azazga 462	LNI 578	DBK 584
-DAB	01	00	00	01	00	00
-GAB	01	00	00	01	00	00
-TPE :						
2016	51	12	10	08	10	08
2017	39	08	15	08	15	15
-E-banking 2017	394	40	70	100	70	80

Source : établi par nos soins à partir des statistiques récoltés au niveau de la DRE BNA Tizi-Ouzou

A travers ce tableau, nous constatons la réserve de la clientèle bancarisée à la BNA, quant aux produits marqués par une évolution technologique. En effet, considérant que la manipulation de ces derniers exige un certain savoir en la matière, la population serait donc inapte à tirer profit de cette technologie, laissant donc la révélation du manque de développement de cette population, sans ambiguïté.

En revanche, l'absence de GAB et de DAB dans chacune des agences de, Boghni, Ouadhias, LNI, et DBK, n'arrange pas les choses, cela démontre l'insouciance des dirigeants de cette banque quant aux initiatives bâties, pour une meilleure insertion de la population bancarisée aux nouvelles technologies.

2.2.2 Les faits économiques et leurs impacts sur le niveau de bancarisation au sein de la BNA de la wilaya de Tizi-Ouzou

Dans cette partie, nous allons entreprendre une démarche plus économique, en nous focalisant sur les attitudes suivantes ;

a. L'attitude de la clientèle de la BNA Wilaya de Tizi-Ouzou face aux nouveaux services

Habitué aux services traditionnels, la clientèle demeure sceptique lorsque le banquier lui propose un nouveau service.

Qu'en est t-il de la clientèle de la BNA de la Wilaya de Tizi-Ouzou ?

Tableau N°39 : nombre de souscription aux assurances BNA, et ouverture de compte épargne junior

	Tizi-Ouzou 581	Boghni 577	Ouadhia 582	Azazga 462	LNI 578	DBK 584
Bancassurance 2017	328	180	202	127	151	108
Livret Junior -2016	25	22	10	08	10	08
-2017	125	62	15	08	15	15

Source : établi par nos soins, à partir des statistiques récoltés au niveau de la DRE BNA Tizi-Ouzou.

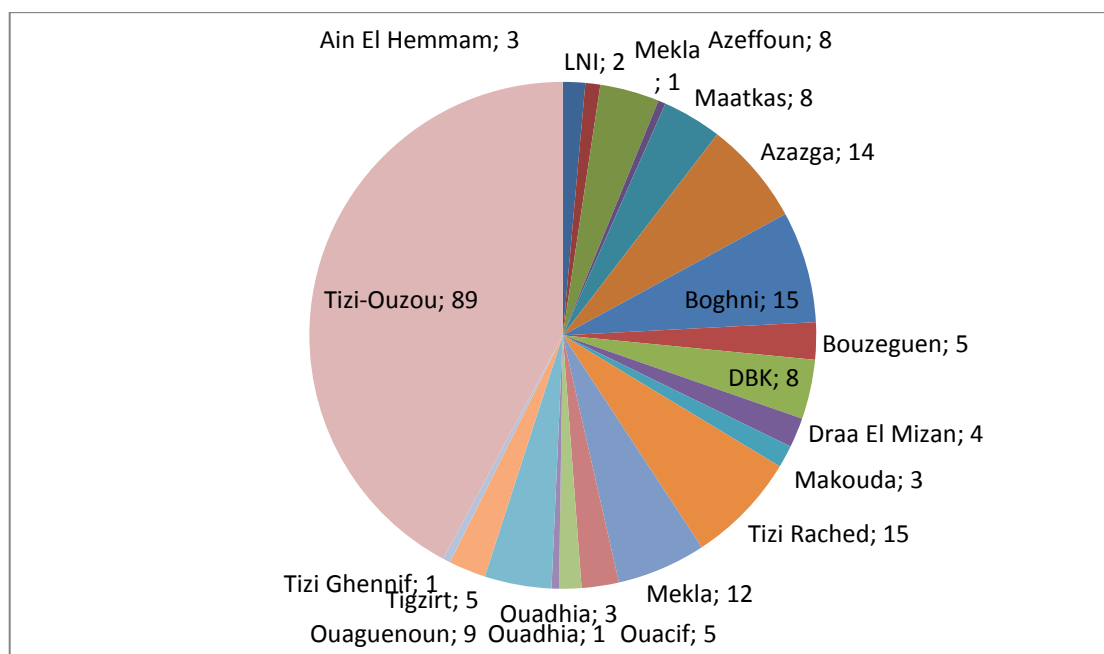
L'évidence de la réticence de la clientèle de la BNA concernant ses nouveaux services, est apparente. En effet, l'essor d'un nouveau produit est convergé par la promotion qu'on lui apporte, ainsi le tableau ci-dessus nous enseigne au sujet de la déficience de la démarche marketing engagée par la banque, dans le but de promouvoir les ventes de ces services, qui en l'occurrence n'a pas donnée d'effet escompté.

b. L'attitude des commerçants face à la BNA de Tizi-Ouzou

Cette catégorie de clientèle représente une part dynamique dans l'activité d'une banque. En effet, l'évolution des comptes commerciaux de par les volets épargne et prêt, fait que ces derniers soit un avantage indéniable pour les banques.

Qu'en est t-il de la BNA de Tizi-Ouzou ?

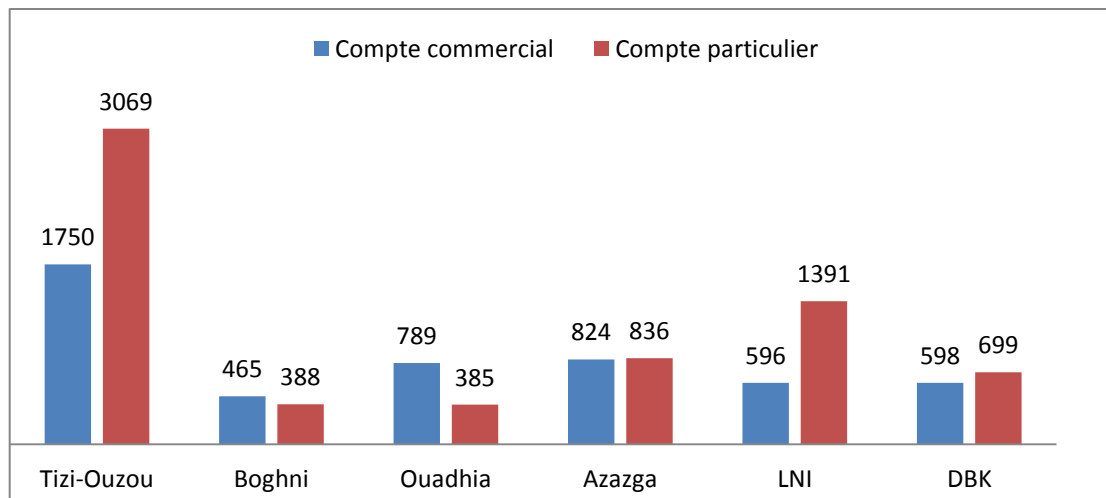
Graphe N°09 : illustration du nombre d'entreprise (commerciale et industriel) implantée dans les différentes Daïra de Tizi-Ouzou (année 2017)



Source : établi par nos soins à partir des données statistiques récoltés au niveau du FCE Tizi-Ouzou

Et afin de mieux mettre en avant le lien de la présence de ces entreprises, avec le niveau d'ouverture de compte commercial et particulier, au sein de la BNA Tizi-Ouzou, nous avons élaboré le graphique suivant

Graphe N°10 : nombre d'ouverture de compte commercial au niveau des agence BNA Willaya de Tizi-Ouzou



Source : établi par nos soins à partir des statistiques récoltés au niveau de la DRE BNA Tizi-Ouzou

A partir des graphes ci-dessus, nous remarquons une adéquation en ce qui concerne l'existence des entreprises au niveau des différentes Daïra de Tizi-Ouzou, et le niveau de compte commercial et particulier existant au sein de la banque étudiée. En l'occurrence, une concentration en zone urbaine, surtout au chef lieu de willaya, et une diminution en zone rurale, pour les entreprises, et pour chacun des comptes commerciaux et particuliers, nous met la lumière sur le niveau de développement économique de ces régions.

En revanche, la présence d'entreprise à proximité des agences BNA ne fait pas de l'ouverture de ces deux catégories de comptes, qui ont un lien direct avec une activité économique, (commerciale pour les entreprises, et particulier pour les professionnels), une condition sinéquanone. Il s'avère que cette clientèle potentielle ne se dirige pas vers les agences de la BNA, pour maintes raisons, dont la principale serait l'inadéquation des besoins de la clientèle avec les services proposés.

Conclusion

L'objectif de ce chapitre a été d'identifier empiriquement les facteurs socio-économiques influençant sur le niveau de la bancarisation, et ce, à travers un cas pratique au niveau de la Banque Nationale d'Algérie, et ses différentes agences implantées au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. En outre, le fait d'habiter dans les zones rurales réduit la probabilité d'être bancarisée, car la population souffre incessamment de précarité, et de manque de culture financière.

Toutefois, l'analyse que nous avons menée, nous indique que, l'effet de proximité explique significativement le niveau de la bancarisation au sein de la BNA de Tizi-Ouzou. Cette analyse nous a également fait remarquer que, la démarche marketing adoptée est un facteur explicatif de l'exclusion bancaire au niveau de la BNA de Tizi-Ouzou. Aussi, il ressort que la motivation de la clientèle (surtout concernant la clientèle des comptes devises) est un facteur déterminant de ladite exclusion bien que ce facteur soit peu significatifs.

Conclusion générale

Conclusion générale

L'ambition de ce travail est de proposer une meilleure compréhension de l'impact du développement socio-économique sur la bancarisation et inversement. Les enseignements de la théorie économique portant sur la bancarisation, les conceptions sociales et économiques, la banque et les fonctionnements de ses services, la relation de ces services avec la société, ont donc été interrogés et articulés afin d'élaborer une grille de lecture rendant ce phénomène intelligible.

Cette démarche conceptuelle, alimentée par les données recueillies, a permis l'élaboration d'un cadre théorique d'analyse original, duquel découle un certain nombre de prescriptions opérationnelles. Avant de revenir sur le détail des résultats de ce mémoire, il convient sans doute de rappeler ce qui justifie cette volonté de lier résultats théoriques et opérationnels. Cela tient en peu de mots : contribuer par notre recherche à la lutte contre le problème social qu'est l'exclusion bancaire.

En s'immisçant au cœur de la vie de chacun, les produits bancaires sont devenus un support incontournable. Ceux qui ne parviennent pas ou plus à satisfaire les règles et normes fixées par les établissements de crédit, voient alors leur vie amputée d'une part rudimentaire entière.

Les emprunteurs subprimes américains dont la maison a été saisie et à qui il ne reste plus rien, offrent une vision moderne des fermiers des années 1930 décrits par John Steinbeck dans « Les raisins de la colère »

Mais cette réalité, chacun peut l'observer ou l'expérimenter à l'occasion du refus d'un crédit, lors d'une perte d'emploi ou simplement d'une transition qui s'éternise entre deux contrats entraînant une interdiction bancaire voire une situation de surendettement. Ce sont alors l'estime de soi, les relations de couple, les relations familiales ou amicales également et la possibilité de contribuer économiquement à la société, qui peuvent se trouver mises à l'épreuve.

Pour répondre à cette détresse sociale, il ne suffit pas de blâmer les banques ou de sermonner les personnes concernées. Il faut au préalable comprendre les mécanismes à l'œuvre, analyser pourquoi les pratiques bancaires de ces personnes paraissent inappropriées, démontrer les raisons pour lesquelles les établissements de crédit structurent de la sorte la

Conclusion générale

prestation qu'ils proposent, et mettre en lumière les conséquences du phénomène d'exclusion financière qui impacte de manière progressive sur le rôle social et économique de l'individu.

Au terme de nos principaux enseignements théoriques et opérationnels, et au regard de nos hypothèses initialement fixées, et qui ont progressivement été affinées et finalement retenues. Nous pouvons dire que la bancarisation étant placée au cœur du développement socio-économique dans tout pays développé, elle dépend donc, de son évolution, et inversement.

Les efforts déployés par les autorités algériennes, dans le cadre des dispositifs de soutiens à l'emploi, la lutte contre le chômage, notamment, l'ANGEM contribue efficacement aux financements de la frange de population exclue à travers l'octroi de possibilité de financement, formations qualifiantes aux artisans, femmes aux foyers, les handicapés, les ex-détenus, ont permis l'articulation des deux objectifs économiques et sociaux. Néanmoins, les effets escomptés n'ont pas été atteints. Ce qui nous conduit à dire que la deuxième hypothèse est vérifiée.

En ce qui concerne la Willaya de Tizi-Ouzou, nous pouvons dire que le niveau de bancarisation a un impact direct sur son développement socio-économique, du fait que ce dernier connaît plusieurs entraves parmi elles, la prédominance des agences installées au niveau des zones rurales, ce qui engendre à son tour d'autres aléas tel que la contrainte locomotive. Il faudrait signaler aussi, la défaillance de la BNA quant à la mise en œuvre de sa politique interne qui consiste à la modernisation et la promotion de la bancarisation. Sur ce, nous confirmons notre troisième hypothèse.

Au terme de notre travail, et pour répondre à notre problématique centrale qui prétend que : la bancarisation est une cause ou une conséquence du développement socio-économique d'un pays, nous pouvons dire que ce dernier est à la fois une cause et une conséquence pour la simple raison de l'existence d'une relation de symbiose entre les deux objectifs (bancarisation et développement socio-économique).

Bibliographie

1)Ouvrages

- BADOUC Michel, TROUILLAUD Elodie [2013], « Le marketing bancaire et de l'assurance nouvelle tendance », 3^{ème} édition, RB Edition, Paris.
- BOUYALAREgis[2018], « La révolution fintech acte2 », RB édition, , Paris.
- COUSSERGUES Sylvie, BORDEAUX Gautier, PERAN Thomas [2017], « Normes et réglementations à jour, nouvelles stratégies bancaires », éd Dunod, Paris.
- DEACON, B [1997], «*Global Social Policy*», Sage, Lonon.
- DJAMCHID Assadi, CUDI anaïs [2011], « Management et Avenir », Ed Management Perspective, Paris.
- KARYOTIS Catherine [2017], « l'essentiel de la banque », Gualino, 4^e édition, France.
- LAMARQUE Eric, MAYMO Vincent [2015], « Economie et gestion de la banque », edDunod, Paris.
- LUC BERNET Rollande [2015] : « L'indispensable pour gérer au mieux la relation client », DUNOD, 27^e édition, Paris.
- LUC BERNET-Rollande [2015], « principes de technique bancaire », DUNOD, 27^e édition, Paris.
- MARIE Delaplace [2017], « monnaie et financement de l'économie », DUNOD, 5^e édition, paris.
- NDIAYE Léopold [2011], « Dirigeants élus des Systèmes Financiers Décentralisés », MEMENTO DE MICROFINANCE, diasporas noires, L'U-IMCEC/Sénégal.
- PETERS André [2016], « DE LA DICTRATURE FINANCIERE A LA DEMOCRATIE MONETIARE », l'Harmattan , Paris.
- SIDABE Tidiani [2016], « l'essentiel du management d'une banque commerciale », l'Harmattan, Paris.
- SOPHIE brana et MICHEL cazals, [2014], « la monnaie », DUNOD, 3^e édition, Paris.
- SOPHIE Ebermeyer [2014], « Les mécanismes de l'exclusion bancaire », éd Economie et humanisme, Paris.
- Sylvie de COUSSERGUES, Gautier BOURDEAUX et Thomas PERAN [2017], « gestion de la banque », DUNOD, 8^e édition, Paris.
- V. DESCHANEL Jean –Pierre [1995], « Droit bancaire, L'institution bancaire », Dalloz, Paris.
- YVES Charbit [2002], Le Monde en développement, éd La documentation, Française Paris.

2)Thèse et mémoire

- ADIL El Khoutabi [2004], « La pratique marketing dans les banques marocaines », Université Mohamed V, Agdal de Rabat, licence professionnelle en management.
- BOUCHELIT Rym, [2014/2015], « LES PERSPECTIVES D'E-BANKING DANS LA STRATEGIE E-ALGERIE 2013 », thèse de doctorat en sciences économique, Université ABOU BEKR BELKAID, Tlemcen.
- BRUNET F., ROBERT C., SIGANOS F [2003], « L'exclusion bancaire et financière, FORS-Recherche sociale », Paris.
- GANSINHOUND Eagossou Jacques [2007], « Les déterminants de la faible bancarisation dans l'UEMOA », Université Polytechnique du Bénin, Master Banque-Finance.

- George GLOUKOVIEZOFF [2003-2004] « L'exclusion bancaire et financière des particuliers », les travaux de l'observatoire, Centre Walras, Université Lumière Lyon 2, pp.09.
- George GLOUKOVIEZOFF [2003-2004], « L'exclusion bancaire et financière des particuliers », les travaux de l'observatoire, Centre Walras, Université Lumière Lyon 2
- Les Travaux de l'Observatoire [2003-2004], « Première partie Actualisation des données relatives à la pauvreté », université de Lyon.
- **MARTIN Ambassa** [2013-2014], **Les Déterminants de l'Exclusion Bancaire au Cameroun**, Institut universitaire de Bertoua, Cameroun
- MIRAOUI Abdelkrim [2014/2015], « Réforme et modernisation du système bancaire algérien durant la période 1990-2010 », Thèse pour l'obtention du diplôme de doctorat, Université d'Oran 2.
- Projet de recherche [2011], « laboratoire d'expertise et de recherche en plein air », Université Québec.
- SAM Hocine, [2010], « Essai d'analyse de la bancarisation en Algérie : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou », mémoire de magister en Sciences Economiques, Tizi-Ouzou.

3) Revues et rapports

- BRUNET F., Robert C., Siganos F [2003], « Banque et responsabilité sociale, Groupe société générale », France
- COTE.M [1996], « L'Algérie espace et société », Masson-A Colin, Paris.
- DANIEL A., SIMON M.-O [2001], « *L'utilisation des moyens de paiement et l'accès au crédit des bénéficiaires de minima sociaux* », rapport d'enquête réalisé par le CREDOC pour le Conseil national du crédit et du titre, Paris.
- DANIEL A., SIMON M.-O [2001], *L'utilisation des moyens de paiement et l'accès au crédit des bénéficiaires de minima sociaux*, rapport d'enquête réalisé par le CREDOC pour le Conseil national du crédit et du titre, Paris.
- EBERMEYER S., CLEMENT M., Sévin M [2003], *Étude sur l'exclusion bancaire et financière des ménages en difficulté*, rapport pour l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale et la Caisse des dépôts et consignations, Lyon : Économie et Humanisme.
- Rapport de la banque AL Maghrib 2016.
- Rapport de la banque d'Algérie 2011.
- Rapport de la banque d'Algérie 2012.
- Rapport de la banque d'Algérie 2013.
- Rapport de la banque d'Algérie 2014.
- Rapport de la banque d'Algérie 2015.
- Rapport de la banque d'Algérie 2016.
- Rapport de la banque de la Tunisie 2016.
- Rapport de la banque nationale d'Algérie 2015.
- Rapport de la banque nationale d'Algérie 2016.

4) Article

- Article El Mouwatin [2012], « Les procédures afin d'ouvrir un compte bancaire simplifié »
- BOUZARChabha et AMMOURBenhalima [2011], « LA BANCARISATION DANS LE CONTEXTE DE LIBERALISATION FINANCIERE EN ALGERIE », Les Cahiers du CREAD n°95 /2011.

- GLOUKOVIEZOFF [2003-2004], Les travaux de l'observatoire sur l'exclusion bancaire, Lyon.
- JEAN Beaujouan [11-13 Octobre 2006], « conférence européenne sur l'éducation financière », Observatoire du crédit et de l'endettement, Charleroi.
- Journal El Watan, GRIM Nordine, du 29/01/2007.
- Rapport du Haut Conseil du secteur financier public et semi-public, 2001
- Rapport la banque d'Algérie, « brochure sur l'inclusion financière ».

5) Dictionnaire

- Dictionnaire Larousse [2004], Tome 4, Ed Hachette.
- DUCLOS Thierry, [2013], « DICTIONNAIRE DE LA BANQUE », SEFI, 6^e édition, Paris.

6) Site internet

- : https://www.aeronautique.ma/Air-Algerie-et-la-banque-nationale-d-Algerie-signent-une-convention-de-credit-pour-l-acquisition-de-9-avions-d-ici-2017_a3363.html , 26/06/2018 (21:02).
- [file:///C:/Users/pix%20info/Downloads/125731-342401-1-SM%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/pix%20info/Downloads/125731-342401-1-SM%20(1).pdf) , 24/04/2018 (14:02).
- <http://blog.bolden.fr/les-fintech-definition-evolutions-ambitions/> le 08/06/2018 (22 :34).
- <http://blog.bolden.fr/les-fintech-definition-evolutions-ambitions/> le 08/06/2018 (13 :35).
- <http://blog.bolden.fr/les-fintech-definition-evolutions-ambitions/> le 08/06/2018 à (00 :34).
- <http://blog.bolden.fr/les-fintech-definition-evolutions-ambitions/> le 09/06/2018 (00 :21).
- <http://definition.actufinance.fr/banques-d-affaires-764/> , 29/05/2018 (18 :20).
- http://dicocitations.lemonde.fr/definition_littre/21802/Exclusion.php le 26/06/2018 (21:54).
- <http://dSPACE.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/7322/1/perspectives-e-banking-e-algerie-2013.Doc.pdf> 10/05/2018 (16 :03).
- <http://www.algerie-focus.com/2012/10/achour-abderrahmane-lhomme-qui-a-detourne-2100-milliards-de-centimes/> , 19/06/2018 (18:04).
- <http://www.bank-of-algeria.dz/html/banque.htm> , 10/04/2018 (10:20).
- <http://www.bank-of-algeria.dz/html/communicat2016.htm> , 15/04/2018 (13:10).
- <http://www.bank-of-algeria.dz/html/notesauxbanques2018.htm> la 09/06/2018 (13:22).
- <http://www.bank-of-algeria.dz/pdf/inclusion7.pdf> , 24/04/2018 (11:32).
- <http://www.bank-of-algeria.dz/pdf/inclusion7.pdf>, consulté le 26/04/2018 (14 :12).
- <http://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview> , 12/05/2018 (14:00).
- <http://www.bna.dz/index.php/fr/a-propos-de-la-bna/message-du-dg.html> , 26/06/2018 (21 :11).
- <http://www.bna.dz/index.php/fr/a-propos-de-la-bna/presentation-de-la-bna.html> , 19/06/2018 (16:38).
- <http://www.bna.dz/index.php/fr/a-propos-de-la-bna/presentation-de-la-bna.html> 20/06/2018 (20:00).
- <http://www.bna.dz/index.php/fr/component/search/?searchword=organigramme&searchphrase=all&Itemid=153> , 20/06/2018 (12 :10).
- <http://www.clcv.org/nos-enquetes/enquete-banque-2017.html> le 20/06/2018 (15: 32).

Bibliographie

- <http://www.comprendrelespaiements.com/le-billet-a-ordre-definition-et-caracteristiques/> , 20/06/2018 (20 :48).
- <http://www.elmouwatin.dz/IMG/pdf/anggem.pdf> le 09/06/2018 (18:23).
- <http://www.jeuneafrique.com/15555/economie/afrique-francophone-le-classement-exclusif-des-200-premi-res-banques/> 26/06/2018 (20:12).
- <http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Travaux2003-2004-1-2-3-exclusionbancaire-Gloukoviezoff.pdf> le 30/06/2018 (16 :02).
- <http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Travaux2003-2004-1-2-3-exclusionbancaire-Gloukoviezoff.pdf> le 05/07/2018 (21:56).
- <http://www.univbejaia.dz/dspace/bitstream/handle/123456789/2814/Essai%20d%27analyse%20du%20niveau%20de%20la%20banclarisation%20en%20algerie.pdf?sequence=1&isAllowed=y> 03/04/2018 (15:34).
- <http://www.univbejaia.dz/dspace/bitstream/handle/123456789/2814/Essai%20d%27analyse%20du%20niveau%20de%20la%20banclarisation%20en%20algerie.pdf?sequence=1&isAllowed=y> le 24/04/2018 (18 :21).
- <http://www.univ-bejaia.dz/dspace/bitstream/handle/123456789/2858/L%27impact%20de%20la%20politique%20du%20marketing%20bancaire%20sur%20la%20collecte%20de%20l%27epargne%20.pdf?sequence=1&isAllowed=y> le 22/06/2018 (00 :38).
- http://www.univ-oran2.dz/images/these_memoires/FSC/Doctorat/TDSC-2/R%C3%A9forme%20bancaire%20en%20Alg%C3%A9rie.pdf , 21/05/2018 (19 :03).
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Banque#Typologie> , 28/05/2018 (17 :42).
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Inclusion_financi%C3%A8re 28/05/2018 (00 :52).
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Terminal_de_paiement_%C3%A9lectronique , 10/05/2018 (15 :25).
- <https://gloukoviezoff.files.wordpress.com/2009/01/these-version-finale.pdf> le 22/06/18 (23:12).
- <https://gloukoviezoff.files.wordpress.com/2009/01/these-version-finale.pdf> le 20/06/2018 (17:13).
- <https://maghrebemergent.info/finances/banque/78875-le-maroc-affiche-un-taux-de-banclarisation-de-70-le-plus-eleve-dans-la-region-arabe.html> , 31/05/2018 (10:03).
- <https://marianne2.fr/financement-participatif-ne-remplacera-banques.html> le 06/06/2018 (21:45).
- <https://marianne2.fr/financement-participatif-ne-remplacera-banques.html> le 06/06/2018 (15:23).
- <https://www.liberte-algerie.com/actualite/societe-generale-affiche-des-taux-de-croissance-a-deux-chiffres-273698> , 26/05/2018 (11 :05).
- <https://www.memoireonline.com/02/17/9658/Determinants-de-lexclusion-bancaire-au-Cameroun.html> le 26/06/18 (08:45).
- <https://www.memoireonline.com/02/17/9658/Determinants-de-lexclusion-bancaire-au-Cameroun.html> le 30\05\2018 (12:45).
- <https://www.memoireonline.com/02/17/9658/Determinants-de-lexclusion-bancaire-au-Cameroun.html> le 02/06/2018 (11:09).
- https://www.memoireonline.com/07/06/198/m_le-marketing-bancaire.html , 24/05/2018 (14 :15).
- https://www.memoireonline.com/12/07/808/m_determinants-faible-banclarisation-uemoa0.html , 26/05/2018 (10 :45).
- <https://www.microfinancegateway.org/fr/pays/alg%C3%A9rie> le 09/06/2018 (02 :23).

Bibliographie

- <https://www.rachatducredit.com/> le 08/06/2018 (02 : 54).
- <https://www.researchgate.net/publication/316241143> Influence des reformes bancaires et micro-financieres sur le taux de bancarisation dans la zone BEAC , 19/06/2018 (14 :44).
- www.angem.dz le 30/05/2015 (09 : 32).
- www.ons.dz consulté le 20/04/2018 (18 : 12).

Tables des matières

Table des matières

Abréviations

Liste des abréviations

ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit

Ap : Agence principale

BADR : Banque Algérienne de Développement Rural.

BCIA : Banque Commerciale et Industrielle d'Algerie

BDL :Banque de Développement Local.

BEA :Banque Extérieur d'Algérie.

BM : Banque Mondiale.

BNA : Banque Nationale d'Algérie.

BRI : Banque Des Règlements Internationaux.

CB : comité de bale.

CCP : Compte Courant Postal.

CIB : Carte Inter Bancaire

CMC : Conseil de la Monnaie et du Crédit

CPA : Crédit Populaire Algérien.

CSV : Comma-Separated Values.

DAB : Distributeurs Automatiques de Billets.

DAV : Dépôts à Vus.

DRE : Directions du Réseau d'Exploitation.

EDI : Echange de Données Informatisées.

FCE : Forum des Chefs d'Entreprise.

FMI : Fonds Monétaire International.

GAB : Guichet Automatique de Billets.

GSM : Global System For Mobile Communications

P-DG : Président Directeur Général.

PME : Porte-Monnaie Electronique.

PMV : Porte-Monnaie Virtuel.

TIC : Technologie de L'information et de la Communication.

TPE : Terminal de Paiement Electronique.

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

**Liste des figures, des schémas & des
tableaux**

Tableaux

Tableau N°01 : Structure du système bancaire en Algérie 2017.

Tableau N°02 : l'évolution du nombre d'acteurs bancaires et financiers durant (1990 – 2017).

Tableau N°03: l'évolution du niveau de bancarisation en Algérie durant la période (2011-2016)

Tableau N° 04 : L'évolution du niveau de bancarisation en Algérie durant la période (2011-2016).

Tableau N° 05: Evolution du taux de la bancarisation (2010-2016).

Tableau N°06 : nombre d'acteurs bancaires présents en Algérie par rapport aux pays voisins (2017).

Tableau N° 07 : niveau de bancarisation dans les trois pays du Maghreb 2016.

Tableau N°08 : taux de bancarisation dans les pays du Maghreb en 2016.

Tableau N°09 : répartition des agences bancaires sur le territoire national.

Tableau N°10 : récapitulatif des niveaux d'exclusion bancaire.

Tableau N° 11 : répartition des crédits selon le type de financement année 2017.

Tableau N° 12 : répartition des crédits selon le type de financement année 2018.

Tableau N°13 : nombre de crédit octroyé par genre année 2017.

Tableau N°14 : nombre de crédit octroyé par genre année 2018.

Tableau N° 15 : nombre de crédit octroyé par secteur d'activité année 2017.

Tableau N°16 : nombre de crédit octroyé par secteur d'activité année 2018.

Tableau N°17 : nombre de crédit octroyé par tranche d'âge année 2017.

Tableau N°18 : nombre de crédit octroyé par tranche d'âge année 2017.

Tableau N° 19 : nombre de crédit octroyé par niveau d'instruction année 2017.

Tableau N°20 : nombre de crédit octroyé par niveau d'instruction année 2018.

Tableau N°21 : nombre de crédit octroyé par catégories spécifiques année 2017.

Tableau N°22 : nombre de crédit octroyé par catégories spécifiques année 2018.

Tableau N°23 : quelques chiffres de la BNA durant 2015 et 2016.

Tableau N° 24 : nombre d'agences de la BNA en 2018.

Tableau N° 25 : nombre des comptes bancaires ouvert au niveau de la BNA.

Tableau N°26 : évolution du nombre de la population de Tizi-Ouzou.

Tableau N°27 : évolution de la population active durant la période (2011-2017).

Tableau N°28 : le réseau de banques publiques et privées de la wilaya.

Tableau N°29 : La densité démographique du réseau bancaire de la wilaya de Tizi-Ouzou (2009-2017).

Tableau N° 30: Le nombre d'ouverture de comptes à l'agence BNA Tizi-Ouzou (agence principale) 581.

Tableau N°31 : Le nombre d'ouverture de comptes à l'agence BNA Boghni 577.

Tableau N° 32 : Le nombre d'ouverture de comptes à l'agence BNA Ouadhias « 582 ».

Tableau N°33 : Le nombre d'ouverture de comptes à l'agence BNA Azazga 462.

Tableau N°34 : Le nombre d'ouverture de comptes à l'agence BNA LNI 578.

Tableau N°35 : Le nombre d'ouverture de comptes à l'agence BNA Draa Ben Khedda « 578 ».

Tableau N°36 : les Daïra et commune incluse et non incluses au réseau BNA Tizi-Ouzou.

Tableau N°37 : nombre de guichet agence BNA par personne.

Tableau N°38 : démonstration de la pénétration de la technologie au sein de la population de Tizi-Ouzou à travers les nouveaux produits de la BNA.

Tableau N°39 : nombre de souscription aux assurances BNA, et ouverture de compte épargne junior

Graphe

Graphe N°01 : nombre de compte clientèle de BNA (2014-2016).

Graphe N°02 : répartition de la population par commune

Graphe N°03 : les ouvertures de comptes au sein de l'agence principale Tizi-Ouzou « 581 ».

Graphe N°04 : les ouvertures de comptes au sein de l'agence de Boghni « 577 ».

Graphe N°05 : les ouvertures de comptes au sein de l'agence BNA Ouadhia 582.

Graphe N°06 : les ouvertures de comptes au sein de l'agence BNA Azazga 462.

Graphe N°07 : les ouvertures de comptes au sein de l'agence BNA LarabaaNathIrathen 578.

Graphique N°08 : les ouvertures de comptes au sein de l'agence BNA Draa Ben Khedda « 584 ».

Graphe N°09 : illustration du nombre d'entreprise (commerciale et industriel) implantée dans les différentes Daïra de Tizi-Ouzou (année 2017).

Graphe N°10 : nombre d'ouverture de compte commercial au niveau des agence BNA Willaya de Tizi-Ouzou.

Liste des annexes

Annexe 01 ; organigramme de la Banque Nationale d'Algérie

Annexe 02 ; nombre d'agence bancaire de la Banque Nationale d'Algérie à l'échelle national

Table des métiers

Introduction générale	07
Chapitre I : le cadre théorique de la bancarisation.....	11
Introduction.....	12
Section 1 : notions générales sur la banque	13
1. Définition de la banque	13
2. La typologie des banques	13
2.1. La définition de la Banque Centrale.....	13
2.2. La banque de dépôts	14
2.2.1. La banque de détail	14
2.2.2. La banque d'affaire	15
2.3. La banque d'investissement.....	15
3. Définitions des produits bancaires.....	15
3.1. La présentation des produits de financement	15
3.1.1. Le crédit de fonctionnement ou d'exploitation	15
3.1.2. Le crédit d'investissement	16
3.1.3. Le crédit de consommation	16
3.1.4. Le crédit immobilier	16
3.2. La présentation des produits d'épargne	16
3.2.1. Le compte courant	16
3.2.2. Le compte sur livret	16
3.3. La présentation des produits de banque/assurance	17
3.4. La présentation des produits de placement	17
3.5. La présentation des produits de la monétique	17
3.5.1. les cartes de retrait	17
3.5.2. les cartes de crédit	17
3.5.3. les cartes internationales (carte visa, master card...)	18
3.6. La présentation des produits de transfert	18

Tables des matières

3.7.	La présentation des produits de change	18
4.	Les moyens de paiement	18
4.1.	Les moyens de paiement classique	18
4.1.1.	La monnaie fiduciaire.....	18
4.1.1.1.	Le chèque	18
4.1.1.2.	Le virement.....	19
4.1.1.3.	Le prélèvement.....	20
4.1.1.4.	L'effet de commerce.....	20
a.	La lettre de change	20
b.	Billet à ordre	21
4.2.	Les moyens de paiement modernes (la monétique).....	22
4.2.1.	Le porte-monnaie électronique (PME)	22
4.2.2.	Porte-monnaie virtuel (PMV)	22
5.	Les instruments de paiement électronique	22
5.1.	La télécompensation.....	22
5.2.	Les technologies de système de paiement.....	22
5.2.1.	Guichets automatiques de billets (GAB).....	23
5.2.2.	Les distributeurs automatiques de billets (DAB).....	23
6.	Ouverture des services bancaires en ligne.....	23
6.1.	Le E-banking ou banque électronique.....	23
6.2.	Le mobile Banking.....	24
	Section 02 : le cadre conceptuel et la mesure de la bancarisation.....	25
1.	Définition de la bancarisation.....	25
2.	Les indicateurs du niveau de bancarisation.....	26
2.1.	Le niveau de bancarisation par l'utilisation d'indicateur du taux de bancarisation.....	26
2.1.1.	Le taux de bancarisation des ménages.....	27
2.1.2.	Le taux de bancarisation des adultes	28
2.1.3.	Le taux de bancarisation des actifs.....	28
2.2.	Le niveau de bancarisation par l'utilisation de la densité du réseau	

Tables des matières

bancaire	28
2.3. Le niveau de bancarisation par l'utilisation de la proportion de la monnaie scripturale	29
3. Les niveaux de la bancarisation	29
3.1. Le niveau de la bancarisation dans les pays en développement	30
3.1.1. La sous bancarisation	30
3.1.2. La non bancarisation.....	31
3.2. Les niveaux de bancarisation dans les pays développés	31
3.2.1. La surbancarisation.....	31
3.2.2. La multibancarisation.....	31
4. Les facteurs qui influencent positivement sur le niveau de bancarisation.....	31
4.1. Le droit au compte	31
4.2. L'inclusion financière et le rôle de la microfinance dans son développement.....	33
4.2.1. Définition de l'inclusion financière	33
4.2.2. le rôle de la microfinance dans le développement de l'inclusion financière ...	33
4.3. Bancarisation des bénéficiaires du microcrédit.....	34
Section 03 : Essai d'analyse du niveau de la bancarisation en Algérie.....	36
1. Bref aperçu sur les banques en Algérie	36
2. La composante du réseau bancaire en Algérie.....	36
3. Etat de la bancarisation en Algérie	39
3.1. La méthode sous l'angle de la densité du réseau bancaire.....	39
3.1.1. La densité du réseau bancaire par le nombre d'agences bancaires.....	39
3.1.2. La densité du réseau bancaire par le nombre d'agences bancaires et de centre des chèques postaux	40
3.2. La méthode sous l'angle de taux de bancarisation	40
4. Comparaison entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie du nombre d'acteurs bancaires, le niveau de bancarisation et le taux de bancarisation	42
4.1. Nombre d'acteurs bancaires en Algérie, Maroc et la Tunisie	42
4.2. Comparaison entre les niveaux de bancarisation de l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.....	42
4.3. Comparatif du taux de bancarisation entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie	42
Conclusion	45

Tables des matières

Chapitre II : facteurs du développement socio-économique et leurs impacts sur la bancarisation.....	46
Introduction.....	47
Section 1 : l'impact des mécanismes socio-économiques sur le niveau de bancarisation....	48
1. Contexte social	48
1.1 Le paradoxe culturel.....	48
1.2 Entrave morale ou religieuse.....	49
1.3 L'exode rural.....	49
1.4 La crise de confiance	50
1.5 Effet de proximité	50
1.6 La discrimination et le manque d'information.....	52
1.7 L'inégalité des sexes.....	52
2. Le contexte économique.....	53
2.1 L'obstacle de cout ou « price exclusion ».....	53
2.2 Le cadre réglementaire de la bancarisation, un rôle à double effet.....	53
2.3 Marketing exclusion.....	55
2.4 Asymétrie d'information.....	55
2.5 La relation banque-client, entre impératif de rentabilité et perte de repère....	56
Section 2 : l'exclusion bancaire formes et conséquences	
1. Définition de l'exclusion bancaire.....	57
1.1 Définition N°01.....	57
1.1.1 L'auto-exclusion ou exclusion volontaire.....	58
1.1.2 Exclusion involontaire.....	58
1.1.3 Les exclus de l'intérieur.....	59
1.2 Définition N°02.....	59
1.2.1 La stigmatisation.....	59
1.2.2 La mise à l'écart.....	60
1.2.3 La marginalisation économique.....	60
2. Les conséquences de l'exclusion bancaire.....	61

Tables des matières

2.1 Les conséquences socio-économiques de l'exclusion bancaire.....	61
2.1.1 Les droits sociaux.....	62
2.1.2 La contribution économique.....	62
2.2 Les conséquences psychologiques de l'exclusion bancaire.....	62
2.2.1 Le sentiment de honte.....	63
2.2.2 Le sentiment de culpabilité.....	63
2.3 Les conséquences de l'exclusion bancaire sur les liens familles et amis.....	64
2.3.1 Solidarité familiale ou amicale, une mise à contribution.....	64
2.3.2 La désunion des liens familiaux et amicaux, un processus à double effet.....	65
Section3 : les dispositifs mis en œuvres dans la réussite d'une inclusion financière.....	66
1. La Fintech, un prestataire alternatif.....	66
1.1 La Fintech et la banque de détail	66
1.1.1 La famille des activités de financement participatif, ou « Crowdfunding ».....	67
1.1.2 La famille des applications mobiles et des plateformes.....	67
1.1.3 Les monnaies virtuelles.....	68
1.2 Les insurtechs.....	68
1.3 La Fintech de demain.....	70
2. La banque prestataire continu.....	70
2.1 Droit au compte.....	71
2.2 Les micros crédits.....	71
Conclusion.....	79
Chapitre III : essai d'évaluation de l'impact du niveau de la bancarisation sur le développement socio-économique : cas de la Banque Nationale d'Algérie de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	80
Introduction.....	81
Section 1 : présentation de la banque nationale d'Algérie	82

Tables des matières

1. Historique de la banque nationale d'Algérie.....	82
2. L'organigramme de la banque nationale d'Algérie	83
3. L'organisation et les missions d'une agence de la BNA.....	84
3.1.L'organisation d'une agence de la BNA.....	84
3.2.Les missions d'une agence de la BNA.....	84
3.3.Les objectifs de la BNA.....	85
4. la BNA à distance	86
4.1.E-banking.....	86
4.2.Mobile GAB.....	86
4.3. Les virements de salaire par EDI.....	86
4.4.E-paiement	86
5. La densité de réseau de la BNA.....	87
6. La bancarisation en termes de compte bancaire BNA.....	88
Section 2 : essai d'analyse de niveau de la bancarisation dans la BNA 581 Ap de TiziOuzou.....	89
1. Présentation du tissu socio-économique et bancaire de la wilaya de TiziOuzou.....	89
1.1. Présentation socio-économique.....	89
1.1.1. Evolution de la population de TiziOuzou.....	90
1.1.2. La population active de la wilaya.....	91
1.2. Présentation de l'espace bancaire de la wilaya de TiziOuzou.....	92
2. Appréciation statistique de la bancarisation de la BNA dans la wilaya de TiziOuzou.....	93
2.1. La bancarisation en compte des agences BNA de la willaya de Tizi-Ouzou.....	93
Conclusion générale	109

Annexe 01 : l'organigramme de la BNA

1.1. Structures rattachées à la Direction Générale:

Secrétariat Général.

Supervision du Contrôle Interne.

Inspection Générale.

Direction de l'Audit Interne.

Direction de la Gestion des Risques.

Direction de la Conformité

1.2. Structures rattachées à la Division Internationale:

DMFE : Direction des Mouvements Financiers avec l'Etranger.

DRICE : Direction des Relations Internationales et du Commerce Extérieur.

DOD : Direction des Opérations Documentaires.

1.3. Structures rattachées à la Division Exploitation et Action Commerciale:

DER : Direction Encadrement du Réseau.

DMC : Direction Marketing et Communication.

DIPM : Direction des Instruments de Paiement et de la Monétique.

1.4. Structures rattachées à la Division des Systèmes d'Information:

DDEP : Direction du Développement Etudes et Projets

DTA : Direction des Technologies et de l'Architecture

DPS : Direction de la Production et des Services

1.5. Structures rattachées à la Division du Recouvrement des Etudes Juridiques et du Contentieux:

DSERC : Direction du Suivi des Engagements et du Recouvrement de Créances.

DEJ : Direction des Etudes Juridiques et du Contentieux

DRG : Direction des Réalisations des Garanties

1.6. Structures rattachées à la Division Engagements:

DGE : Direction des Grandes Entreprises.

DPME : Direction des Petites et Moyennes Entreprises.

DCPS : Direction de Crédit aux Particuliers et Spécifiques.

1.7. Structures rattachées à la Division Financière:

DC : Direction de la Comptabilité

DOMP : Direction de l'Organisation des Méthodes et Procédures

DCG : Direction du Control de Gestion

DMF : Direction de Marchés Financières

1.8. Structures rattachées à la Division Gestion des Moyens Matériels et des Ressources Humaines:

DPRS : Direction du Personnel et des Relations Sociales.

DMG : Direction des Moyens Généraux.

DPP : Direction de la Préservation du Patrimoine.

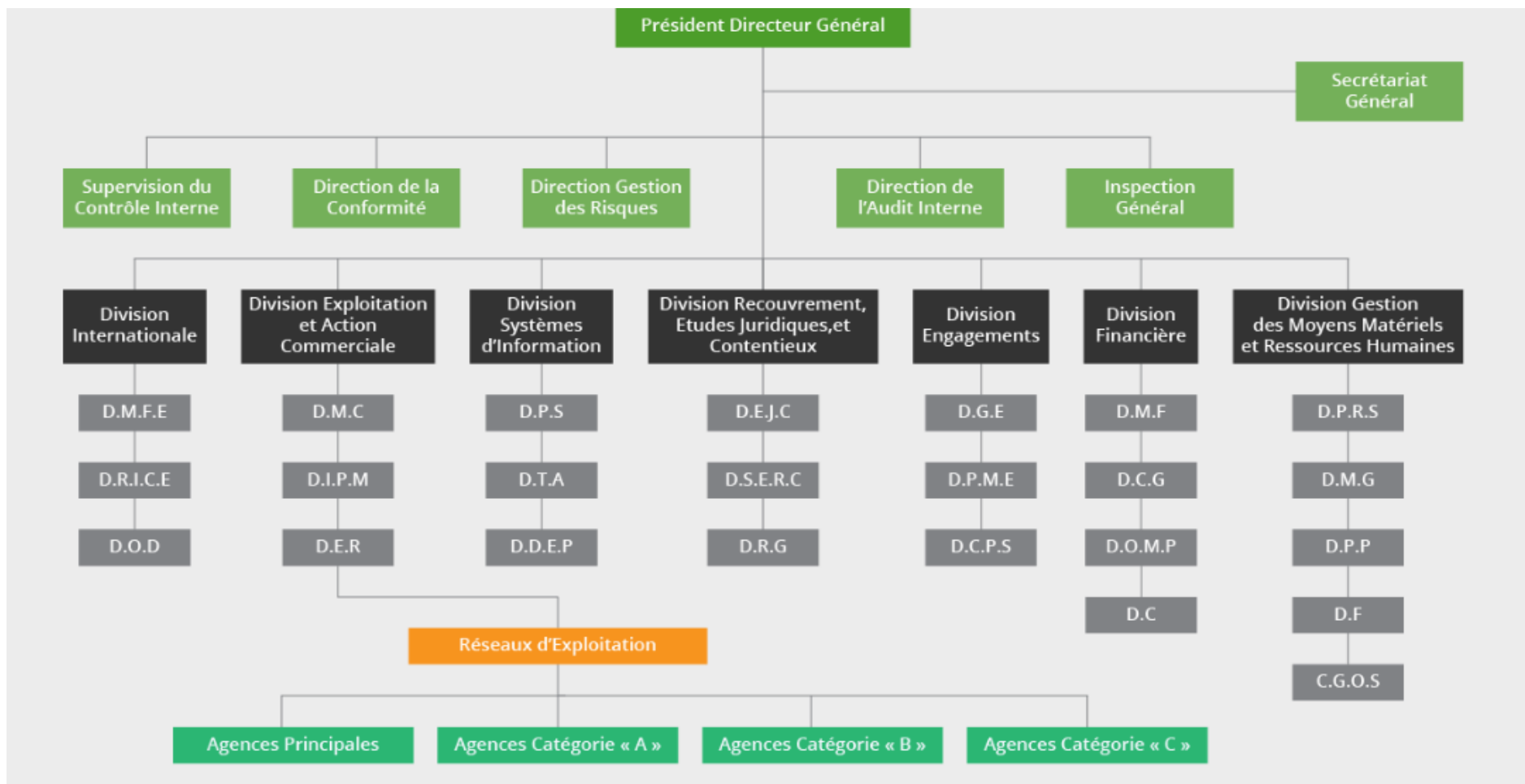
DF : Direction de la Formation.

CGOS : Centre de Gestion des Œuvres Sociales

1.9. Réseau d'Exploitation :

Le réseau d'exploitation de la BNA compte 17 Directions Régionales d'Exploitation qui supervisent 211 agences de différentes catégories implantées sur tout le territoire national.

Annexe 01 : l'organigramme de la BNA.



Voir le site : <http://www.bna.dz/index.php/fr/component/search/?searchword=organigramme&searchphrase=all&Itemid=153> , 20/06/2018 (12 :10)

Annexe N° 02 : nombre d'agence bancaire de la BNA en Algérie.

	NOMBRE D'AGENCE	NOMBRE D'AGENCE PRINCIPALE
01 ADRAR	03	-
02 CHLEF	02	01
03 LAGHOUAT	01	01
04 OUM-EL-BOUAGHI	05	-
05 BATNA	02	01
06 BEJAIA	04	01
07 BISKRA	02	01
08 BECHAR	03	01
09 BLIDA	03	02
10 BOUIRA	02	-
11 TAMANRASSET	01	-
12 TEBASSA	03	01
13 TELEMENEN	07	03
14 TIARET	02	01
15 TIZI OUZOU	06	02
16 ALGER	28	18
17 DJELFA	02	-
18 JIJEL	02	-
19 SETIF	07	-
20 SAIDA	01	-
21 SKIKDA	03	01
22 SIDI-BEL-ABBES	-	01
23 ANNABA	03	02
24 GUELMA	02	-
25 CONSTANTINE	05	03
26 MEDIA	03	01
27 MOSTAGANEM	02	01
28 M'SILA	04	-
29 MASCARA	04	-

30 OURGLA	04	01
31 ORAN	12	03
32 EL-BAYADH	01	-
33 ILLIZI	02	-
34 BORDJ-BOU-ARRERIDJ	01	-
35 BOUMERDES	04	-
36 EL-TAREF	02	-
37 TINDOF	01	-
38 TISSEMSILT	01	-
39 EL- OUED	01	-
40 KHENCHELA	02	-
41 SOUK-AHRAS	01	-
42 TIPAZA	04	01
43 MILA	03	-
44 AIN-DEFLA	03	01
45 NAAMA	02	-
46 AIN-TIMOUCHEM	03	-
47 GHARDAIA	05	-
48 RELIZANE	02	-
SOUS TOTAL	166	48
TOTAL	214	

Source : construction personnelle a partir de : voir le site <http://www.bna.dz/index.php/fr/trouver-une-agence.html> , 29/06/2017 (20 :40).

Résumé du mémoire

L'objectif principal de cette étude est d'identifier les variables déterminantes de l'exclusion bancaire en Algérie. De façon spécifique, il s'agit d'une part, d'identifier les facteurs socio-économiques de l'exclusion bancaire en Algérie ou facteurs liés à la demande et d'autre part, d'identifier les facteurs institutionnels de l'exclusion bancaire en Algérie ou facteurs liés à l'offre. Pour atteindre ces objectifs, nous avons adopté une démarche méthodologique descriptive faisant recours à l'analyse statistique et économétrique. S'agissant des facteurs socio-économiques, il ressort que, les femmes ont moins accès aux services bancaires que les hommes. Ensuite, les personnes vivantes dans les zones rurales sont significativement marginalisées du système bancaire que celles vivantes en zones urbaines. En outre, l'âge est un critère significatif en effet, les plus jeunes et les plus âgés ont moins accès aux services bancaires. Par ailleurs, le chômage est un obstacle à l'accès des dits services ainsi, les ménages n'ayant pas d'emploi sont exclus du système bancaire. A cet effet, une augmentation conjuguée du niveau d'éducation et du niveau de richesse nationale réduit significativement le niveau d'exclusion bancaire en Algérie. Au sujet des facteurs institutionnels, il ressort que, les exigences en termes de garanties, les coûts de crédit, et la documentation à fournir constituent des entraves à l'inclusion bancaire. Aussi, la concentration des banques vers les zones urbaines, le nombre de banques, le nombre de guichets et le taux d'intérêt débiteur sont des déterminants institutionnels de l'exclusion bancaire en Algérie.

Mots clés : Bancarisation, monnaie, financiarisation.

Abstract

The main objective of this study is to identify the key variables of banking exclusion in Algeria. Specifically, it is firstly to identify the socio-economic factors of banking exclusion in Algeria related to demand and secondly, to identify institutional factors of banking exclusion in Algeria related to the offer. To achieve these goals, we adopted a methodological approach that is both descriptive and analytic, making use of statistical and econometric analysis. Concerning socio-economic factors, it appears that women have less access to banking services than men. Moreover, those living in rural areas are significantly marginalized in the banking system than those living in urban areas. In addition, age is in fact a significant criterion, young and older ones have less access to banking services. Moreover, unemployment is a barrier to access such services and, households with no employment are excluded from the banking system. Therefore, a combined increase in the level of education and the level of national wealth significantly reduce the level of banking exclusion in Algeria. On institutional factors, it appears that the requirements in terms of guarantees, the cost of credit and documentation requirements are obstacles to banking inclusion. Also, the concentration of banks in urban areas, the number of banks, the number of branches and lending rate are institutional determinants of banking exclusion in Algeria.

Keywords: Banking, currency, financialisation.

